

Sommaire

- Page 2 Profil
- Page 3 Message du Président
- Page 4 Faits marquants
- Page 5 Gouvernance
- Page 6 Chiffres clés consolidés
- Page 7 Principaux ratios financiers consolidés
- Page 8 Un acteur majeur
- Page 10 Nos implantations
- Page 12 Accès industrie FRANCE
- Page 12 Accès industrie ESPAGNE
- Page 13 Accès industrie PORTUGAL
- Page 13 Accès industrie MAROC
- Page 14 Des agences adaptées à nos besoins
- Page 15 Un parc d'une très grande diversité
- Page 16 La Direction des Opérations
- Page 17 L'Atelier Central
- Page 18 Le Service Exploitation
- Page 20 L'humain, toujours,
au cœur de la stratégie d'entreprise
- Page 21 Données boursières

- Page 23 [Rapport Financier Annuel](#)

- Page 25 Attestation de l'émetteur
- Page 27 Rapport de gestion
- Page 67 Comptes et annexe consolidés
au 31 décembre 2010
- Page 125 Comptes et annexe sociaux
au 31 décembre 2010
- Page 154 Rapports des Commissaires aux
Comptes
- Page 156 Modalités de mise à disposition
du rapport financier annuel



PROFIL



Le spécialiste de la location de nacelles et de chariots télescopiques

- Une position dominante en Europe du Sud.
- Plus de 20 000 clients dans le secteur de la construction et la rénovation des bâtiments industriels et commerciaux, du BTP et de l'Industrie.
- Un réseau de 38 agences dont 29 en France, 5 en Espagne, 2 au Portugal et 2 au Maroc au 31 décembre 2010.
- Un parc diversifié de plus de 5 500 nacelles, chariots et mini pelles.
- 51 250 contrats en 2010 portant sur 730 000 journées de location.
- 58,7 M€ de Chiffre d'Affaires au 31 décembre 2010.
- Un effectif total au 31 décembre 2010 de 471 collaborateurs dont 372 en France et 99 dans les filiales.



MESSAGE DU PRÉSIDENT

2010, Un nouvel élan...

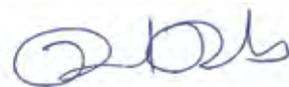
En 2010, malgré une conjoncture encore tendue, ACCES INDUSTRIE a retrouvé le chemin de la croissance et a vu son Chiffre d'Affaires augmenter de 6,46% à 58,7 millions d'euros.

L'année 2010 a été une année tremplin, une année d'initiatives, avec :

- l'ajustement du nombre des régions sur la France,
- la réorganisation de l'Espagne, très fortement touchée par la crise économique,
- le développement du Maroc, avec l'ouverture d'une seconde agence à Tanger,
- le renforcement du service technique avec le développement du centre de rénovation et la mise en place d'une plateforme téléphonique technique,
- le renforcement du contrôle « Risque Clients »,
- la réorganisation de la Direction de l'Exploitation pour en améliorer la réactivité,
- la mise en place d'un service Pricing/Yield management pour avoir une parfaite maîtrise des prix de vente et « coller » au mieux au marché.

En résumé, ACCES INDUSTRIE a décidé de faire valoir la qualité du service que ses 471 salariés apportent quotidiennement à ses clients, qui restent au coeur de la stratégie...

Daniel DUCLOS





FAITS MARQUANTS 2010

JANVIER

- Déménagement du SAV Tonneins dans les locaux de l'Atelier de Rénovation sur Fauillet.

AVRIL

- Ouverture de l'agence de TANGER (Maroc).

JUIN

- 13ème anniversaire d'Accès Industrie.

AOÛT

- Passage du Marché Euronext à Alternext.

SEPTEMBRE

- Déménagement de l'agence de REIMS dans ses nouveaux locaux (51).

OCTOBRE

- Remodelage des régions : 7 Régions : EST / IDF / NORD OUEST / OUEST / RHONE ALPES / SUD EST / SUD OUEST.

GOUVERNANCE

Présentation des membres du Conseil de Surveillance :

Le Conseil de Surveillance a pour mission de veiller au bon fonctionnement du Groupe et rend compte aux actionnaires. Il nomme le Président et les membres du Directoire. Il exerce le contrôle de la direction et de la gestion de la société.



Présentation des membres du Directoire :

Le Directoire est l'instance collégiale décisionnaire de gestion de la société. Le savoir-faire de ses membres dans le domaine de la location de nacelles élévatrices est riche d'une expérience ancienne.



Mot du président du Conseil de Surveillance : Pierre COSTES

Le marché dans lequel opère ACCES INDUSTRIE s'est stabilisé en 2010 : la légère baisse du nombre de nouveaux chantiers a été plus que compensée par une réduction de l'offre de nacelles et de chariots (obsolescence naturelle d'une partie du parc en l'absence d'achats de machines neuves par la plupart des acteurs) et par la poursuite de la substitution des nacelles aux échafaudages et aux échelles.

ACCES INDUSTRIE a enregistré une amélioration de ses performances, grâce à une remontée notable des prix et des taux d'utilisation. Ces résultats sont le fruit du travail mené par les collaborateurs et les dirigeants tout au long de l'année : montée en puissance des agences les plus récentes, optimisation de l'utilisation de la flotte et de son entretien, mise en place d'un système de pilotage des prix en fonction de l'équilibre entre l'offre et la demande locale, fermetures de 2 agences déficitaires en Espagne.

La croissance du Chiffre d'Affaires de 6,5% est encourageante, même si les efforts devront être poursuivis en 2011 pour revenir aux niveaux atteints en 2008.

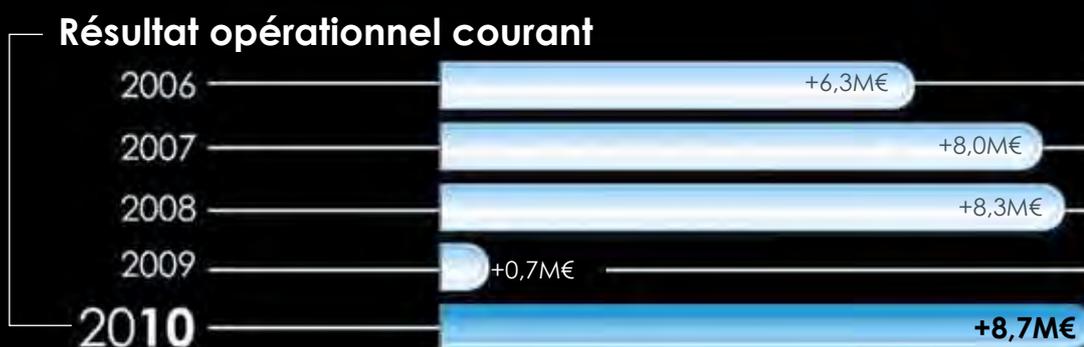
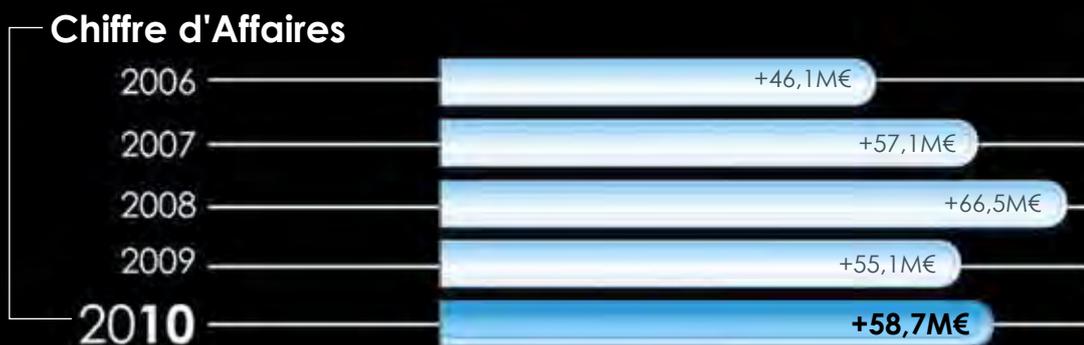
Disposant d'un parc moderne et bien entretenu, ACCES INDUSTRIE peut continuer à limiter ses investissements en machines pour poursuivre son désendettement. Le renforcement du service technique et les importantes actions de maintenance préventive qui sont engagées, lui permettront dans le même temps de prolonger la durée de vie des machines, tout en continuant à assurer un service aux clients de grande qualité.

L'année 2011 confirmera les tendances observées en 2010 : assainissement du marché, remontée des taux et retour à des niveaux de prix normaux, et c'est dans ce contexte, que le Groupe poursuivra son développement.

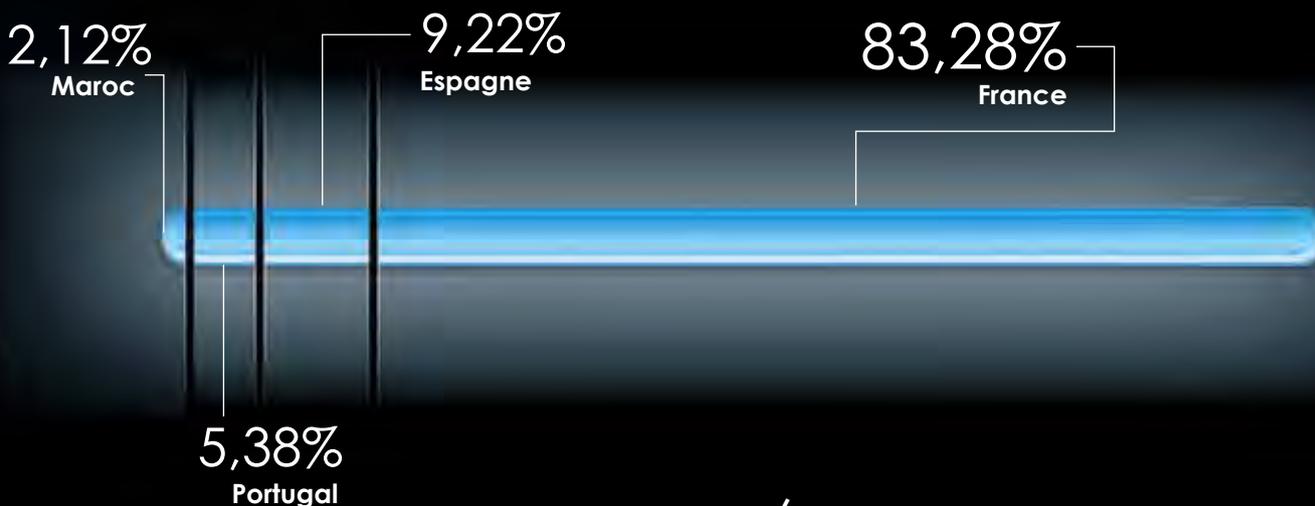
Nous sommes confiants dans le potentiel de ce marché, et dans celui d'ACCES INDUSTRIE en son sein.

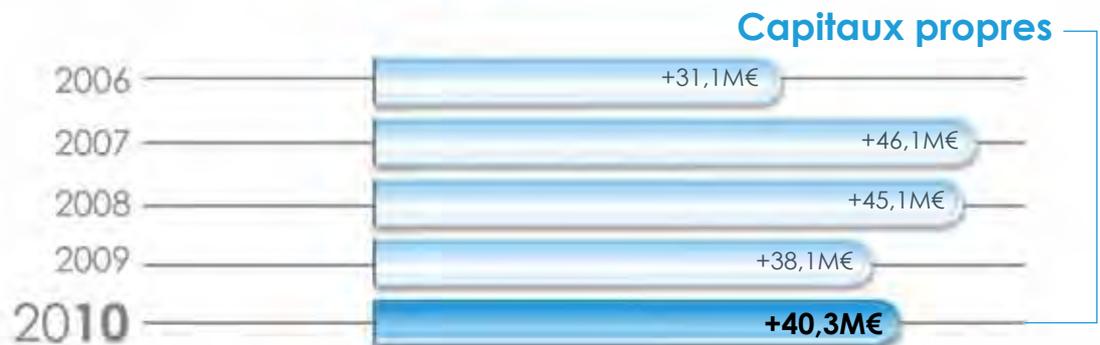
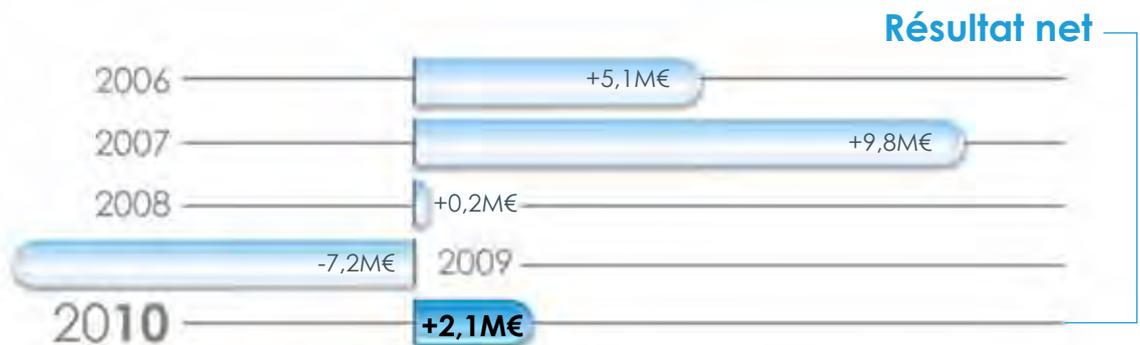
CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS 2010

Performance du Groupe sur cinq ans

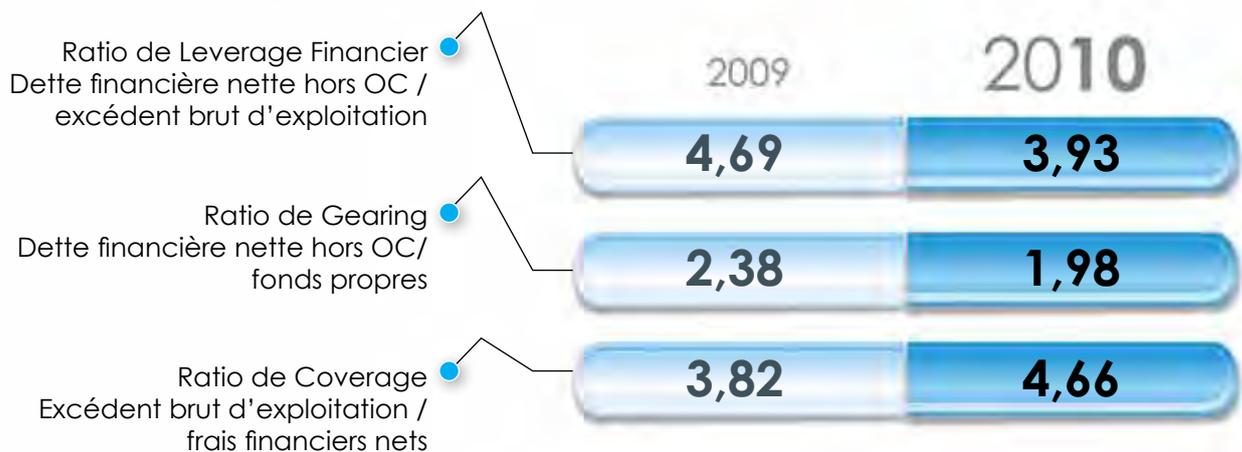


Répartition du Chiffre d'Affaires par zones géographiques





PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2010



UN ACTEUR MAJEUR SUR LE MARCHÉ DE LA LOCATION DE NACELLES ÉLEVATRICES

ACCES INDUSTRIE : Un acteur spécialisé...

ACCES INDUSTRIE est spécialisée dans la location de nacelles élévatrices et chariots télescopiques ou industriels.

Il s'agit d'un métier de service, où au-delà de l'activité même de location, les aspects logistiques et techniques sont essentiels : assistance technique, services d'entretien et de réparation, livraison et récupération sur site, autant de spécificités maîtrisées qui rendent unique l'offre ACCES INDUSTRIE et en font le véritable partenaire de ses clients.

Les nacelles élévatrices sont des machines automotrices conçues pour élever des personnes devant travailler en hauteur tandis que les chariots télescopiques sont destinés à soulever de lourdes charges.

Ces machines sont principalement utilisées pour la construction, la maintenance et la rénovation de bâtiments industriels ou commerciaux.

Le marché français est dominé par les spécialistes de la location qui exploitent 80% des 37 000 machines du marché, volume resté stable en 2010.

En effet, compte tenu des coûts d'investissement et de maintenance de ces équipements qui sont élevés, et des règles de sécurité de plus en plus strictes et contraignantes qui s'appliquent à leur utilisation, les utilisateurs finaux de telles machines préfèrent faire appel à des services de location plutôt que de posséder leur propre flotte de machines.

Ces utilisateurs finaux se composent des intervenants du bâtiment (80%), mais aussi d'entreprises industrielles ou commerciales qui utilisent ces équipements pour réparer et entretenir leurs bâtiments, pour le stockage ou pour réparer et entretenir leur outil de production (10%).

Les municipalités sont également amenées à utiliser ce type d'équipement pour l'entretien de leurs bâtiments ou pour divers travaux saisonniers (10%).

...présent sur le marché de la location.

Le marché Européen reste un marché encore très atomisé, constitué d'un grand nombre d'opérateurs régionaux, voire nationaux, et d'une multitude d'entreprises indépendantes relativement petites, qui s'adressent à un marché de proximité.

Le marché français de la location de machines élévatrices se répartit en deux grandes catégories d'acteurs :

- les loueurs généralistes, qui s'adressent à une clientèle industrielle diversifiée et/ou d'artisans pour des besoins ponctuels,
- les loueurs spécialisés dans la nacelle élévatrice, qui s'adressent à une clientèle de professionnel du second œuvre du bâtiment industriel et commercial, tant dans la construction que dans la maintenance ou la rénovation, pour des besoins récurrents.

ACCES INDUSTRIE se positionne en tant que loueur spécialisé.

La location de nacelles : de nombreux atouts...

- **Une productivité accrue**

Les nacelles offrent un gain de productivité considérable par rapport aux formes traditionnelles d'accès en hauteur, comme l'échafaudage ou les échelles. Elles contribuent à la réalisation d'un travail plus rapide et à la réduction des temps d'arrêt.

- **La conformité avec les règles de sécurité**

La législation européenne exige l'utilisation d'équipements appropriés pour élever des personnes au delà de deux mètres de hauteur. Cette législation est un des facteurs clefs de la demande en nacelles élévatrices, du fait qu'elles représentent une alternative sûre et fonctionnelle aux moyens traditionnels (échelles et échafaudages).

- **La réduction des coûts**

La location évite de mobiliser les capacités de financement de l'entreprise et permet ainsi d'alléger son bilan.

- **La réduction des contraintes logistiques et techniques**

Ces machines nécessitent des engins spéciaux pour les transports (tracteurs et portes-chars). Elles ont besoin également d'un entretien régulier et sont soumises à un contrôle technique tous les 6 mois.

- **La disponibilité d'un produit adapté**

Le besoin de nacelle pour un utilisateur varie tout le temps en fonction de la nature du chantier : hauteur de travail, chantier intérieur ou extérieur, nature du sol, etc... La location permet d'avoir toujours un matériel adapté et même de changer de type de machine au cours de l'évolution du chantier.

ACCES INDUSTRIE : une clientèle fidèle et récurrente

Le portefeuille de clients enregistre une croissance continue avec environ 110 clients nouveaux par mois.

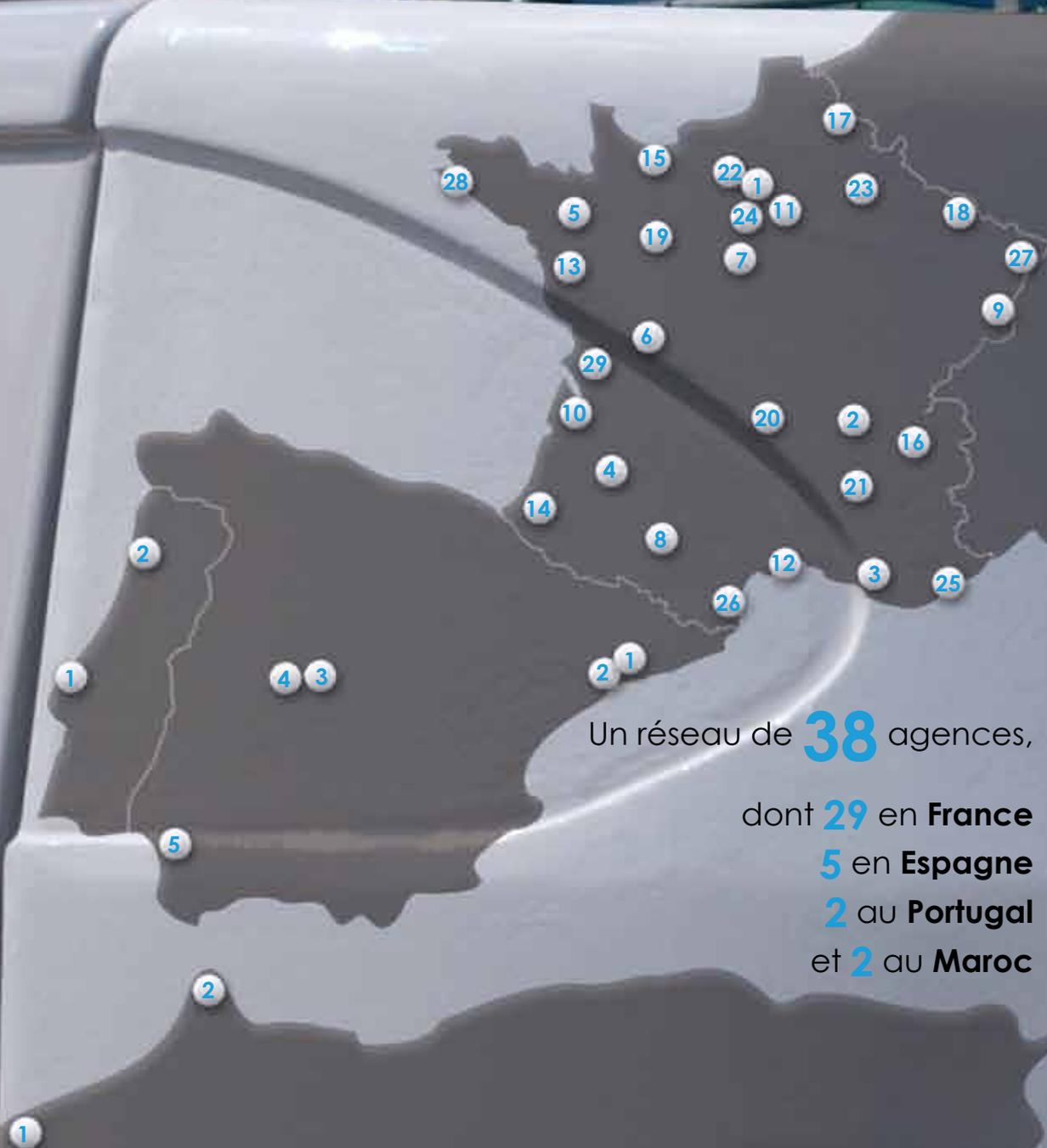
Fort d'une offre de services unique et d'une stratégie de forte proximité avec ses clients, le Groupe bénéficie d'un taux élevé de fidélisation contribuant ainsi à une très grande récurrence dans l'activité : 89% environ des contrats (soit 88% du Chiffre d'Affaires) sont réalisés avec des clients ayant déjà travaillé avec ACCES INDUSTRIE dans les années précédentes.

La forte implantation d'ACCES INDUSTRIE est un facteur majeur dans cette fidélisation : en France, en 2010, 33 % des clients ont travaillé avec au moins 2 agences différentes, réalisant plus de 77 % du Chiffre d'Affaires.



NOS IMPLANTATIONS

Un maillage **progressif**
du territoire



Un réseau de **38** agences,

dont **29** en **France**

5 en **Espagne**

2 au **Portugal**

et **2** au **Maroc**

Agences France

- | | | |
|-------------------|---------------------|---------------|
| 1 Paris-Nord | 13 Nantes | 25 Fréjus |
| 2 Lyon | 14 Orthez | 26 Perpignan |
| 3 Aix-en-Provence | 15 Caen | 27 Strasbourg |
| 4 Tonneins | 16 Chambéry | 28 Quimper |
| 5 Rennes | 17 Valenciennes | 29 Saintes |
| 6 Poitiers | 18 Metz | |
| 7 Artenay | 19 Le Mans | |
| 8 Toulouse | 20 Clermont-Ferrand | |
| 9 Mulhouse | 21 Valence | |
| 10 Bordeaux | 22 Rouen | |
| 11 Paris-Est | 23 Reims | |
| 12 Montpellier | 24 Paris-Ouest | |

Agences Espagne

- 1 Barcelone Nord
- 2 Barcelone Sud
- 3 Madrid Est
- 4 Madrid Ouest
- 5 Séville

Agences Portugal

- 1 Porto
- 2 Lisbonne

Agence Maroc

- 1 Casablanca
- 2 Tanger

ACCES
industrie 



Fin 2010, ACCES INDUSTRIE, bien structurée tant en termes de management que de maillage territorial (29 agences, un siège social, un SAV et un atelier de rénovation), a fait face aux défis des marchés imposés par la crise économique mondiale qui s'est abattue sur le marché du bâtiment et de la construction en 2009.

Après une baisse d'activité ressentie sur le premier semestre 2010, la mise en place d'une politique de maîtrise des prix de vente, véritable clé de voûte du service client, a permis à ACCES INDUSTRIE de faire progresser son Chiffre d'Affaires de 6,7% sur 1 an par rapport à 2009 alors que le secteur de la location connaît encore des difficultés importantes.

En développant son atelier de rénovation à Tonneins, ACCES INDUSTRIE a mis tout en œuvre pour maintenir son parc (4 400 machines en France) en parfait état ce qui a pour objectif de donner aux machines une durée de vie supérieure à celles de la concurrence et ainsi de dégager des capitaux pour d'autres investissements.

Le professionnalisme et la motivation de ses équipes (372 salariés sur la France, y compris les contrats de professionnalisation et en alternance), sa stratégie commerciale, sa structure financière à fin 2010 permettent d'envisager l'avenir avec une certaine sérénité sur un marché qui est encore loin de sa maturité en France et en Europe.



Fondée en 1997, ACCES INDUSTRIE ESPAÑA, frappée par la crise en 2009, et malgré les mesures de restructuration adoptées en 2010, n'a pas retrouvé un niveau de rentabilité suffisant à fin 2010.

Toujours handicapée par une surcapacité du parc nacelles sur un marché national en récession, ACCES INDUSTRIE ESPAÑA a dû redéployer ses ressources, ses agences pour faire face à une concurrence toujours très forte.

Face à ces conditions, ACCES INDUSTRIE ESPAÑA s'est employée à poursuivre les axes stratégiques mis en place lors du plan, ce qui lui a permis de remonter ses taux d'occupation et retrouver une croissance de son Chiffre d'Affaires de plus de 15 %.

Un nouveau plan, mis en place début 2011, devrait permettre de proposer un service technique de qualité aux clients espagnols et d'accentuer la vocation d'ACCES INDUSTRIE ESPAÑA en tant qu'entreprise de services sur les villes stratégiques telles que Barcelone, Madrid et Séville, tout en retrouvant une politique tarifaire plus adéquate.

A fin 2010, ACCES INDUSTRIE ESPAÑA compte 60 salariés pour un parc nacelles de 630 machines.



Ouverte en 2001, ACCES INDUSTRIE PORTUGAL, en 10 ans, a su imposer une image de qualité au marché Portugais. Forte de ses 2 agences regroupant un parc de 412 machines et comptant 28 salariés, ACCES INDUSTRIE PORTUGAL a su s'imposer en tant que 3ème loueur national.

La motivation et le professionnalisme de ses collaborateurs, la clarté de sa stratégie, et sa réactivité permettent d'envisager l'avenir avec une certaine sérénité, malgré les difficultés rencontrées sur le marché actuel.

Après quelques années de croissance, ACCES INDUSTRIE a dû affronter 2 années (2009 et 2010) très rudes dues à la crise économique mondiale. La reprise a été lente, mais durant le dernier trimestre, la remontée des prix (7%), mais également du taux d'occupation ont permis à ACCES INDUSTRIE PORTUGAL de renouer avec les bénéfices (68 000 Euros).

2011 restera cependant une année à risque. L'essentiel des efforts seront portés sur le renfort de la gamme mini-pelle, qui a connu un marché très porteur durant l'année 2010, en renforçant notamment son parc avec l'arrivée de 60 nouvelles machines.



Installée au Maroc en septembre 2008, MAROC ELEVATION a ouvert sa 2ème Agence à Tanger en Avril 2010. En s'installant très tôt sur ce marché émergent, la filiale Marocaine d' ACCES INDUSTRIE a réussi son pari de devenir la « référence » de la location de nacelles.

Après une première année, où MAROC ELAVATION s'est employée à faire découvrir ses nacelles, et grâce à une très bonne réputation tant dans la qualité de ses produits (165 nacelles) et le professionnalisme de ses équipes (11 salariés) ACCES INDUSTRIE a réussi à s'imposer en force sur le chantier Renault de Tanger, permettant d'atteindre au 31 décembre 2010 un taux d'utilisation de l'ordre de 70 %.

2011 sera une année challenge, car MAROC ELEVATION devra glisser d'une occupation pratiquement mono-site de ses machines, vers une occupation plus classique... multi-sites.

Cependant, le dynamisme de l'économie marocaine, ainsi que la motivation des équipes locales devraient permettre d'affronter ces nouveaux défis avec brio.

DES AGENCES Adaptées à nos besoins...

En 2007, **ACCES INDUSTRIE** a mis en place un programme de construction d'agences « sur mesure ». Le premier site pilote a vu le jour fin 2007 à Mulhouse.

De **2008 à 2010** ce programme a été poursuivi : **2 agences** ont vu le jour selon ce modèle en **2008** ; **5 autres agences** en **2009**, **1** en **2010** toutes installées dans ces nouveaux bâtiments de type **ACCES INDUSTRIE**.

Ce programme a été mis en place pour aboutir à un modèle type d'agence intégrant un même visuel d'identification de la société et des fonctionnalités optimales pour sa vie au quotidien tout en respectant l'environnement.

Ainsi, les ateliers d'ACCES INDUSTRIE, sont très lumineux et leur hauteur, adaptée à ses machines, facilite et autorise toutes les manœuvres requises dans leur maintenance préventive ou lors de réparations.

De plus, chaque poste de travail a été minutieusement pensé et adapté aux types de travaux correspondants : ateliers de réparation et de révision, magasin de stockage des pièces détachées, aires de charge pour les machines électriques, bureaux accueillants pour la clientèle.

Une aire de lavage, accompagnée d'un déboureur, répondant aux normes environnementales, jouxte l'extérieur de chaque bâtiment. Un séparateur d'hydrocarbure a également été ajouté à la structure pour la récupération des huiles usagées et de vidange.

Enfin, le stockage des machines se fait sur une aire de taille confortable qui permet, à la fois un parcage des machines étudié, et, aux techniciens et chauffeurs, de pouvoir optimiser les manœuvres de la logistique interne, à l'arrière de l'atelier de maintenance, en toute sécurité au sein de l'agence.



UN PARC D'une très grande diversité

ACCES INDUSTRIE possède un parc important de nacelles élévatrices et de chariots, ce qui lui permet de répondre à la diversité des besoins de ses clients.

Les nacelles élévatrices sont des machines auto-motrices conçues pour élever des personnes devant travailler en hauteur, pouvant être commandées du sol ou du poste de commandes intégré au panier.

En complément de ses nacelles, ACCES INDUSTRIE a ajouté progressivement de nouvelles gammes :

- des chariots télescopiques, conçus pour soulever de lourdes charges à hauteur de travail,
- des chariots industriels pour décharger ou déplacer des palettes sur le chantier.

L'intégration de ces gammes se justifie par une grande synergie de clientèle, de moyens techniques et logistiques employés, et permet d'être plus en amont sur le chantier.

Cela a également pour effet de densifier le réseau dans des zones géographiques à potentiel plus restreint, favorisant ainsi des économies importantes de coûts de transport.

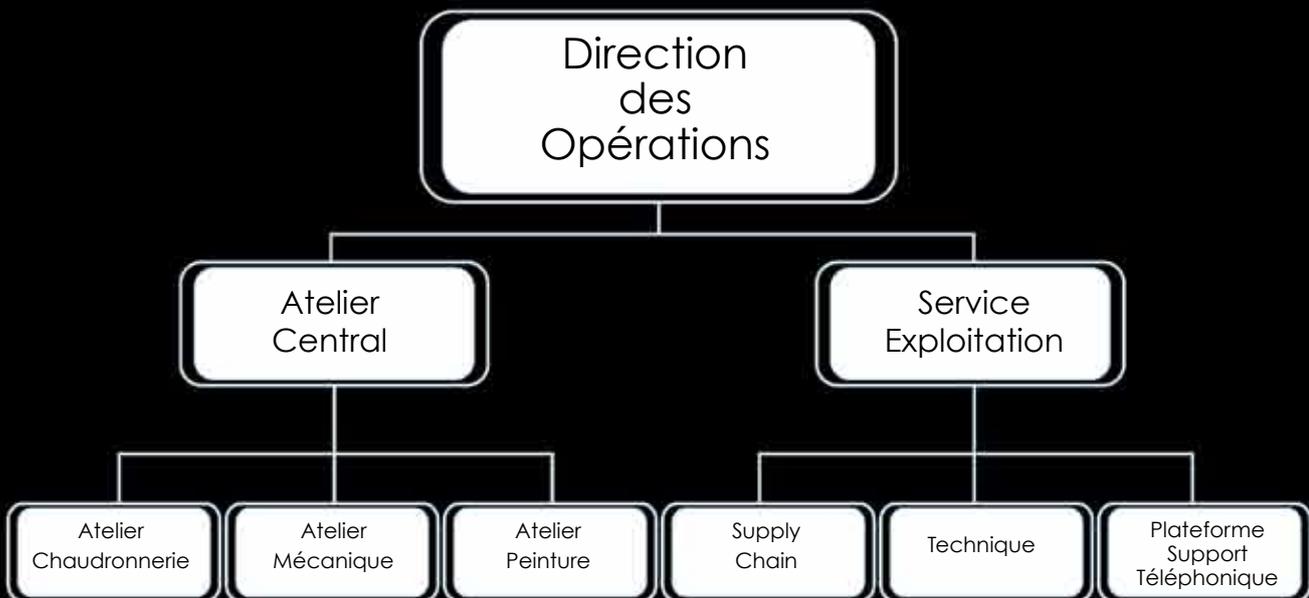
Fin 2010, le parc d'ACCES INDUSTRIE comprenait plus de 5 500 machines.

Environ 84% des nacelles ont été acquises auprès des plus grands constructeurs mondiaux comme JLG Industries, Génie Industries (filiale de Terex).

Pour les chariots télescopiques, ACCES INDUSTRIE s'est fournie, principalement, auprès des spécialistes du secteur : Manitou, Caterpillar, JCB et JLG.

La limitation du nombre de fournisseurs de matériels permet de réduire la charge administrative associée à l'acquisition d'équipements et de limiter les dépenses d'exploitation en optimisant le stock de pièces détachées.





L'ATELIER CENTRAL

L'ATELIER CENTRAL et le SERVICE EXPLOITATION dépendent tous les deux de la DIRECTION DES OPERATIONS

Véritables professionnels de la technique, ces deux pôles permettent, par leur activité, d'avoir un parc de machines toujours au top de sa forme et de la technicité.

L'ATELIER CENTRAL

L'atelier central a deux missions à assumer quotidiennement :

- réparer les machines lors des pannes,
- rénover en continu le parc d'ACCES INDUSTRIE.

Cet atelier est aujourd'hui, installé à Fauillet (47400) près de Tonneins, sur un site moderne de 8 000 m².

Les 20 salariés qui le composent sont divisés en 3 pôles d'activité :

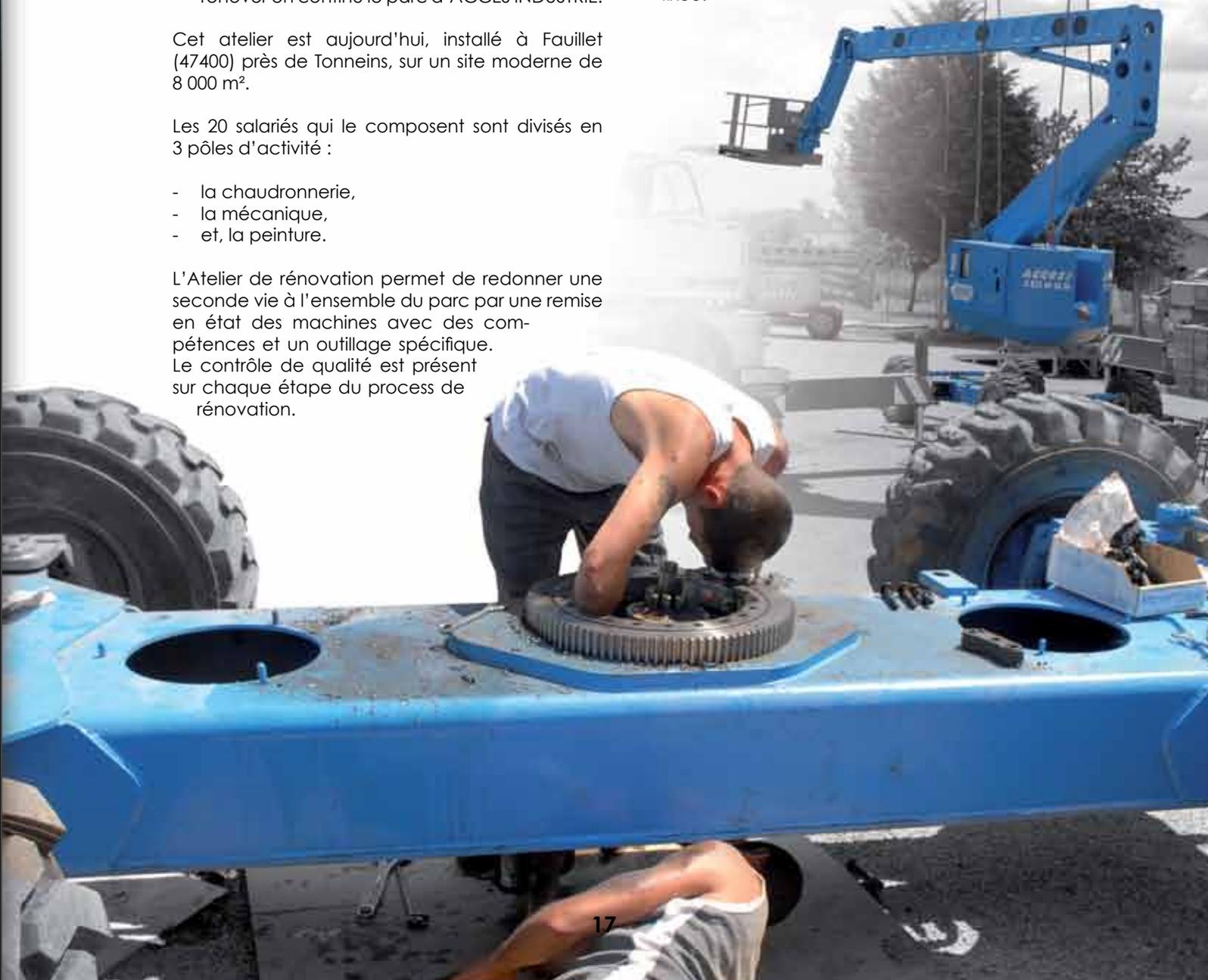
- la chaudronnerie,
- la mécanique,
- et, la peinture.

L'Atelier de rénovation permet de redonner une seconde vie à l'ensemble du parc par une remise en état des machines avec des compétences et un outillage spécifique. Le contrôle de qualité est présent sur chaque étape du process de rénovation.

En employant de la main d'œuvre qualifiée et ayant une parfaite connaissance des machines, ACCES INDUSTRIE peut assurer une parfaite sécurité de ses nacelles et par là-même celle de ses clients utilisateurs.

L'Atelier central de rénovation analyse chaque machine pour définir les interventions les plus judicieuses à réaliser. La maîtrise des coûts de rénovation assure la rentabilité de cette activité.

La mise en place de l'Atelier central permet d'agir préventivement et curativement sur l'ensemble du parc, allongeant ainsi significativement la durée de vie des machines et collant parfaitement à la stratégie qu'ACCES INDUSTRIE s'est fixée.



LE SERVICE EXPLOITATION

LE SERVICE EXPLOITATION

Le SERVICE EXPLOITATION est composé de 3 pôles :

- la plateforme support téléphonique,
- le service technique,
- la Supply Chain.

LA PLATEFORME SUPPORT TELEPHONIQUE

La plateforme support téléphonique regroupant 5 personnes, est hébergée au sein du Service Exploitation sis à Fauillet (47400). Equipée d'une technologie lui permettant de gérer de façon optimale les appels entrants, et de répondre dans les meilleures conditions avec rapidité à ses interlocuteurs.

Ses missions sont les suivantes :

- être disponibles et dépanner le plus rapidement possible nos clients,
- être en soutien de nos techniciens itinérants sur diverses interventions,
- être le moteur sur la remontée d'informations pour permettre à nos animateurs techniques d'orienter leur politique technique régionale.

Véritable vecteur de la stratégie de l'entreprise dans le domaine technique, la plateforme support téléphonique gère de multiples appels, dénouant ainsi de nombreuses situations sur chantiers.

LE SERVICE TECHNIQUE

Le pôle technique composé de 2 personnes, est hébergé au sein du Service Exploitation sis à Fauillet (47400).

Ses missions sont les suivantes :

- analyser les questions techniques du réseau pour trouver les réponses adéquates à celles-ci,
- être le lien entre le réseau et les services supports centraux pour tous les dossiers techniques ou liés au fonctionnement des ateliers sur l'ensemble des agences,
- s'assurer du bon fonctionnement des agences, notamment en termes de sécurité et d'environnement en mettant en place des procédures à suivre.

Véritable support de la stratégie sécurité au sein de l'entreprise, le service Technique du service exploitation est attentif au bon fonctionnement des agences, tant en matière de sécurité, que de bonnes conditions de travail.



LA SUPPLY CHAIN,

composée de 8 personnes, est hébergée au sein du Service Exploitation sis à Fauillet (47400).

Une responsable de service, secondée de quatre approvisionneurs et de deux magasiniers, gère l'approvisionnement en pièces pour le réseau France et pour les filiales situées en Espagne, au Portugal et au Maroc. Ce service fait également appel à un Chargé d'Etudes.

Ses missions sont les suivantes :

- approvisionner le réseau Agences en France, et filiales à l'étranger (Espagne, Portugal, Maroc) en pièces détachées et consommables nécessaires à leur fonctionnement et au travail des ateliers,
- optimiser la gestion des stocks,
- négocier les prix d'achat et faire du sourcing,
- suivre les livraisons au départ du magasin à destination des diverses agences ou filiales,
- élaborer des statistiques par collectes, traitement et interprétation des données, dans le but, toujours, d'améliorer la qualité du travail du réseau.

En un mot être efficace (en répondant dans les plus brefs délais) et efficient (en produisant plus à moindre coût).

Ce service est au cœur même des demandes des agences. De sa rapidité et de ses performances dépendent le service que distribuent les agences du réseau à notre clientèle.



L'HUMAIN, Toujours, au cœur de la stratégie d'entreprise

ACCES INDUSTRIE a la conviction que l'implication et le développement de ses collaborateurs sont les bases essentielles d'une croissance durable et profitable.

C'est pourquoi lors de chaque intégration, les nouveaux salariés bénéficient d'un parcours constitué de 120 heures de formation et permettant la découverte de l'entreprise et du métier.

En 2010, ACCES INDUSTRIE a poursuivi sa politique formation mise en place depuis 2006 en l'axant désormais sur l'individualisation et la professionnalisation des parcours de formation des salariés dans l'objectif de répondre à l'évolution et à l'épanouissement de chacun.

Quelques chiffres : Effectif

Groupe : **471 salariés**

France	372 salariés
Espagne	60 salariés
Portugal	28 salariés
Maroc	11 salariés

Moyenne d'âge de l'effectif ACCES INDUSTRIE France :

33,12 ans
Formation

En France :

- 12 179** heures dispensées
- 370** salariés formés
- 26** contrats d'apprentissage
- 3** contrats de professionnalisation



DONNÉES BOURSIÈRES

Changement de marché boursier

La société ACCES INDUSTRIE, suite au vote favorable de son assemblée générale ordinaire en date du 25 mai 2010, a opéré son transfert du marché réglementé Euronext Paris compartiment C vers le marché multilatéral de négociation Alternext de Nyse – Euronext Paris en date du 25 août 2010.

Cette décision a fait suite aux nouvelles dispositions de la loi du 19 octobre 2009 et à l'adaptation par l'AMF de certains articles de son règlement général par arrêté du 4 novembre 2009 ; ces dispositions visant à ouvrir Alternext aux sociétés cotées des compartiments B et C d'Euronext, souhaitant s'affranchir d'un certain nombre de contraintes qui ne se justifient véritablement que pour les moyennes et larges capitalisations boursières.

Ce transfert n'a, en rien, impacté la stratégie de transparence financière de la société ACCES INDUSTRIE.

Relations avec les actionnaires et investisseurs

L'information financière relative à la société ACCES INDUSTRIE est transmise au travers :

- du rapport financier annuel,
- des communiqués de presse et avis financiers,
- du site Internet du Groupe : www.acces-industrie.com

Contacts ACCES INDUSTRIE

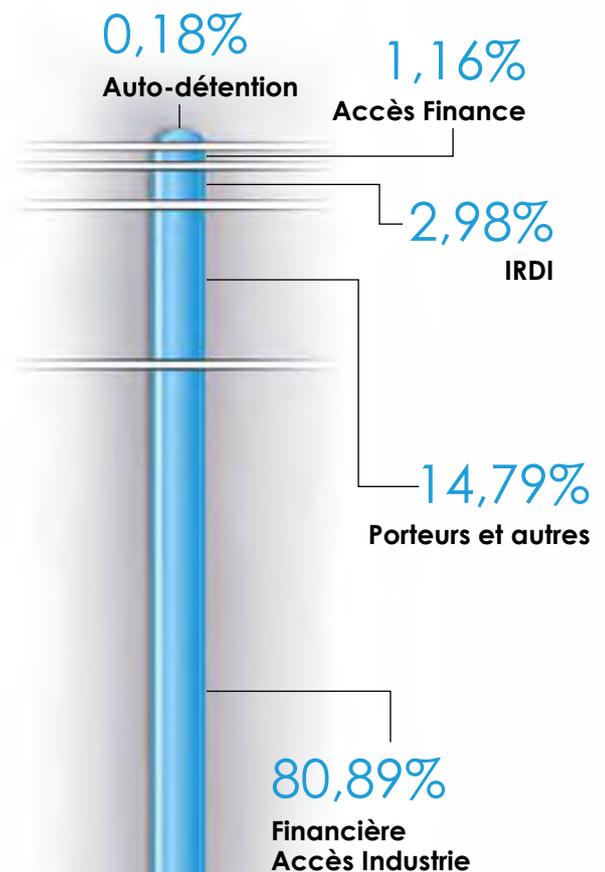
Relation analyste et investisseur institutionnel	Relation actionnaire
Eric LACOMBE	Faustine VERDINI
Directeur Financier	Assistante Juridique

ACCES INDUSTRIE

2, rue du Pont de Garonne 47400 Tonneins
Tél. +33 (0) 5 53 88 27 98 - Fax +33 (0) 5 53 88 30 90
finances@acces-industrie.com

Code ISIN	FR 0010567032
Mnémonique	ALACI
Code Bloomberg	ALACI : FP
Secteur d'activité	Services d'appui professionnels
Marché	ALTERNEXT PARIS
Classification sectorielle FTSE (ICB)	2790 (Services supports)
Sous secteur	2791 (Services d'appui professionnels)
Éligibilité au PEA	OUI
Capital au 31/12/2010	1 738 224,30 €
Nombre de titres ordinaires	5 794 081
Valeur nominale	0,30 €
Cours (clôture) au 31/12/2010	2,62 €
Flottant en % du capital au 31/12/2010	12,25 %
Capitalisation boursière au 31/12/2010	15,18 M€

Actionnariat au 31 décembre 2010



Calendrier prévisionnel 2011

Chiffre d'Affaires 2010	11 février 2011
Communiqué Résultats 2010	05 avril 2011
Chiffre d'Affaires du 1 ^{er} Trimestre 2010	06 mai 2011
Assemblée générale	27 mai 2011
Chiffre d'Affaires 1 ^{er} Semestre 2010	05 août 2011
Chiffre d'Affaires 3 ^{ème} Trimestre 2010	04 novembre 2011
Chiffre d'Affaires 4 ^{ème} Trimestre 2010	11 février 2012



SOMMAIRE

Page 25	Attestation de l'émetteur
Page 27	Rapport de gestion
Page 67	Comptes et annexe consolidés au 31 décembre 2010
Page 125	Comptes et annexe sociaux au 31 décembre 2010
Page 154	Rapports des Commissaires aux Comptes
Page 156	Modalités de mise à disposition du rapport financier annuel



06 06 06

ACCESS

1148

ACCESS

0 025 06 06 06

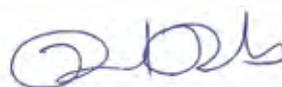
• RANGER !
• CLASSER !
• PROTÉGER !

ATTESTATION DE L'EMETTEUR

« J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes clos le 31 décembre 2010 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés. »

Fait à Tonneins, le 31 mars 2011

Daniel Duclos
Président du Directoire





RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.



1 Rapport sur la gestion du Groupe

Le périmètre de consolidation est constitué des sociétés suivantes :

- ACCES INDUSTRIE,
- ACCES INDUSTRIE ESPAÑA,
- ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.,
- MAROC ELEVATION.

1.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La période de décélération s'est poursuivie, pour le Groupe, au début de l'exercice 2010. Chacune des sociétés du Groupe a renoué avec la croissance au second semestre pour retrouver, en fin d'année, un volume d'activité comparable à celui précédant la crise. Grâce à d'importants efforts, la chute des prix de location a pu être enrayée, mais ceux-ci restent encore faibles et pénalisent la rentabilité du Groupe, particulièrement en Espagne.

En France, les taux d'utilisation ayant retrouvé leurs niveaux habituels, l'accent a été mis sur la maîtrise des prix de locations avec la mise en place de contrôles de rentabilité pour chaque dossier et d'une politique de yield management.

En Espagne, malgré l'arrêt de la chute des prix et des taux d'utilisation satisfaisants, la rentabilité de la société n'a pas retrouvé de niveau suffisant. Un nouveau plan de restructuration a donc été initié en fin d'année 2010, avec la fermeture programmée début 2011, des agences de Valence et Gérone, la réduction des structures du siège et le renvoi vers les autres sociétés du Groupe d'une partie du parc de machines. Les coûts de ce plan de restructuration figurent sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat.

Au Maroc, au mois d'avril 2010, une seconde agence a été ouverte à Tanger ; des machines ont été envoyées par le Groupe vers cette nouvelle agence dont l'activité a vraiment décollé en septembre, permettant à MAROC ELEVATION de presque quadrupler son Chiffre d'Affaires mensuel entre le début et la fin de l'année.

Enfin, le Portugal, quant à lui, poursuit son développement de l'activité « mini-pelles ». Cette filiale a renoué avec la rentabilité au second semestre 2010.

Le Groupe ACCES INDUSTRIE a maintenu ses investissements à un niveau très faible afin de dégager la trésorerie nécessaire aux remboursements de son crédit syndiqué qui se sont élevés à 16 000 K€ sur l'exercice. Le montant de la partie « revolving » restant dû au 31/12/2010 s'élève à 6 500 K€.

Sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 25 mai 2010, le Directoire, lors de sa séance du 16 juin 2010, a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 114 783 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants.

Le mode d'amortissement des machines destinées à la location a été revu à compter du 1er janvier 2010 ; la durée d'amortissement de certaines machines a été allongée afin de traduire dans les comptes la durée réelle d'utilisation de ces machines.

SYNTHESE DES RESULTATS 2010 ET PRINCIPAUX INDICATEURS

- Le Chiffre d'Affaires s'élève à 58,7 M€ au 31 décembre 2010 contre 55,1 M€ au 31 décembre 2009.
- Le résultat opérationnel courant s'élève à 8,7 M€ au 31 décembre 2010 contre 0,7 M€ au 31 décembre 2009.
- Le résultat net part du Groupe s'élève à + 2,1 M€ au 31 décembre 2010 contre - 7,2 M€ au 31 décembre 2009.

Financement des machines et du matériel de transport :

Depuis la signature, le 8 octobre 2007, du contrat de crédit syndiqué, ACCES INDUSTRIE finance ses acquisitions de machines par l'emprunt et l'autofinancement. Cependant, compte tenu de l'utilisation de la totalité de la partie « emprunt moyen terme » du crédit syndiqué et du contexte de réduction de Chiffre d'Affaires, les investissements réalisés en 2010 ont été très faibles. Leur montant (immobilisations corporelles) s'est élevé à 2 205 K€.

Modification des durées d'amortissement des machines destinées à la location

Le Groupe ACCES INDUSTRIE disposait, au 31/12/2009, d'un parc de 5 440 machines destinées à la location d'une valeur nette comptable de 107 674 K€.

Ces machines étaient amorties sur 10 ans à hauteur de 85% de leur valeur à neuf ; elles avaient donc une valeur résiduelle égale à 15% de leur valeur à neuf au bout de 10 ans.

Compte tenu de la date de fabrication des plus anciennes de ces machines (à partir de 1995), le Groupe a constaté que leur durée d'utilisation réelle dépassait cette durée d'amortissement de 10 ans. Cet état de fait est largement imputable à la politique d'entretien du parc mise en place par ACCES INDUSTRIE.

La durée réelle d'utilisation est variable selon le type de machines : synthétiquement, plus celles-ci sont destinées à atteindre des hauteurs élevées, plus leur structure est de conception robuste ; en outre, les machines de grande hauteur sont statistiquement utilisées moins d'heures par jour et plus délicatement que les machines plus « petites ». Parallèlement, pour les machines dont la durée de vie a été portée à 15 ans ou plus, le pourcentage de valeur à neuf amortie a été porté de 85% à 90%.

Les durées d'amortissement et les pourcentages de valeur résiduelle par type de machines sont donc les suivants :

Famille	Nouvelles durées de vie (en années)	Nouvelles valeurs résiduelles en %	Anciennes durées de vie (en années)	Anciennes valeurs résiduelles en %
Ciseau E < 10 m	10	15 %	10	15 %
Nacelle / VL	10	15 %	10	15 %
Piaf 560 & 550	11	15 %	10	15 %
Push + Monte Charge	11	15 %	10	15 %
Toucan	11	15 %	10	15 %
Chariot Industriel	12	15 %	10	15 %
Ciseau E > 11 m	12	15 %	10	15 %
Mat Droit ATN (Piaf 880R et 1000R)	12	15 %	10	15 %
Mini Pelle	12	15 %	10	15 %
Piaf 810 (chenille)	12	15 %	10	15 %
Ciseau D	12	15 %	10	15 %
Boom D <= 12 m	15	10 %	10	15 %
Boom E <= 13 m	15	10 %	10	15 %
Boom E >= 14 m	15	10 %	10	15 %
Boom D 14-21 m	15	10 %	10	15 %
Chariot Frontal	15	10 %	10	15 %
Chariot télescopique	15	10 %	10	15 %
Flèche 14-15 m (S40 et S45)	15	10 %	10	15 %
Flèche 16-22 m	18	10 %	10	15 %
Boom D > 21 m	18	10 %	10	15 %
Flèche > 22 m	18	10 %	10	15 %

Boom = bras articulé

E = à énergie électrique / D = à énergie diesel

Ces modifications ont eu pour effet direct sur les comptes une réduction de la dotation aux amortissements 2010 de 6 143 K€.

1.2 CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Le Chiffre d'Affaires consolidé s'établit à 58,7 M€ en hausse de 6,46 % par rapport à l'exercice 2009.

ACCES INDUSTRIE tire son Chiffre d'Affaires principalement des montants facturés aux clients pour la location de nacelles élévatrices et de chariots télescopiques, incluant la refacturation de services accessoires (assurance, transport, carburant) et la facturation de réparations imputables au client.

1.2.1 Chiffre d'Affaires par zones géographiques

Valeurs en Milliers d'euros	31.12.2010		31.12.2009		Evolution du CA
	CA IFRS	CA en %	CA IFRS	CA en %	
France	48 873	83,28%	46 749	84,81%	4,5%
Espagne	5 412	9,22%	4 720	8,56%	14,7%
Portugal	3 157	5,38%	3 047	5,53%	3,6%
Maroc	1 241	2,11%	607	1,10%	104,4%
TOTAL GROUPE	58 683	100,00%	55 123	100,00%	6,5%



1.2.2 Localisation des agences

Le Groupe a ouvert une nouvelle agence à Tanger au Maroc en avril 2010

En France, l'agence Reims – Tinqueux (51) sis ZI du Moulin de l'Ecaille a été transférée à Tinqueux (51) Zone Industrielle du Mont Saint Pierre dans une nouvelle agence construite sur mesure pour ACCES INDUSTRIE.

L'agence créée début 2010 à Saint Omer devait permettre l'expérimentation d'un modèle de fonctionnement allégé. Ce modèle s'étant révélé inefficace, l'agence a été fermée en fin d'année 2010.

En Espagne, les agences de Valence et de Gérone seront fermées début 2011 suite à l'application d'un nouveau plan de restructuration initié en fin d'année 2010.

Au 31 décembre 2010, le Groupe compte ainsi 40 agences dont 29 en France, 7 en Espagne (dont 2 seront fermées en janvier 2011), 2 au Portugal, et 2 au Maroc, contre 37 au 31 décembre 2009.

1.3 RESULTATS CONSOLIDES 2010

1.3.1 Compte de résultat consolidé

en milliers d'euros	31.12.2010	En % du CA	31.12.2009	En % du CA	Evolution en %
Ventes de marchandises / Produits	208	0,35%	98	0,17%	112,24%
Prestations de services	58 475	99,65%	55 025	99,82%	6,27%
Chiffre d'Affaires	58 683	100,00%	55 123	100,00%	6,46%
Achats consommés	-3 381	-5,76%	-2 406	-4,36%	40,52%
Charges externes	-18 740	-31,93%	-16 784	-30,45%	11,65%
Charges de personnel	-17 199	-29,31%	-15 821	-28,70%	8,71%
Impôts et taxes	-957	-1,63%	-2 208	-4,01%	-56,66%
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)	-10 322	-17,59%	-17 401	-31,57%	-40,68%
Autres produits	682	1,16%	297	0,54%	129,63%
Autres charges	-20	-0,03%	-106	-0,19%	-81,13%
Résultat opérationnel courant	8 746	14,90%	694	1,26%	1160,23%
Autres charges opérationnelles	-1 310	-2,23%	-1 343	-2,44%	-2,46%
Résultat opérationnel	7 436	12,67%	-649	-1,18%	N/A
Coût de l'endettement financier net	-3 998	-6,81%	-4 642	-8,42%	-13,87%
Autres produits financiers	17	0,03%	55	0,10%	-69,09%
Autres charges financières	-1 043	-1,78%	-1 031	-1,87%	1,16%
Résultat financier	-5 024	-8,56%	-5 618	-10,19%	-10,57%
Résultat avant impôt	2 412	4,11%	-6 267	-11,37%	N/A
Impôts	-309	-0,53%	-898	-1,63%	-65,59%
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 103	3,58%	-7 165	-13,00%	N/A

1.3.2 Analyse du résultat

1.3.2.1 Chiffre d'Affaires

La part du Chiffre d'Affaires « Location et services associés » est passée de 54 861 K€ en 2009 à 58 437 K€ en 2010, soit une progression de + 6,5 %.

Cette augmentation a été réalisée avec un parc de machines stable et malgré un prix moyen en diminution de 4 % principalement grâce à de meilleurs taux d'utilisation ; le nombre de jours loués a progressé de 10,65 % entre 2009 et 2010 pour retrouver un niveau voisin de celui de 2008 :

Nombre de jours loués en 2008 = 731 780

Nombre de jours loués en 2009 = 659 425

Nombre de jours loués en 2010 = 729 670

1.3.2.2 Achats consommés

Achats consommés : ce poste comprend les coûts liés aux pièces et fournitures utilisées pour la réparation et la rénovation des machines louées, ainsi que pour le matériel de transport.

A l'intérieur de ce poste les charges qui expliquent l'augmentation sont :

- les pièces de rechange,
- les lubrifiants machines,
- le carburant machines,
- la peinture pour machines.

Soit toutes les charges directement liées à l'utilisation des machines.

La forte augmentation de la consommation de pièces et fournitures machines a les causes suivantes :

- l'augmentation du nombre de jours loués (cf point 1.3.2.1) ;
- le vieillissement du parc de machines ; les machines étant plus anciennes nécessitent davantage de travaux d'entretien et de maintenance ;
- certains travaux (remplacement des flexibles des machines) qui étaient auparavant sous-traités sont maintenant assurés par les techniciens de ACCES INDUSTRIE, ce qui a pour effet de minorer la rubrique de charges externes « entretiens et réparations » et d'augmenter la rubrique « Achats de pièces détachées ».

1.3.2.3 Charges externes

Ces charges se décomposent de la façon suivante :

en milliers d'euros	2010	% CA	2009	% CA	Evolution des charges externes en %
Achats sous-traitance	524	0,89%	524	0,95%	0,00%
Achats non stockés - Matériels et Fournitures	2 735	4,66%	2 198	3,99%	24,43%
Sous traitance	136	0,23%	137	0,25%	-0,73%
Redevances et charges locatives	5 767	9,83%	4 886	8,86%	18,03%
Entretien et réparations	1 902	3,24%	2 224	4,03%	-14,48%
Primes d'assurance	1 075	1,83%	1 042	1,89%	3,17%
Services extérieurs - Divers	45	0,08%	38	0,07%	18,42%
Personnel extérieur	89	0,15%	40	0,07%	122,50%
Honoraires	878	1,50%	799	1,45%	9,89%
Publicité	266	0,45%	306	0,56%	-13,07%
Transports	2 930	4,99%	2 340	4,25%	25,21%
Déplacements, missions & réceptions	1 368	2,33%	1 460	2,65%	-6,30%
Frais postaux & télécommunications	608	1,04%	654	1,19%	-7,03%
Services bancaires	85	0,14%	73	0,13%	16,44%
Autres services	679	1,16%	545	0,99%	24,59%
Transfert de charges	-348	-0,59%	-481	-0,87%	-27,65%
TOTAL DES CHARGES EXTERNES	18 740	31,93%	16 784	30,45%	11,65%

Ces charges comprennent les coûts directs, tels que les locations de nacelles en « Operating Lease », les coûts de carburant, de transport, d'assurance, de maintenance et de rénovation ordinaire des machines ainsi que les coûts administratifs. Les coûts directs sont soit facturés au client, soit compris dans les tarifs de location à la journée, en fonction des accords passés avec les clients.



Les postes significatifs ont connu les évolutions suivantes :

- **Achats sous-traitance** : dans ce poste figurent les visites périodiques, en France, de certification des machines. Il varie proportionnellement à l'évolution du parc de machines en France. Le parc moyen de 2010 ne s'est pas accru par rapport au parc moyen de 2009.
- **Achats non stockés de matières et fournitures** : l'augmentation de ce poste provient
 - **En France** : en 2009, la prise en charge des pièces par le fournisseur de machines JLG pour les réparations de machines sous garantie s'était élevée à 347 K€ ; étant donné l'arrêt d'acquisition de machines neuves, aucun avoir de ce type n'a été constaté en 2010.
 - **En Espagne** : l'augmentation du poste de carburant
 - **Au Portugal** : l'augmentation du poste « gaz »
 - **Au Maroc** : l'augmentation de l'activité.
- **Redevances et charges locatives** :
 - les locations mobilières augmentent du fait de la location par ACCES INDUSTRIE, d'un nombre croissant de machines destinées à la location,
 - les locations immobilières augmentent en raison de l'ouverture de deux nouvelles agences en Espagne et d'une au Maroc.

- **Entretien et réparations** : La diminution de ce poste provient essentiellement de la diminution des entretiens de nacelles ; en effet, une partie importante de ces coûts d'entretien (le remplacement des flexibles) qui faisait auparavant l'objet d'un contrat de maintenance est maintenant réalisée directement par l'équipe technique d'ACCES INDUSTRIE. Cela a eu pour effet, d'une part, une réduction de ces coûts et d'autre part leur reclassement du poste « entretien et réparations » au poste « achats consommés » (voir point 1.3.2.2).
- **Assurances** : les charges d'assurances restent stables.
- **Honoraires** : la majeure partie de leur augmentation est due aux honoraires de consultants en matière de « Yield management » supportés en 2010.
- **Publicité** : les coûts publicitaires et de communication ont continué à être réduits :
 - grâce à la quasi suppression des opérations de « portes ouvertes »,
 - et à la réduction des achats d'objets publicitaires.
- **Transports** : ce poste ne concerne que le transport externe ; celui-ci est utilisé en partie pour absorber les fortes périodes d'activité durant lesquelles notre propre flotte se révèle insuffisante. L'augmentation du nombre de jours de location (point 1.3.2.1) affecte donc significativement ce poste qui retrouve son niveau de l'exercice 2008 (où il s'élevait à 3 156 K€).
- **Déplacements, missions et réceptions** : compte tenu d'une meilleure maîtrise des coûts ce poste a continué à diminuer en 2010.
- **Frais postaux et télécommunications** : la légère diminution de ces coûts a pour origine, au Portugal, le changement d'opérateur téléphonique ayant permis de bénéficier de meilleurs tarifs.
- **Autres services** : ce poste augmente en raison de la refacturation, de la part de la société A.T.N. du salaire et des charges de personnel administratif.

1.3.2.4 Charges de personnel

Ces charges se décomposent de la façon suivante :

en milliers d'euros	2010	% CA	2009	% CA	Evolution des charges de personnel en %
Rémunérations du personnel (hors intéressement)	12 444	21,21%	11 753	21,32%	5,88%
Intéressement	176	0,30%	0	0,00%	NS
Charges sociales	4 884	8,32%	4 603	8,35%	6,10%
Production immobilisée	-229	-0,39%	-212	-0,38%	8,02%
Remboursements de frais de formation	-76	-0,13%	-322	-0,58%	-76,40%
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL	17 199	29,31%	15 821	28,70%	8,71%

La production immobilisée reprend les coûts du personnel interne affecté au développement des logiciels immobilisés et à la rénovation des nacelles.

Les transferts de charges correspondent principalement à des remboursements de frais de formation de la part de l'organisme de suivi des formations.

L'augmentation des charges de personnel a pour causes :

- ouvertures d'agences : en 2010, 3 agences ont été ouvertes. Si l'ouverture des 2 agences espagnoles s'est effectuée par reclassement géographique du personnel existant (donc sans recrutements), l'ouverture de la seconde agence marocaine, ainsi que le fort développement de cette filiale ont eu pour effet un accroissement de l'effectif moyen de 4 personnes et de l'effectif de clôture de 6 personnes,
- techniciens réseau : afin de répondre au besoin croissant d'entretien des machines, les équipes de techniciens en agence ont été renforcées en France et au Portugal.

1.3.2.5 Impôts et taxes

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Ce poste comprend principalement ces taxes.

D'une part, le montant cumulé de ces deux taxes, soit 909 K€, est nettement inférieur au montant de la taxe professionnelle en 2009 (soit 1 607 K€).

D'autre part, à la suite du changement fiscal mentionné ci-dessus, le Groupe a réexaminé le traitement comptable de l'impôt en France au regard des normes IFRS, en tenant compte des derniers éléments d'analyse disponibles sur le traitement comptable des impôts et taxes, et notamment ceux fournis par l'IFRIC.

Le Groupe a considéré que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduisait en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

- la CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et sera donc comptabilisée en 2010 comme cette dernière en charges opérationnelles ;
- la CVAE, qui selon l'analyse du Groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Pour conduire son analyse, la société a notamment pris en considération les décisions de rejet d'ajout du sujet à son agenda formulées par l'IFRIC en mars 2006 et mai 2009 sur la question du champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». L'IFRIC a en effet précisé que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le Groupe a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques mentionnées dans cette conclusion, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

La CVAE de l'exercice 2010, d'un montant de 567 K€ a été inscrite sur la ligne « Impôt sur le résultat » du compte de résultat.

1.3.2.6 Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)

Les dotations aux amortissements concernent l'amortissement du parc machines d'ACCES INDUSTRIE, y compris les machines objet des crédits-bails. Les machines sont amorties selon la méthode linéaire sur 10 ans à 18 ans selon le type de machines, sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction d'une valeur résiduelle évaluée à 10 % ou 15 % ; ceci reflète au mieux la durée de vie économique de ces machines.

Les amortissements comprennent par ailleurs l'amortissement des actifs incorporels, à savoir les logiciels et les droits au bail. Les provisions comprennent les provisions pour stocks et créances douteuses ainsi que les provisions pour risques et charges.

La baisse de 7 079 K€ constatée sur cette ligne du compte de résultat a pour origine les principales variations suivantes :

- *Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles :*
Compte tenu des prévisions de cash-flows futurs, une provision de 190 K€ avait été constituée en 2009 sur la marque « ACCES INDUSTRIE » ; les résultats 2010 ainsi que les nouvelles prévisions de cash-flows futurs ont permis de reprendre cette provision au 31/12/2010.



- *Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles :*
Ainsi que cela a été exposé plus haut, les règles d'amortissement des machines ont été modifiées le 01/01/2010. Ces modifications ont eu pour effet direct sur les comptes une réduction de la dotation aux amortissements 2010 de 6 143 K€.
- *Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations :*
Des provisions avaient été constatées, au 31/12/2009, à hauteur de 271 K€ afin de prendre en compte à la fois la dépréciation de certaines machines au-delà des amortissements pratiqués et le fait que certains agencements et installations des anciennes agences de Aix et Paris-Nord ne pourront être récupérés lorsque les locaux seront restitués à leur propriétaire. Ces dernières provisions ont été reprises en 2010.
- *Dotations aux provisions pour créances douteuses :*
La progression du Chiffre d'Affaires, ainsi que la fragilisation de l'économie en général ont conduit à une augmentation des provisions pour créances douteuses.

1.3.2.7 Autres charges / produits

Ces postes sont principalement constitués de plus ou moins-values sur la cession d'immobilisations : nacelles obsolètes, véhicules de transport de machines trop anciens.

1.3.2.8 Autres charges opérationnelles

Compte tenu de leur montant, ainsi que de leur caractère anormal, inhabituel et peu fréquent, certaines charges ont été classées en « autres produits et charges opérationnels » :

Les autres produits et charges opérationnels sont :

en milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Autres produits opérationnels	0	0
Restructuration Espagne - transport des machines des agences Espagne aux agences France	-16	-111
Restructuration Espagne - remise en état des machines revenues d'Espagne en France	-222	-278
Restructuration Espagne - provisions pour licenciements	-223	0
Restructuration Espagne - autres charges	-215	-13
Indemnités de licenciement	-207	-446
Coûts de fermeture d'agences	-279	-262
Coût engagés sur un projet immobilier abandonné	-50	-
Charge pour attribution d'actions gratuites	-98	-234
Autres charges opérationnelles	-1 310	-1 343
PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	-1 310	-1 343

- *Restructurations Espagne* :
 - *restructuration 2008* : étant donnée la forte réduction de l'activité en général et du secteur du bâtiment en particulier en Espagne, 247 machines situées en 2008 en Espagne ont été transférées en France, Portugal et Maroc. Compte tenu de leur mauvais état général, toutes ces machines ont été révisées et réparées par l'atelier central de réparation d'ACCES INDUSTRIE avant d'être expédiées vers leur nouvelle agence d'affectation. Durant l'exercice 2010, il y a encore eu des coûts relatifs aux machines nécessitant les réparations les plus importantes.
 - *restructuration 2011* : malgré le précédent plan de restructuration, la filiale espagnole a continué à générer d'importantes pertes. Un nouveau plan de restructuration a donc été mis en place entre fin 2010 et début 2011, dont les différents volets sont :
 - une recapitalisation par incorporation de créance afin de reconstituer les fonds propres de la société ; cette recapitalisation est intervenue en novembre 2010,
 - la fermeture des agences de Valence et Gérone en janvier 2011 et le licenciement du personnel de ces agences,
 - la restitution à ACCES INDUSTRIE du nombre de machines utilisées par ces 2 agences (soit 140 machines) début 2011,
 - le licenciement, en janvier 2011 d'une partie du personnel du siège social de Barcelone.

Les coûts liés à cette seconde restructuration ont été constatés ou provisionnés en 2010.

- *Indemnités de licenciement* :
Compte tenu de leur caractère important et inhabituel, les indemnités de licenciement ont été considérées comme étant des charges opérationnelles.
- *Coûts de fermeture d'agences* :
Les locaux des agences d'Aix et de Paris Nord ayant été jugés inappropriés à notre activité, tant du fait de leur vétusté que de leur configuration non adaptée à notre fonctionnement actuel, leurs baux ont été résiliés avant leur échéance au profit de locaux neufs et correspondants à nos besoins. De ce fait, ont été constatés en charges opérationnelles :
 - en 2009 : le montant des loyers restants dus jusqu'à la date d'expiration des baux, ainsi que, pour Aix-en-Provence, le montant des travaux de remise en état de l'agence ;
 - en 2010 : la valeur nette comptable des agences et installation abandonnés, ainsi que, pour Paris Nord, le montant des travaux de remise en état de l'agence.

1.3.2.9 Résultat financier

Le détail du résultat financier net est le suivant :

en milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Coût de l'endettement financier net		
Emprunts bancaires	-3 564	-4 061
Intérêts sur emprunt obligataire	-456	-456
Intérêts sur crédit-bail	23	-125
TOTAL	-3 998	-4 642
Autres produits financiers		
Revenu des créances	8	36
Actualisation des créances	5	13
Changement d'évaluation	0	0
Juste valeur des instruments de couverture de taux	0	0
Autres produits financiers	4	6
TOTAL	17	55
Autres charges financières		
Impact lié au coût amorti	-551	-508
Juste valeur des instruments de couverture de taux	99	182
Frais liés aux financements	-491	-528
Intérêts d'affacturage et d'escompte	-138	-136
Variation des provisions	41	-41
Autres charges financières	-3	-1
TOTAL	-1 043	-1 031
RESULTAT FINANCIER	-5 024	-5 618



- *Impact lié au coût amorti* : il s'agit des coûts annuels de l'actualisation des dettes.
- *Juste valeur des instruments de couverture de taux* : la comptabilisation pour leur juste valeur des instruments de couvertures de taux mis en place en début d'exercice 2008 dans le cadre de la convention du crédit syndiqué se traduit par la constatation d'une dette financière dont la valeur varie en fonction des marchés financiers. La contrepartie de ces variations de juste valeur est comptabilisée en charges ou produits financiers.
La comptabilisation pour leur juste valeur des instruments de couvertures de taux mis en place en début d'exercice 2008 dans le cadre de la convention du crédit syndiqué s'est traduite par la constatation d'un produit financier de 99 K€, soit la différence entre leur juste valeur au 31/12/2010 (- 10 K€) et celle qu'ils avaient au 31/12/2009 (- 108 K€).
- *Frais liés aux financements* : il s'agit de l'étalement des frais de financement liés au crédit syndiqué répartis sur la durée de ce crédit.
Durant l'exercice 2010, les taux d'intérêts ont encore diminué par rapport à 2009.
Les couvertures de taux mises en place l'ont donc été à des conditions plus avantageuses.
A cette réduction du taux d'intérêt s'est ajouté le fait qu'une partie de l'emprunt bancaire Natixis a été remboursée durant l'exercice, expliquant ainsi la diminution des intérêts d'emprunts bancaires.

1.3.2.10 Impôts sur les résultats

Situation fiscale du Groupe et de chaque société le composant

Au 31/12/2010, la situation de chaque entité du Groupe au regard des déficits reportables est la suivante :

- **ACCES INDUSTRIE** : le résultat fiscal 2010 de ACCES INDUSTRIE s'élève à + 3 016 K€, ramenant le montant des déficits fiscaux reportables à 41 830 K€.
L'actualisation des prévisions pluriannuelles selon un plan d'affaires approuvé par la Direction du Groupe fait ressortir un résultat fiscal prévisionnel bénéficiaire les exercices suivants. Selon le plan d'affaires approuvé par la Direction, la récupération de l'impôt correspondant au report déficitaire se poursuivra sur les exercices 2011 à 2016. En conséquence, l'impôt différé actif qui n'avait pas été constaté dans les comptes au titre du résultat déficitaire de l'exercice 2009 d'un montant de 3 880 K€ a donné lieu à activation sur l'exercice 2010. Dans la présentation des états financiers, ce montant d'impôt différé actif est compensé par des impôts différés passifs (découlant notamment des retraitements d'amortissements dérogatoires et de crédit-bails).
- **ACCES INDUSTRIE ESPAÑA** : les déficits fiscaux reportables cumulés s'élèvent à 4 896 K€ au 31/12/2010.
Ces déficits fiscaux sont reportables pendant 15 ans. Compte tenu des résultats des exercices 2008, 2009 et 2010 fortement déficitaires, l'impôt différé actif correspondant n'a pas été activé. Les perspectives de résultat des exercices à venir rendent cependant probable la récupération de l'impôt afférent aux exercices 2007 et antérieurs ; ceux-ci sont donc inscrits à l'actif pour un montant de 270 K€.
- **ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.** : le résultat 2010 est bénéficiaire fiscalement de 117 K€ et il existe des déficits fiscaux reportables au titre de 2009 pour 202 K€. Selon les perspectives des prévisions pluriannuelles, ce déficit pourra être imputé en totalité sur le résultat fiscal bénéficiaire de 2011. L'impôt correspondant au solde déficit 2009, minoré du bénéfice 2010, soit 20 K€ a donc été activé dans les comptes.
- **MAROC ELEVATION** : les déficits fiscaux antérieurs s'élèvent à 1 592 KDhs (soit 142 K€ au cours de clôture) et le résultat fiscal 2010 est égal à 1 127 KDhs (soit 101 K€ au cours de clôture) ; aucune activation d'impôts différés n'a été constatée pour cette filiale.

Impôt différé sur la CVAE

La CVAE de l'exercice 2010, d'un montant de 567 K€ a été inscrite sur la ligne « Impôt sur le résultat » du compte de résultat (voir point 1.3.2.5).

Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat conduit à comptabiliser dès le 31/12/2009 des impôts différés relatifs aux différences temporelles existants à cette date, par contrepartie d'une charge nette au compte de résultat de l'exercice, la loi de finances ayant été votée en 2009. L'évolution de ces différences temporelles au cours de l'exercice 2010 ont conduit à constater un produit de 49 K€ affecté à la ligne « impôt sur le résultat ».

1.4 GESTION DES RISQUES

1.4.1 Risques liés à l'endettement d'ACCES INDUSTRIE

Taux moyen de financement par emprunt en 2010 : 4,294 % (rappel : 4,550 % en 2009)

Durée moyenne des financements :

7 ans à l'origine, les montants restant dus étant remboursables dans les 4 prochaines années

Le Groupe a levé la totalité des tranches A (crédit moyen terme) et B (crédit confirmé) du crédit syndiqué mis en place en 2007 et l'endettement financier net du Groupe s'élève à 87 815 K€ au 31/12/2010. Ce crédit syndiqué contient divers engagements limitant les capacités pour le Groupe à émettre de nouveaux emprunts et à procéder à de nouveaux investissements. L'endettement du Groupe va donc continuer à décroître durant les prochains exercices.

1.4.2 Dépendance à l'égard des taux de financement

Le crédit syndiqué Natixis mis en place en novembre 2007 a permis le refinancement d'une partie importante du parc existant à taux variable. Les investissements réalisés depuis sont financés exclusivement par cet emprunt. Le montant en principal restant dû au titre de cet emprunt s'élève à 70 500 K€ au 31/12/2010.

Durant l'exercice, plusieurs contrats de garantie de taux ont été appliqués :

- un contrat portant sur un montant de 30 000 K€ limitant le taux à 4,25 % jusqu'au 07/01/2011 ;
- un contrat portant sur un montant de 30 000 K€ limitant le taux à 4,25 % jusqu'au 07/01/2011 ;
- un contrat portant sur un montant de 40 000 K€ fixant le taux à 2,2 % jusqu'au 07/01/2010 ;
- un contrat portant sur un montant de 40 000 K€ fixant le taux à 2,0 % jusqu'au 07/01/2010 ;
- un contrat portant sur les montants de 80 000 K€ (du 07/01/2010 au 07/05/2010), de 76 000 K€ (du 07/05/2010 au 07/11/2010) et de 72 000 K€ (du 07/11/2010 au 07/01/2011) au taux de 1,50 %.

La société n'est donc soumise à aucun risque de taux sur son endettement moyen et long terme. Ce risque ne porte que sur sa trésorerie passive à hauteur de 5 922 K€, soit 6,7 % de son endettement financier net.

1.4.3 Exposition au risque de change

ACCES INDUSTRIE est légèrement exposée au risque de change :

- au titre de ses coûts d'approvisionnement en machines : une évolution brutale des taux de change de l'euro contre dollar US pourrait entraîner des changements dans ces coûts d'approvisionnement. Cependant, ce risque est encore plus limité par le fait que le nombre de machines acquises en devises sur l'exercice 2010 est nul,
- au titre de sa filiale marocaine : la facturation établie par MAROC ELEVATION est libellée en Dirhams. Le poids de cette facturation dans le Chiffre d'Affaires du Groupe est marginal (5,4 % du CA consolidé en 2010) et le risque est donc limité.

Il n'existe pas d'opération de couverture du risque de change.

1.4.4 Exposition au risque de liquidité

Dans le cadre de sa politique de financement à court terme, le Groupe dispose d'un contrat d'affacturage (société ACCES INDUSTRIE), de lignes d'escompte (ACCES INDUSTRIE ESPAÑA) et d'une ligne de crédit réutilisable dans le cadre du crédit syndiqué Natixis.

La société n'utilise pas la totalité du montant disponible dans le cadre de ce contrat.

Les lignes d'affacturage et de crédit bancaire sont donc suffisantes pour faire face aux passifs courants du Groupe et le risque que celui-ci ait des difficultés à honorer ses dettes à leur échéance est donc minime.

Les politiques mises en œuvre pour limiter le risque de liquidité portent sur les axes suivants :

- *limitation des investissements* :
 - minimisation des acquisitions de machines, achat de machines d'occasion ;
 - achat de matériel de transport d'occasion ou utilisation de matériel neuf en location ;
 - pas d'ouverture d'agence.
- *mise en place de lignes d'affacturage dans les filiales* : le montant des besoins de trésorerie des filiales comblés par ACCES INDUSTRIE s'est fortement accru au cours de l'exercice 2010. Avec pour objectif de rendre chacune de ces filiales plus autonome sur ce point, une démarche de mise en place de contrats d'affacturage a été initiée en fin d'exercice 2010.



- *optimisation des prix de location* :
 - poursuite de la mise en place d'une politique tarifaire de « Yield management »,
 - poursuite d'un contrôle, de la part des services centraux, des prix de location appliqués par les agences.
- *réduction des charges* :
 - un second plan de restructuration a été mis en place en Espagne afin d'adapter le dimensionnement de la société ACCES INDUSTRIE ESPAÑA à l'évolution de son Chiffre d'Affaires,
 - maintien d'un contrôle rigoureux de certaines dépenses telles que les coûts de transport ou de marketing.

Ces objectifs sont définis et leur réalisation est suivie au moyen de plans d'affaires revus régulièrement.

1.4.5 Exposition au risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients.

L'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables est limitée du fait de la politique crédit mise en place :

- la clientèle est diluée : le client le plus important ne représentant que 1,14 % du Chiffre d'Affaires et le solde du client hors Groupe le plus élevé au 31/12/2010 s'élève à 191 K€,
- le paiement d'avance pour les clients nouveaux ou de faible importance,
- un service crédit-management performant composé de huit personnes,
- le recours systématique à l'information financière pour tous les autres clients,
- la couverture de ce risque par une assurance crédit,
- pour les clients non couverts, la demande de garanties aux clients (chèques de caution, garantie de paiement de la part de la maison mère du client...),
- la sensibilisation de l'équipe commerciale aux aspects risque client et délais de recouvrement.

Le risque est mesuré mensuellement au moyen de tableaux de bord faisant apparaître le DSO, le montant des dossiers contentieux, le coût de la gestion du poste client ; des objectifs annuels sont fixés pour ce niveau de coût.

Les actifs financiers, quant à eux, sont peu élevés ; ils sont essentiellement constitués de dépôts et cautionnements versés en garantie des locations immobilières des locaux des agences ou des locations de matériel de transport. Ces dépôts et cautionnements sont nombreux et d'un montant unitaire peu élevé. Le risque portant sur ces éléments est donc dilué et très faible.

Les actifs financiers ont une valeur comptable qui correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur du fait de leur échéance à court terme et le Groupe ne détient aucun autre actif financier échu, impayé et non déprécié.

1.4.6 Activité en matière de recherche et de développement

Néant.

1.5 PASSAGE AUX NORMES IFRS (INTERNATIONAL FINANCIAL REPORTING STANDARD)

Le règlement du Parlement européen et du Conseil de juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, a rendu obligatoire l'utilisation des IFRS pour les comptes consolidés des sociétés cotées en Europe, au plus tard en 2005.

ECOFIN et l'ARC (Accounting Regulation Comitee) se sont prononcés en juillet 2003 sur l'adoption du référentiel IFRS.

Les états financiers consolidés sont présentés en Euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (000 €) sauf indication contraire.

En application des règlements européens 1606/2002 et 1725/2003 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'approuvées par l'Union Européenne au 31 décembre 2010. Le site internet de la Commission Européenne sur lequel le référentiel utilisé est disponible est : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Les états financiers sont établis sur la base du coût historique et, quand cela est nécessaire, par évaluation à la juste valeur par la contrepartie du résultat.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'ACCES INDUSTRIE et de ses filiales au 31 décembre 2010. La date de clôture d'exercice de toutes les sociétés du Groupe est le 31 décembre. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les comptes ne seront définitifs qu'après l'approbation par l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 27 mai 2011.

1.6 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE 2011

Aucun fait postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe n'a été relevé. A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe.

Début 2011, conformément au plan de restructuration prévu, les agences espagnoles de Valence et de Gérone ont été fermées, 140 machines ont été transférées en France depuis l'Espagne et quelques personnes du siège de Sabadell ont été licenciées.

1.7 EVOLUTION PREVISIBLE DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Du point de vue financier, la priorité des actions du Groupe sera le respect de ses engagements relatifs au crédit syndiqué : respect des ratios semestriels, remboursement des échéances de 8 000 K€ chacune au 7 mai et au 7 novembre. Dans cette optique, les investissements seront encore limités durant l'exercice 2011.

Les filiales ont pour objectif, en 2011, de réduire leur dette financière envers ACCES INDUSTRIE ; pour ce faire, il est prévu que chacune d'elles mette en place des financements locaux auprès d'organismes financiers.

Les efforts réalisés en matière de maintien du parc en bon état de fonctionnement seront donc poursuivis.

Le Chiffre d'Affaires du Groupe sera optimisé avec, en France, la poursuite de la mise en place de la politique de yield management initiée en 2010, ainsi que l'envoi de machines supplémentaires au Maroc.

Inversement, compte tenu des mauvais résultats de la filiale espagnole, un plan de restructuration est appliqué en début d'exercice 2011 de manière à permettre à ACCES INDUSTRIE ESPAÑA de renouer avec la rentabilité.



2 Rapport sur la gestion de la Société ACCES INDUSTRIE

2.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le Chiffre d'Affaires s'élève pour l'année 2010 à 51 829 K€ contre 50 175 K€ pour l'année 2009, soit une hausse de 3,30 %.

Il se décompose de la façon suivante :

en milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Ventes de marchandises	255	66
Production vendue de biens	0	0
Production vendue de services	51 573	50 109
Chiffre d'Affaires net	51 829	50 175

Le Chiffre d'Affaires des locations a augmenté de 2,92 %

La poursuite de l'érosion des prix (- 2,6%) a été compensée par une nette amélioration du taux d'utilisation (+7,2 %).

2.2 BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Principes, règles et normes comptables :

Les comptes annuels sont établis conformément au plan comptable général et aux principes comptables généralement admis en France.

L'exercice 2010 fait l'objet d'un changement comptable.

Modification des durées d'amortissement des machines destinées à la location

La société ACCES INDUSTRIE disposait, au 31/12/2009, d'un parc de plus de 5 000 machines destinées à la location d'une valeur nette comptable de 92 741 K€. Ces machines étaient amorties sur 10 ans à hauteur de 85% de leur valeur à neuf ; elles avaient donc une valeur résiduelle égale à 15% de leur valeur à neuf au bout de 10 ans.

Compte tenu de la date de fabrication des plus anciennes de ces machines (à partir de 1995), le Groupe a constaté que leur durée d'utilisation réelle dépassait cette durée d'amortissement de 10 ans. Cet état de fait est largement imputable à la politique d'entretien du parc mise en place par ACCES INDUSTRIE.

La durée réelle d'utilisation est variable selon le type de machines : synthétiquement, plus celles-ci sont destinées à atteindre des hauteurs élevées, plus leur structure est de conception robuste ; en outre, les machines de grande hauteur sont statistiquement utilisées moins d'heures par jour et plus délicatement que les machines plus « petites ».

Parallèlement, pour les machines dont la durée de vie a été portée à 15 ans ou plus, le pourcentage de valeur à neuf amorti a été porté de 85% à 90%.

La durée d'amortissement fiscale a été alignée sur la durée d'amortissements économiques.

Ces modifications ont eu pour effet une réduction de la dotation aux amortissements d'exploitation en 2010 de 3 161 K€ et une réduction de la dotation aux amortissements dérogatoires de 2 441 K€.

2.3 RESULTAT DE L'ACTIVITE – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice se solde par un bénéfice de 2 260 335,47 €. Il est proposé d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

Origine	
- Bénéfice	2 260 335,47 €
Affectation	
- Report à nouveau	2 260 335,47 €

2.4 DIVIDENDES

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

2.5 MONTANT DES CHARGES NON DEDUCTIBLES

Le montant des dépenses et charges visé à l'article 39-4 du Code Général des Impôts s'élève à la clôture de l'exercice à 45 839 €. Ce montant correspond à la part non déductible des loyers sur les véhicules de tourisme utilisés par la Société.

2.6 DELAIS DE PAIEMENT

En application de la loi, ACCES INDUSTRIE a mis en place les procédures nécessaires pour assurer le paiement de ses fournisseurs à 45 jours fin de mois.

La décomposition des dettes fournisseurs par échéance au 31 décembre 2010 est la suivante, en € :

En euros	Non échu	Echu de 1 à 30 jours	Echu de 31 à 60 jours	Echu de 61 à 90 jours	Echu à plus de 90 jours
Fournisseurs	1 168 042	153 686	25 348	11 829	146 103
Fournisseurs - effets à payer	290 236	0	0	0	0
Fournisseurs d'immobilisations	42 322	36 021	0	0	0
TOTAL GROUPE	1 500 599	189 707	25 348	11 829	146 103

Cette décomposition était la suivante au 31/12/2009 :

En euros	Non échu	Echu de 1 à 30 jours	Echu de 31 à 60 jours	Echu de 61 à 90 jours	Echu à plus de 90 jours
Fournisseurs	87 556	948 255	231 327	113 396	150 392
Fournisseurs - effets à payer	0	112 005	88 573	0	0
Fournisseurs d'immobilisations	717	40 993	29 213	0	0
TOTAL GROUPE	88 273	1 101 253	349 113	113 396	150 392

2.7 ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant.

2.8 EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le Chiffre d'Affaires du Groupe sera optimisé avec la poursuite de la mise en place de la politique de yield management initiée en 2010, ainsi que l'envoi de machines supplémentaires au Maroc. Compte tenu des faibles investissements envisagés, les efforts réalisés en matière de maintien du parc en bon état de fonctionnement seront donc poursuivis.

2.9 SITUATION DE LA SOCIETE AU REGARD DE L'ENDETTEMENT

Les machines financées précédemment par crédit-bail ont été refinancées par une ligne de crédit syndiqué de 100 M€ (dont 10 M€ de revolving), arrangé par la banque Natixis. Au 31 décembre 2008, la banque Natixis avait débloqué la totalité du prêt (hors partie revolving, non utilisée à cette date).

Durant l'exercice, la société n'a souscrit à aucun nouvel emprunt et a effectué pour 16 070 K€ de remboursement d'emprunts existants. La tranche C du crédit syndiqué (10 M€ de revolving) est utilisée à hauteur de 6 500 K€ au 31/12/2010.

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont donc passés de 80 133 K€ en début d'exercice à 70 563 K€ en fin d'exercice.



2.10 PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES

Le Chiffre d'Affaires de la société a augmenté de 3,30 % sur 2010. Après une période de décélération durant le premier trimestre, la société a renoué avec la croissance à partir du second trimestre. L'accent a été mis sur la maîtrise des prix de location et la mise en place de contrôles de rentabilité et d'une politique de yield management.

2.11 GESTION DES RISQUES

Cf. paragraphe 1.4 du rapport de gestion de Groupe.

2.12 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les résultats des filiales d'ACCES INDUSTRIE sont présentés ci-dessous :

2.12.1 Accès Industrie España

ACCES INDUSTRIE ESPAÑA est une société anonyme de droit espagnol au capital de 872 658,96 € créée en mars 1998. Elle a pour activité la location de matériel auxiliaire pour le bâtiment et l'industrie.

ACCES INDUSTRIE détient 99,99 % du capital social de la société ACCES INDUSTRIE ESPAÑA au 31 décembre 2010.

Le Chiffre d'Affaires s'établit à 6 009 K€ en augmentation de 23,79 % par rapport à 2009 (4 854 K€). Le résultat net s'établit à (1 291) K€ en 2010 contre (1 918) K€ en 2009.

En début d'exercice 2010, les agences des 2 principales métropoles du pays, Madrid et Barcelone, avaient été dédoublées. Par ailleurs, la baisse des prix de location a pu être enrayée et les taux d'utilisation ont nettement progressé entre 2009 et 2010 (impact de +31,2 % sur le Chiffre d'Affaires). Cependant, malgré un net redressement, ACCES INDUSTRIE ESPAÑA n'a pas retrouvé un niveau de rentabilité suffisant.

Face à cette situation, diverses mesures sont prévues sur le premier trimestre 2011 :

- fermetures des agences de Gérone et de Valence dont la rentabilité est insuffisante,
- transfert sur la France de 140 machines, correspondant au nombre de machines utilisées par les deux agences fermées,
- réduction des effectifs : salariés des agences fermées, ainsi que quelques personnes des services centraux,
- maintien d'une remise de 50 % sur le prix de location de machines appartenant à ACCES INDUSTRIE et qui sont mises à la disposition d'ACCES INDUSTRIE ESPAÑA,

- maintien de tous les coûts à leur niveau minimum. Les coûts liés à ces mesures de restructuration ont été constatés dans les comptes de l'exercice 2010.

Ces mesures doivent permettre à ACCES INDUSTRIE ESPAÑA de retrouver des résultats bénéficiaires dès l'exercice 2011.

2.12.2 Accès Industrie Portugal S.A.

ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. est une société anonyme de droit portugais au capital de 900 000 € créée en 2001. Elle a pour activité la location d'équipements élévateurs pour le bâtiment et l'industrie.

ACCES INDUSTRIE détient 99,92 % du capital social d'ACCES INDUSTRIE PORTUGAL au 31 décembre 2010.

L'exercice 2010 a vu une augmentation du Chiffre d'Affaires de 2,81 % pour s'établir à 3 179 K€ (3 092 K€ en 2009).

Le résultat net s'établit à 68 K€ en 2010 contre (181) K€ en 2009.

2.12.3 Maroc Elévation

MAROC ELEVATION est une société anonyme de droit marocain au capital de 300 000 dirhams créée en 2008. Elle a pour activité la location d'équipements élévateurs pour le bâtiment et l'industrie.

Le capital de MAROC ELEVATION est détenu à hauteur de 99,87 % par ACCES INDUSTRIE.

Durant ce troisième exercice, une seconde agence, localisée sur Tanger, a vu le jour. Sa véritable montée en puissance s'est effectuée sur le 4ème trimestre 2011.

L'exercice 2010 a vu une augmentation du Chiffre d'Affaires de 104,78 % pour s'établir à 1 241 K€ (soit 13 887 K Dhs) contre 606 K€ (soit 6 811 K Dhs) en 2009.

Le résultat net s'établit à 53 K€ en 2010 contre (34) K€ en 2009.

2.13 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE 2011

Aucun fait postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe n'a été relevé. A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe.

3 Ressources humaines

3.1 INFORMATION SOCIALES ACCES INDUSTRIE

3.1.1 Effectif et embauches

3.1.1.1 Effectif total au 31 décembre 2010

L'effectif total du Groupe d'ACCES INDUSTRIE était 471 personnes au 31 décembre 2010 dont 372 en France.

3.1.1.2 Nouvelles initiatives de recrutement

ACCES INDUSTRIE a effectué 97 embauches dont 9 étaient des cadres.

Sur les 97 embauches, 67 ont été faites pour des remplacements et 30 sont liées à des créations de postes.

ACCES INDUSTRIE poursuit et renforce ses initiatives auprès des jeunes diplômés de gestion et d'universités, et ceux issus d'autres formations (techniques...) en leur proposant des stages en entreprise afin de leur permettre de découvrir les diverses facettes des métiers et de réfléchir sur le sens du travail, de se trouver en situation d'autonomie, en dehors de l'établissement scolaire. Les valeurs recensées lors de ces stages peuvent faire l'objet de futurs recrutements.

ACCES INDUSTRIE continue à développer son partenariat avec les différents CFAI. Cette collaboration permet à ACCES INDUSTRIE d'employer, en 2010, 26 contrats d'apprentissage et 3 contrats de professionnalisation.

3.1.1.3 Sorties chez ACCES INDUSTRIE

Sur l'année 2010, 87 personnes ont quitté l'entreprise ; les motifs des sorties sont les suivants :

Motifs	Nombre de sorties
Démission	11
Fin Contrat Apprentissage	5
Fin CDD	16
Rupture période d'essai (employeur)	9
Rupture période d'essai (salarié)	3
Licenciement	12
Licenciement économique	3
Licenciement faute grave	4
Mutation (autre société Groupe)	1
Rupture contrat apprentissage/ CDD employeur	1
Rupture contrat apprentissage /CDD salarié	3
Rupture contrat d'apprentissage / CDD (commun accord)	1
Rupture Conventionnelle	16
Licenciement Inaptitude	1
Fin Contrat Pro	1
TOTAL	87



3.1.1.4 Recours aux heures supplémentaires

Hormis les heures supplémentaires effectuées entre les 36 et 39ème heures avec l'application du repos compensateur de 25 % suite à la loi des 35 heures, il n'y a pas d'heures supplémentaires effectuées au sein d'ACCES INDUSTRIE au delà de la 39ème heure.

3.1.1.5 Recours à l'intérim

En 2010, ACCES INDUSTRIE a eu recours à 3 197,50 heures d'intérim soit l'équivalent d'environ 1,58 salarié à temps complet.

3.1.2 Informations relatives aux plans de réductions des effectifs et de sauvegarde de l'emploi, aux efforts de reclassement, aux réembauches et aux mesures d'accompagnement

Il n'y a pas eu chez ACCES INDUSTRIE de plan de réduction des effectifs en 2010.

3.1.3 Organisation du travail en France

ACCES INDUSTRIE applique les conventions collectives départementales et nationales de la Métallurgie.

3.1.3.1 Horaires

L'horaire hebdomadaire moyen affiché pour les salariés ETAM à temps pleins est de 39 heures.

Les cadres ont des contrats de travail en forfait jours (soit 218 jours de travail par an).

Pour répondre à la demande de certains clients travaillant le soir ou les fins de semaine, ACCES INDUSTRIE a mis en place un régime d'astreintes validé par le comité d'entreprise en octobre 2009.

3.1.3.2 Durée du travail des salariés à temps partiel

Les collaborateurs qui ont fait le choix de travailler à temps partiel se retrouvent dans les catégories Employés, cadres et Agents de maîtrise.

Sur un effectif de 8 collaborateurs à temps partiel, la grande majorité travaille à 4/5ème, principalement dans le cadre de congés parentaux ou d'absences le mercredi.

La répartition des salariés à temps partiel est la suivante :

France	Cadres	Maîtrise	Employés	Ouvriers	Techniciens	Total
Homme	0	0	0	1	0	1
Femme	0	1	5	1	0	7
TOTAL	0	1	5	2	0	8

3.1.2.3 Absentéisme par motif - France

	Total en % de la masse salariale
Maladie	2,70%
Accident de travail - trajet	0,66%
Maternité/Paternité	0,81%
Autres absences	0,19%
TOTAL	4,36%

3.1.4 Evolution de l'emploi, des qualifications et de la formation en 2010 en France

3.1.4.1 Evolutions des carrières

Elles sont au nombre de 24 courant 2010 et ont abouti aux changements suivants :

- 1 Assistante Commerciale => Assistante Commerciale Siège
- 2 Techniciens => Techniciens itinérants
- 1 Chef d'Atelier => Technicien Plateforme Technique
- 1 Assistante Commerciale => Assistante commerciale Régionale
- 1 Chef d'atelier Itinérant => Animateur technique
- 1 Responsable Comptabilité Fournisseurs => Contrôleur de Gestion Junior
- 1 Technicien Support Utilisateurs => Analyste Programmeur
- 1 Technico- Commercial => Chef d'Agence
- 1 Analyste Programmeur => Analyste Programmeur et Assistant Maîtrise d'Ouvrages
- 1 Analyste Programmeur => Chef de projet
- 1 Directeur des Opérations => Directeur Général des Opérations
- 1 Chef d'Agence => Responsable de Région
- 1 Superviseur => Responsable Plateforme Téléphonique
- 3 Techniciens => Chefs d'Equipe
- 1 Assistante Achats => Responsable Service Réservation
- 1 Assistante Gestion Immobilier => Responsable Immobilier et Moyens Généraux
- 2 Techniciens => Chefs d'Atelier
- 1 Adjoint au Directeur Technique => Directeur Réseau Technique
- 1 Approvisionneur => Responsable Magasin
- 1 Assistante Commerciale => Technico- Commerciale

3.1.4.2 Les contrats de travail

France	Apprentis	Contrats Pro	Cadres	Maîtrise	Employés	Ouvriers	Techniciens	Total
Contrat à durée indéterminée	0	1	64	59	83	62	63	332
Contrat à durée déterminée	0	0	0	0	8	3	0	11
Contrat d'apprentissage	26	0	0	0	0	0	0	26
Contrat de professionnalisation	0	3	0	0	0	0	0	3
TOTAL	26	4	64	59	91	65	63	372

ACCES INDUSTRIE a eu recours aux contrats à durée déterminée pour accroissement d'activité ou remplacement de salariés en congés maternité ou maladie.



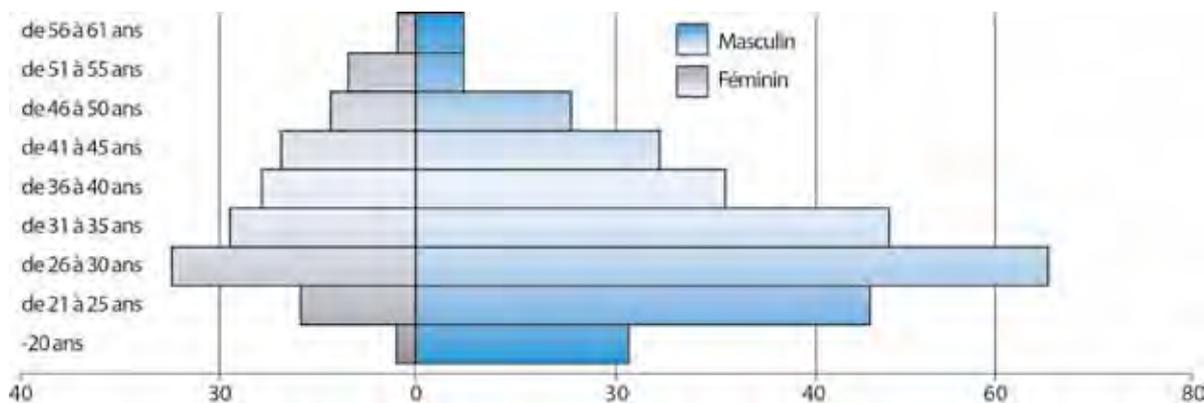
3.1.4.3 Situation comparée des Hommes et des Femmes

• Effectif

France	Cadres		Maîtrise		Techniciens		Employés		Ouvriers		Contrat Pro		Apprentis		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Contrat à durée déterminée	0	0	0	0	0	0	3	5	2	1	0	0	0	0	11
Contrat à durée indéterminée	49	15	49	10	62	1	17	66	57	5	1	0	0	0	332
Contrat d'apprentissage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24	2	26
Contrat de professionnalisation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	3
TOTAL	49	15	49	10	62	1	20	71	59	6	3	1	24	2	372

• Pyramide des âges

France	Cadres		Maîtrise		Techniciens		Employés		Ouvriers		Contrat Pro		Apprentis		TOTAL
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
- 25 ans	0	0	6	0	26	0	6	10	4	1	3	1	24	2	83
De 26 à 30 ans	10	1	18	0	19	0	8	24	10	0	0	0	0	0	90
De 31 à 35 ans	19	2	13	2	7	1	2	13	8	1	0	0	0	0	68
De 36 à 40 ans	6	4	3	4	6	0	3	7	14	1	0	0	0	0	48
De 41 à 45 ans	9	5	4	0	3	0	1	8	8	1	0	0	0	0	39
De 46 à 50 ans	4	1	2	3	1	0	0	4	9	1	0	0	0	0	25
De 51 à 55 ans	1	0	2	1	0	0	0	5	2	1	0	0	0	0	12
De 56 à 61 ans	0	2	1	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	7
TOTAL	49	15	49	10	62	1	20	71	59	6	3	1	24	2	372



• *Durée et organisation du travail*

France	Hommes	Femmes	TOTAL
Contrat à durée déterminée	5	6	11
Contrat à durée indéterminée	235	97	332
Contrat d'apprentissage	24	2	26
Contrat de Professionnalisation	2	1	3
TOTAL	266	106	372

3.1.5 Politique de rémunération

3.1.5.1 Charges salariales

La masse des salaires bruts d'ACCES INDUSTRIE est de 10 722 K€ au 31 décembre 2010.

3.1.5.2 Charges patronales

Le montant annuel des charges patronales 2010 était de 4 254 K€ ce qui représente une progression de 8,02 % par rapport à l'année précédente. Cependant, l'augmentation des charges patronales est liée à celle de la masse salariale (environ 9,56 %).

Nous pouvons également noter que la mise en place de la portabilité des droits à la mutuelle et à la prévoyance, en juillet 2009, a eu un impact sur l'évolution des charges patronales. En effet, la société ACCES INDUSTRIE continue à cotiser à la mutuelle et à la prévoyance pour les salariés licenciés, demandeurs d'emploi, le souhaitant et ce jusqu'à concurrence de 9 mois (selon l'ancienneté du salarié) à compter de leur date de sortie.

Pour l'année 2010, 15 salariés ont souhaité bénéficier de la portabilité des droits Mutuelle et Prévoyance ce qui représente une cotisation supplémentaire d'environ 6 000 euros pour l'entreprise.

3.1.5.3 Application du titre IV du livre IV du Code du Travail

• *Intéressement*

L'intéressement est un dispositif encadré par la loi mais à caractère facultatif. Il a été mis en place dans le cadre d'un accord d'entreprise pour la France. ACCES INDUSTRIE a signé un accord d'intéressement le 8 Juin 2006, modifié par l'avenant du 29 Juin 2006.

ACCES INDUSTRIE a signé un nouvel accord d'intéressement en juin 2009 pour les années 2009, 2010 et 2011, modifié par avenant du 30 Avril 2010.

Les résultats de la société en 2010 et l'application de la nouvelle méthode de calcul permettent de dégager un intéressement de 175 700,15 euros brut. Cette prime d'intéressement sera versée au mois de Juillet 2011.

• *Participation*

Conformément à l'Article L.444-2 du Code du Travail, visant les entreprises employant habituellement au moins cinquante salariés, la société est tenue de faire participer ses salariés aux résultats de l'entreprise ; elle existe en conséquence dans la mesure où ces derniers permettent de dégager une réserve de participation positive. Un accord de participation a été signé au mois de Juin 2006. Un avenant à cet accord a été signé le 30 Avril 2010 donnant la possibilité à chaque bénéficiaire de disposer directement de sa participation, ou de la placer sur le Plan Epargne Entreprise

ACCES INDUSTRIE ne versera pas de participation au titre de l'année 2010.

• *Plan Epargne d'Entreprise*

Un avenant au plan d'épargne entreprise ouvert auprès d'une organisation bancaire le 16 avril 2007, a été effectué le 19 mai 2008 avec pour objet de modifier les modalités de gestion des sommes provenant de l'intéressement et de la participation.

Un second avenant a été signé le 30 Avril 2010 afin de rajouter dans nos choix de placement un Fond Commun de Placement Entreprise « Solidaire ». De ce fait, notre PEE est constitué de quatre Fonds Communs de Placement Entreprise (FCPE).



3.1.6 Relations professionnelles

La composition du Comité d'Entreprise a été modifiée suite au départ d'un membre.

- *Composition du Comité d'Entreprise en 2010*

Cadres, Agents de maîtrise et techniciens (Titulaires)	2
Employés / Ouvriers (Titulaires)	2
Nombre de représentants titulaires	4
Nombre de représentants suppléants	2

- *Nombre de réunions du Comité d'entreprise*

Le Comité d'Entreprise chez ACCES INDUSTRIE s'est réuni 10 fois courant 2010.

3.1.6.1 Conditions d'hygiène et de sécurité

La démarche Santé/Sécurité s'inscrit dans une démarche d'ensemble, conduite en étroite collaboration avec les médecins du travail et le CHSCT. Dans cette optique, ACCES INDUSTRIE se réunit avec le CHSCT une fois tous les trimestres pour faire une étude sur les accidents du travail du trimestre écoulé, établir un programme de travail pour le trimestre à venir et de ce fait, faire évoluer le document unique.

La préservation de la santé repose sur la prévention des risques et fait partie intégrante de la politique humaine et sociale.

Pour faire suite à l'évaluation des risques effectuée en 2010 sur les différentes agences, les actions de prévention et d'amélioration des conditions de travail ont été réalisées en fonction des priorités.

De plus, un audit sécurité a été réalisé sur l'agence de Vitrolles, de nouveaux serre-file ont été formés sur le siège, de nouveaux SST (Sauveteurs Secouristes du Travail) ont été formés sur les agences, la table de forge du SAV a été isolée afin de réduire le bruit dans l'atelier, les personnes du SAV ont été équipées de casques et des bouchons d'oreilles ont été commandés

3.1.7 Formation

3.1.7.1 Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation continue en 2010

Montant consacré à la formation (en €)	295 388
% de la masse salariale	2,00 %

3.1.7.2 Nombre de personnes formées

En 2010, le nombre de personnes formées s'élève à 370 personnes, ce qui représente 99 % des salariés.

3.1.7.3 Nombre d'actions de formation

En 2010, le nombre d'actions de formation est au nombre de 171.

3.1.7.4 Nombre d'heures de formation

En 2010, le nombre d'heures de formation s'élève à 12 179 heures.

3.1.8 Emploi des travailleurs handicapés

ACCES INDUSTRIE s'inscrit depuis longtemps dans une démarche d'intégration des personnes handicapées dans l'entreprise. Relativement à l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L.5212-2 du code du travail, elle a employé, en 2010, 9 personnes déclarées « travailleur handicapé ».

L'entreprise a par ailleurs participé, comme les autres années, au Forum Cap Emploi, permettant de rencontrer des personnes handicapées en recherche d'emploi et de mieux appréhender le problème de réinsertion tout en leur permettant de passer des entretiens avec des professionnels. La société ACCES INDUSTRIE a la volonté, à chaque besoin de recrutement, de considérer la possibilité d'engager une personne handicapée. Elle reçoit sur le SIEGE, régulièrement des stagiaires de l'ADAPT de VIRAZEIL et travaille également avec l'ESAT de CASTILLE à CLAIRAC (47400).

4 Informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences environnementales de son activité

4.1 CONSOMMATIONS SIGNIFICATIVES DE RESSOURCES ET MATIERES PREMIERES

Un référentiel est en cours d'établissement afin de permettre un recensement des consommations des diverses énergies (eau, gaz, électricité et carburants) pour l'ensemble du Groupe.

4.2 MESURES PRISES POUR LIMITER LES ATTEINTES A L'EQUILIBRE BIOLOGIQUE

ACCES INDUSTRIE a réellement amorcé sa démarche de développement responsable en 2008 et intensifie progressivement son implication dans les domaines suivants :

Consommations d'énergie :

- *limitation des dépenses d'énergie au quotidien* : extinction spontanée des éclairages, régulation des appareils de chauffage, climatisation, mise hors tension des équipements informatiques, etc. ;
- *remplacement progressif des nettoyeurs haute pression à chaudière dans les ateliers par des équipements économiques à eau froide* ;
- *développement d'une communication en interne* sur la limitation des impressions papier et notamment des courriers électroniques ;
- *mise en place d'une étude* sur la Gestion Electronique des Documents ;
- *formation et sensibilisation de manière régulière* du personnel et notamment des commerciaux itinérants et des chauffeurs livreurs sur la conduite économique ;
- *renovation des agences* et lancement de projets de construction de nouveaux locaux, étudiés dans le respect des recommandations de la norme HQE (Haute Qualité Environnementale).

Limitation des rejets polluants :

- *renforcement des aménagements intérieurs* des ateliers visant à la délimitation et l'identification des zones d'utilisation des produits critiques (rangement et identification) ; *mise en place d'audits internes* « atelier » afin de garantir le respect de cette organisation ;
- *gestion stricte et généralisée des obligations de collecte, tri et évacuation* de nos déchets et éléments souillés dans les ateliers de la Société (partenariat CHIMIREC) ;
- *équipement des nouvelles agences avec des fosses intégrées* dans les ateliers pour les vidanges et les entretiens en toute sécurité et récupération des huiles usagées ;
- *intégration systématique sur les nouveaux sites d'aires de lavage dédiées*, équipées de déboureur et séparateur d'hydrocarbures.

Suivi du parc machines :

Une démarche toujours plus exigeante en matière d'entretien du parc machines, tant en préventif qu'en curatif, afin d'assurer des matériels propres et sécurisés, limiter les consommations de carburant et les émissions de CO2 et dans le même temps favoriser la fiabilité des machines, réduire les interventions sur chantier et les émissions polluantes liées à ces déplacements multiples.

Une recherche continue de fournisseurs inscrits eux-mêmes dans une démarche de respect de l'environnement, notamment les fournisseurs de composants types moteurs et batteries.

Suivi du parc véhicules :

- *poids lourds* : les véhicules d'ACCES INDUSTRIE répondent en grande partie aux dernières normes en matière de pollution. Des véhicules aux normes Euro IV et pour certains Euro V (adjonction d'un catalyseur et utilisation d'une solution d'urée) sont déjà présents dans le parc dans le souci de limiter les émissions polluantes ;
- *véhicules légers* : matérialisé en 2008 avec l'arrivée d'une Mégane ECO2 dans la flotte siège de l'entreprise, l'engagement de remplacer progressivement les véhicules légers par des modèles à émission de CO2 limitée, voire à énergies hybrides.

Gestion des déchets :

- *collecte et compactage des caisses et emballages cartons*, évacuation des balles vers les centres de recyclage ;
- *collecte et compactage des emballages plastiques*, évacuation des balles vers les centres de recyclage ;
- *centralisation et évacuation des batteries* pour recyclage (ateliers) ;
- *collecte et évacuation des cartouches, toner, matériels et périphériques informatiques* vers les centres de recyclage ;
- *collecte et recyclage des piles usagées* ;
- *tri et collecte du papier usagé* pour recyclage (siège social) ;
- *participation volontaire de chacun au tri des déchets* de bureau, notamment du papier, des gobelets et canettes.



4.3 DEMARCHES D'EVALUATION OU DE CERTIFICATION ENTREPRISES EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

Une approche Groupe pour le management des impacts environnementaux : étude de mise en place à terme d'un management environnemental basé sur les recommandations du référentiel ISO 14001, norme internationalement reconnue et éprouvée.

4.4 MESURES PRISES POUR ASSURER LA CONFORMITE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AUX DISPOSITIONS LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES APPLICABLES EN CETTE MATIERE

Néant.

4.5 DEPENSES ENGAGEES POUR PREVENIR LES CONSEQUENCES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE SUR L'ENVIRONNEMENT

Non identifiables.

4.6 EXISTENCE AU SEIN DE LA SOCIETE DE SERVICES INTERNES DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT, LA FORMATION ET L'INFORMATION DES SALARIES SUR CELUI-CI, LES MOYENS CONSACRES A LA REDUCTION DES RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT AINSI QUE L'ORGANISATION MISE EN PLACE POUR FAIRE FACE AUX ACCIDENTS DE POLLUTION

Axe stratégique :

- *structuration permanente de l'organisation interne, mise en place de relais régionaux (commercial, technique) et de services supports transversaux en soutien aux équipes terrain ;*
- *politique de renouvellement régulier des nacelles et élévateurs en location, pour garantir du matériel toujours propre et sécurisé et une politique stricte de suivi et d'entretien permanent de nos matériels.*

4.7 MONTANT DES PROVISIONS ET GARANTIES POUR RISQUES EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

Néant.

4.8 MONTANT DES INDEMNITES VERSEES AU COURS DE L'EXERCICE EN EXECUTION D'UNE DECISION JUDICIAIRE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT ET LES ACTIONS MENEES EN REPARATION DE DOMMAGES CAUSES A CELUI-CI

Néant.

4.9 ELEMENTS SUR LES OBJECTIFS QUE LA SOCIETE ASSIGNE A SES FILIALES A L'ETRANGER SUR LES SIX PREMIERS POINTS MENTIONNES

Non significatifs.

5 Informations relatives aux mandataires sociaux

5.1 LISTE DE L'ENSEMBLE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES

Monsieur Daniel DUCLOS

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES FINANCE	SA	Président Directeur Général Administrateur
ACCES INDUSTRIE	SA	Président du Directoire Membre du Directoire
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	Société étrangère	Président du Conseil d'administration Administrateur
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.	Société étrangère	Président du Conseil d'administration Administrateur
A.T.J.	SAS	Président
A.T.N.	SA	Administrateur
EURL IMMO FD	SARL	Gérant
MAROC ELEVATION	Société étrangère	Président du Conseil d'administration Administrateur
SCI DE PESSLSSIS	SCI	Gérant

Monsieur Pascal MEYNARD

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Directeur Général Membre du Directoire
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	Société étrangère	Administrateur
A.T.N.	SA	Administrateur
MAROC ELEVATION	Société étrangère	Administrateur
SCI SOLANI	SCI	Gérant
SCI THARI	SCI	Gérant
SCI MIRHA	SCI	Gérant

Monsieur Eric LACOMBE

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES FINANCE	SA	Administrateur
ACCES INDUSTRIE	SA	Directeur Général Membre du Directoire
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	Société étrangère	Administrateur
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.	Société étrangère	Administrateur
A.T.N.	SA	Administrateur
MAROC ELEVATION	Société étrangère	Représentant permanent de la société ACCES INDUSTRIE, membre du Conseil d'administration
ROUTABOUL	SARL	Gérant
SCI D'ARQUES	SCI	Gérant



Monsieur Marc CHEMINEAU

Société	Forme de la société	Mandat
ACCES INDUSTRIE	SA	Directeur Général Membre du Directoire

Monsieur Maël DE LA LANDE DE CALAN

Société	Forme de la société	Mandat
ACCES INDUSTRIE	SA	Membre du Conseil de Surveillance

Monsieur Pierre COSTES

Société	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
CESAR	SA	Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
GIRAUD INTERNATIONAL	SA	Vice-Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
FINANCIERE GIRAUD INTERNATIONAL	SA	Membre du Conseil de Surveillance Administrateur
PRESS INDEX	SA	Représentant permanent de BCP
OSIATIS	SA	Représentant permanent de la société WBFP
OSIATIS France	SA	Représentant permanent de la société WBFP
VIRGIN STORES	SA	Membre du Conseil de Surveillance
CHRISTIAN BERNARD	SAS	Représentant BCP

Madame Françoise DUCLOS

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Vice-Présidente du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
ACCES FINANCE	SA	Administrateur
QUAI 36	SARL	Gérante

BUTLER CAPITAL PARTNERS

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Membre du Conseil de surveillance
ACCES INVESTISSEMENT	SAS	Président
CESAR	SA	Membre du Conseil de surveillance
COLFILM	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
FINANCIERE ACCES INDUSTRIE	SAS	Président
FINANCIERE SERNAM	SAS	Membre du Conseil de surveillance
GIRAUD INTERNATIONAL	SA	Membre du Conseil de surveillance
HOLDING SPORTS & EVENEMENTS	SA	Administrateur
PRESS INDEX	SA	Administrateur
SERNAM XPRESS	SAS	Membre du Conseil de surveillance
VIRGIN STORES	SA	Membre du Conseil de Surveillance
VSSA HOLDING	SAS	Membre du Conseil de Surveillance
MANAGERS SERNAM 2	SAS	Président
CHRISTIAN BERNARD	SAS	Membre du Conseil de Surveillance

Monsieur Walter BUTLER

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Représentant permanent de BCP, Membre du Conseil de surveillance
ACCES INVESTISSEMENT	SAS	Représentant permanent de BCP, Président
AMSTAR ENTREPRISES	SARL	Gérant
BUTLER CAPITAL PARTNERS	SA	Président Directeur Général Membre du Conseil d'administration
CESAR	SA	Représentant permanent de BCP, Membre du Conseil de surveillance
COLFILM	SA	Représentant permanent de BCP, Membre du Conseil de surveillance
FINANCIERE ACCES INDUSTRIE	SAS	Représentant permanent de BCP, Président
HOLDING SPORTS & EVENEMENTS	SA	Représentant permanent de BCP, Administrateur
OSIATIS	SA	Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance
OSIATIS FRANCE	SA	Président du Conseil de Surveillance, Membre du Conseil de Surveillance
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE 30 ALBERT 1er	SCI	Gérant
VIRGIN STORES	SA	Représentant permanent de BCP, Membre du conseil de surveillance
VSSA HOLDING	SAS	Représentant permanent de BCP, Membre du conseil de surveillance
WB FINANCE ET PARTENAIRES	SA	Président Directeur Général, Administrateur



IRDI – INSTITUT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT
INDUSTRIEL DE MIDI-PYRENEES

Sociétés	Forme de la société	Mandats
ACCES INDUSTRIE	SA	Membre du Conseil de surveillance
EADS COMPOSITES AQUITAINE	SA	Administrateur
FAM	SA	Administrateur
INITIATIVES DECORATION	SA	Administrateur
INTELLAGRI	SA	Administrateur
INTEXYS	SA	Membre du Conseil de surveillance
ISIS INNOVATION	SA	Administrateur
LDL TECHNOLOGY	SA	Membre du Conseil de surveillance
LIBRAGEN	SA	Membre du Conseil de surveillance
MP CROISSANCE	SA	Administrateur
PALUMED	SA	Administrateur

Monsieur Olivier ATHANASE

Société	Forme de la société	Mandat
ACCES INDUSTRIE	SA	Représentant permanent de la société IRDI, Membre du Conseil de surveillance

5.2 REMUNERATION ET AVANTAGES REÇUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément à l'article 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous communiquons le montant de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés, durant l'exercice clos le 31 décembre 2010, aux mandataires sociaux par la société et les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce.

5.2.1 Directoire

Tableau 1

Tableau de synthèse des rémunérations, des options et des actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social :

Mandataire social	Exercice 2010	Exercice 2009
Daniel DUCLOS Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	270 000 €	336 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
Pascal MEYNARD Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	144 000 €	168 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
Eric LACOMBE Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	144 000 €	168 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
Marc CHEMINEAU Membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	125 633 €	(1)
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		

(1) Devenu Membre du Directoire en 2010

**Tableau 2**

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

	Exercice 2010	Exercice 2009
Daniel DUCLOS Président du Directoire		
Rémunération fixe	240 000 €	240 000 €
Rémunération variable	30 000 €	96 000 €
Rémunération exceptionnelle		
Jetons de présence		
Avantages en nature		
TOTAL	270 000 €	336 000 €
Pascal MEYNARD Membre du Directoire		
Rémunération fixe	120 000 €	120 000 €
Rémunération variable	24 000 €	48 000 €
Rémunération exceptionnelle		
Jetons de présence		
Avantages en nature		
TOTAL	144 000 €	168 000 €
Eric LACOMBE Membre du Directoire		
Rémunération fixe	120 000 €	120 000 €
Rémunération variable	24 000 €	48 000 €
Rémunération exceptionnelle		
Jetons de présence		
Avantages en nature		
TOTAL	144 000 €	168 000 €
Marc CHEMINEAU Membre du Directoire		
Rémunération fixe	118 333 €	
Rémunération variable	7 300 €	
Rémunération exceptionnelle		
Jetons de présence		
Avantages en nature		
TOTAL	125 633 €	

Tableau 3 : Jetons de Présence

Les dirigeants mandataires sociaux n'ont pas perçu de jetons de présence au cours de l'exercice.

Tableau 4 : Options de souscription ou achat d'actions attribuées durant l'exercice

Sur l'année 2010, il a été procédé, par émission d'actions nouvelles, à l'attribution de cent quatorze mille sept cent quatre vingt trois (114 783) actions gratuites de la société au nominal de trente centimes d'euro (0,30 €).

Tableau 5 : Options de souscription ou achat d'actions levées durant l'exercice par chaque mandataire social

Il n'a pas été levé d'options de souscription ou d'achat au cours de l'exercice par les dirigeants mandataires sociaux.

Tableau 6 : Actions de performance et
Tableau 7 : Actions de performance disponibles

La société n'a pas attribué d'actions de performance au cours de l'exercice écoulé, ainsi qu'au cours des exercices précédents.

Informations sur les rémunérations versées aux dirigeants mandataires en application de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce.

Nom	Mandat	Fonction	Rému- nération fixe	Rému- nération variable	Avantage en nature	Retraite supplémentaire et autres avantages
Daniel DUCLOS	Président du Directoire	Président	240 000 €	30 000 €	Néant	11 348,44 €
Pascal MEYNARD	Membre du Directoire	Directeur développement commercial	120 000 €	24 000 €	Néant	7 255,20 €
Eric LACOMBE	Membre du Directoire	Directeur financier	120 000 €	24 000 €	Néant	7 255,20 €
Marc CHEMINEAU	Membre du Directoire	Directeur des Opérations	118 333 €	7 300 €	Néant	6 153,20 €
TOTAL			598 333 €	85 300 €	Néant	32 012,04 €

En cas de révocation de sa fonction de Président du Directoire, Monsieur Daniel DUCLOS percevra le versement d'une indemnité forfaitaire égale à la somme des rémunérations brutes perçues par lui au titre des vingt-quatre derniers mois précédant sa révocation sans que cette indemnité puisse être inférieure à quatre cent quatre vingt mille euros.

En cas de licenciement par la société, Messieurs Pascal MEYNARD, Eric LACOMBE et Marc CHEMINEAU percevront le versement d'une indemnité de départ d'un montant égal à la somme des rémunérations brutes perçues par eux au titre des douze derniers mois précédant leur licenciement sans que cette indemnité ne puisse être inférieure à cent vingt mille euros.

En cas de révocation de leurs fonctions de Directeurs

Généraux, Messieurs Pascal MEYNARD, Eric LACOMBE et Marc CHEMINEAU percevront également une indemnité de départ d'un montant égal à la somme des rémunérations brutes perçues par eux au titre de leur contrat de travail et au cours des douze derniers mois précédant leur révocation en qualité de Directeur généraux sans que cette indemnité ne puisse être inférieure à cent vingt mille euros.

5.2.2 Le Conseil de surveillance

Mandataires	Rémunérations fixes brutes en €	Rémunérations variables en €	Jetons de présence en €	Avantages en nature en €
Pierre COSTES	0	0	-	-
Françoise DUCLOS	1 566 ,32 €	0	-	-
Walter BUTLER (BCP)	0	0	-	-
Christophe AMBROSI	0	0	-	-
Maël DE LA LANDE DE CALAN	0	0	-	-
Olivier ATHANASE (IRDI)	0	0	-	-

Nous vous précisons qu'aucun membre du conseil de surveillance n'est attributaire de stock-option.

5.3 OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE

Conformément à l'article 223-26 du règlement général de l'AMF, nous vous présentons un état récapitulatif des opérations mentionnées à l'article L. 621.18-2 du code monétaire et financier réalisées au cours du dernier exercice :

Néant.



6 Informations relatives au capital et à l'actionnariat

6.1 CAPITAL SOCIAL

Le capital social, au 31 décembre 2010, s'élève à 1 738 224,30 €, divisé en 5 794 081 actions d'un nominal de 0,30 €.

Date	Opération	Variations de capital	Capital après opération	Nb actions après opération	Nominal de l'action
15/12/98	Création de la Société	F 250 000	F 250 000	2 500	F 100
12/10/99	Augmentation de capital suite à apport partiel d'actif	F 29 750 000	F 30 000 000	300 000	F 100
23/12/99	Augmentation de capital en numéraire	F 5 928 800	F 35 928 800	359 288	F 100
29/12/00	Augmentation de capital suite à exercice de bons en numéraire	F 4 071 200	F 40 000 000	400 000	F 100
	Augmentation de capital en numéraire	F 2 000 000	F 42 000 000	420 000	F 100
	Augmentation de capital par incorporation de prime d'émission et augmentation de valeur nominale	F 2 080 310	F 44 080 310	420 000	F 104,95
29/12/00	Conversion de la valeur nominale en euros	NA	€ 6 720 000,00	420 000	€ 16
06/04/01	Division de la valeur nominale par 16	NA	€ 6 720 000,00	6 720 000	€ 1
03/05/01	Emission de 1 300 000 actions mises à la disposition du public dans le cadre de l'introduction au second marché	€ 1 300 000,00	€ 8 020 000,00	8 020 000	€ 1
05/06/01	Exercice par le Crédit Lyonnais de bons de souscription d'actions	€ 222 750,00	€ 8 242 750,00	8 242 750	€ 1
29/03/06	Réduction du capital social par annulation d'actions acquises dans le cadre de rachats d'actions	€ (509 382,00)	€ 7 733 368,00	7 733 368	€ 1
07/04/06	Réduction du capital social par réduction de la valeur nominale des actions	€ (7 578 700,64)	€ 154 667,36	7 733 368	€ 0,02
07/04/06	Augmentation de capital en numéraire (réservée à FAI)	€ 748 000,00	€ 902 667,36	45 133 368	€ 0,02
07/04/06	Augmentation de capital en numéraire (réservée à BCP)	€ 587 383,12	€ 1 490 050,48	74 502 524	€ 0,02
10/07/06	Augmentation de capital suite à exercice des BSA	€ 42 083,30	€ 1 532 133,78	76 606 689	€ 0,02
04/01/07	Augmentation de capital suite à exercice des BSA	€ 21 883,16	€ 1 554 016,94	77 700 847	€ 0,02
21/05/07	Augmentation de capital suite à exercice des BSA	€ 67 385,34	€ 1 621 402,28	81 070 114	€ 0,02
23/07/07	Augmentation de capital suite à exercice des BSA	€ 113 185,14	€ 1 734 587,42	86 729 371	€ 0,02
18/12/07	Augmentation du capital en numéraire (réservée à BCP)	€ 0,58	€ 1 734 588,00	86 729 400	€ 0,02
18/12/07	Regroupement des actions	€ 0,00	€ 1 754 704,80	5 781 960	€ 0,30
25/07/08	Augmentation du capital par attribution d'actions gratuites	€ 20 116,80	€ 1 754 704,80	5 849 016	€ 0,30
25/08/10	Annulation d'actions dont l'affectation initiale est devenue caduque	€ 16 480,50	€ 1 738 224,30	5 794 081	€ 0,30

6.3 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Il a été consenti, au bénéfice de l'ensemble des membres du personnel et éventuellement des mandataires sociaux de la Société et des Sociétés qui lui sont liées, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de son capital (ainsi que des options donnant droit à l'achat d'actions préalablement rachetées par la Société).

Les options de souscription consenties en vertu de cette autorisation ne pourront donner droit à un nombre total supérieur à 350 000 actions.

En toute hypothèse, un même salarié ou mandataire social possédant déjà plus de 10 % du capital de la Société ne pourra bénéficier d'une telle option.

Cette autorisation ayant été donnée pour une période de 5 ans à compter du 6 avril 2001, la norme IFRS 2 n'est pas applicable. Cette autorisation emporte, au profit des bénéficiaires des options, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions susceptibles d'être souscrites au fur et à mesure des levées d'options.

Le prix de souscription fixé par le conseil d'administration, au jour où l'option sera consentie ne pourra être inférieur à 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour où l'option sera consentie, aucune option ne pouvant être consentie moins de vingt séances de Bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital.

Les options consenties en vertu de cette autorisation devront être exercées dans un délai de 10 ans à compter de la date à laquelle elles auront été consenties.

Faisant usage de cette autorisation, il a été décidé au cours d'une réunion du Directoire, le 3 mai 2001, de consentir au bénéfice des salariés ou mandataires sociaux de la Société et des Sociétés qui lui sont liées, des options de souscription donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital.

Les principales caractéristiques du plan d'option mis en place sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	6 avril 2001
Date d'attribution des options	3 mai 2001
Nature des options	Souscription
Nombre d'options maximal initial à émettre (avant regroupement)	350 000
Nombre d'options émises et attribuées (avant regroupement)	134 800
Nombre d'options émises et attribuées (après regroupement)	8 987
dont aux mandataires sociaux	743
dont aux 10 premiers salariés non-mandataires	533
Début de la période d'exercice des options	3 mai 2004
Fin de la période d'exercice des options	2 mai 2011
Durée de blocage des options	3 ans
Durée de validité des options	10 ans
Prix d'exercice d'une option (avant regroupement)	9,97 €
Prix d'exercice d'une option (après regroupement)	149,55 €
Nombre d'options non exerçables (*)	7 203
Nombre d'options exerçables au 31/12/2010	1 784
Nombre d'options souscrites au 31/12/2010	0

(*) Salariés ayant quitté définitivement la société ou les sociétés qui lui sont liées.

A ce jour, aucune option n'a été exercée ; leur prix d'exercice est de 149,55 € (après regroupement), soit très supérieur au cours de l'action au 31 décembre 2010. La dilution potentielle à provenir de l'exercice des options de souscription est de 0,03 % (sur la base du nombre d'actions exerçables à la date du présent document de base et dans l'hypothèse d'un exercice à 100 %), et hors incidence des attributions d'actions gratuites (note 13.4 des comptes de l'annexe consolidée) et de l'emprunt obligataire convertible en actions (note 14.4 des comptes de l'annexe consolidée).



6.4 ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

L'application de la norme IFRS 2 nous amène à passer une charge dans nos comptes liée aux actions gratuites attribuées.

Cette norme impose de comptabiliser en charge les transactions dont le paiement est fondé en actions avec des membres du personnel ; cette charge représente pour l'entreprise, le coût du service qu'elle reçoit. Cependant, l'impact réel d'une émission d'actions gratuites est un impact de dilution des actionnaires existants uniquement et n'a aucun effet sur la société outre la comptabilisation d'une augmentation de capital au montant nominal.

Nous tenons à préciser que cette charge est purement théorique et qu'aucun décaissement de cash n'y est associé. De plus, son montant, est évalué au cours de bourse au moment de la décision d'attribution des actions soit, pour le plan d'attribution 2006, 12,45 € alors que le cours au 31 décembre 2010 est de moins de 3 €.

Plan d'attribution 2006

Dans le cadre de l'opération de restructuration du 7 avril 2006, sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 29 mars 2006, le Directoire a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 4 023 323 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants. A la suite du regroupement d'actions réalisé en début d'exercice 2008, le nombre d'actions gratuites a été divisé par 15 et arrondi au nombre d'actions inférieur, soit 268 221 actions.

L'application de cette norme amène à passer sur la durée d'acquisition des 268 221 actions gratuites une charge d'exploitation de plus de 3,3 M€.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition (telle que définie ci-dessous) et sous réserve de la réalisation de conditions de performances de la Société et de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe à l'Echéance (telle que définie ci-dessous) concernée de la Période d'Acquisition.

PERIODE D'ACQUISITION

Les actions attribuées gratuitement par le Directoire de la Société le 16 juin 2006 pourront être acquises à l'une des quatre échéances de la période d'acquisition qui a commencé à courir le jour de la décision d'attribution :

- la première échéance est fixée au deuxième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2008 ;
- la deuxième échéance est fixée au troisième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2009 ;
- la troisième échéance est fixée au quatrième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2010;

- la quatrième échéance est fixée à la date à laquelle, postérieurement à la troisième échéance interviendrait un changement de contrôle au sein du capital de la Société dès lors que ce changement de contrôle interviendrait au plus tard au dixième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2016.

CONDITIONS DE PERFORMANCE

L'acquisition des actions est soumise à la réalisation d'une condition de performance qui est l'atteinte, à l'issue de chaque échéance, d'un niveau minimum de valeur théorique de l'action.

Cette valeur théorique est calculée en fonction du cours de bourse et de la formule suivante :

$(5,5 \text{ fois l'EBITDAR} - \text{la dette financière}) / \text{nombre d'actions}$

PRESENCE DU BENEFICIAIRE A L'ECHEANCE CONCERNEE DE LA PERIODE D'ACQUISITION

L'acquisition d'actions gratuites à une Echéance donnée suppose qu'à cette Echéance le bénéficiaire ait la qualité de salarié de la Société (ou de l'une des sociétés liées à la Société dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de Commerce) ou la qualité de mandataire social de la Société.

Les bénéficiaires ont ainsi acquis définitivement 50% des actions gratuites de la première échéance, soit 67 056 actions.

Les principales caractéristiques des actions attribuées sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	29 mars 06
Date d'attribution des actions	16 juin 06
Nombre maximum d'actions attribuables (avant regroupement)	5 532 070
Nombre maximum d'actions attribuées (avant regroupement)	4 023 323
Nombre maximum d'actions attribuées (après regroupement)	268 221
Nombre d'actions émises le 25/07/08 pour attribution de la 1ère échéance	67 056
Nombre d'actions ne remplissant plus les conditions d'émission	50 291
Nombre maximal d'actions restant à acquérir (après regroupement)	201 165

La dilution potentielle à provenir de l'acquisition des actions est de 2,61 % (sur la base du nombre d'actions existantes à la date du 31 décembre 2010 et dans l'hypothèse d'une acquisition à 100 %), et hors incidence des options de souscription d'actions (note 13.3 des comptes de l'annexe consolidée) et de l'emprunt obligataire convertible en actions (note 14.4 des comptes de l'annexe consolidée).

Il n'a pas été tenu compte de la cotisation patronale de 10% car ces actions ont été attribuées antérieurement à sa date d'application (16/10/2007).

Il y a 50 291 actions qui ne remplissent plus les conditions car le bénéficiaire n'est plus présent dans le Groupe.

Durant l'exercice 2010, aucune action n'a été attribuée. Cependant, une charge représentative de la quote-part de charge correspondant au solde des actions à attribuer a été constatée. Conformément aux dispositions de la norme IFRS2, cette quote-part de charge s'élève à 82 K€. Ce montant a été obtenu en multipliant le nombre d'actions restant à attribuer au 31/12/2010 par la juste valeur de l'action (soit le cours de l'action à cette date, soit 12,45 € après regroupement) et par la probabilité que les conditions d'attribution et de performance soient remplies. La quote-part prise en compte est obtenue en répartissant linéairement la charge calculée pour chacune des quatre tranches (IFRS 2.15).

Compte tenu du montant de 314 K€ constaté en charge lors des exercices précédents, la réserve totale constituée au titre des actions pouvant être acquises s'élève à 396 K€ au 31/12/2010.

Plan d'attribution 2010

Sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 25 mai 2010, le Directoire, lors de sa séance du 16 juin 2010, a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 114 783 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition (telle que définie ci-dessous) et sous réserve de la réalisation de conditions de performances de la Société et de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe à l'Echéance (telle que définie ci-dessous) concernée de la Période d'Acquisition.

PERIODE D'ACQUISITION

Les actions attribuées gratuitement par le Directoire de la Société le 16 juin 2010 pourront être acquises à l'une des quatre échéances de la période d'acquisition qui a commencé à courir le jour de la décision d'attribution :

- la première échéance est fixée au deuxième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2012 ;
- la deuxième échéance est fixée au troisième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2013 ;
- la troisième échéance est fixée au quatrième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2014 ;
- la quatrième échéance est fixée à la date à laquelle, postérieurement à la troisième échéance interviendrait un changement de contrôle au sein du capital de la Société dès lors que ce changement de contrôle interviendrait au plus tard au dixième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2020.

CONDITIONS DE PERFORMANCE

L'acquisition des actions est soumise à la réalisation d'une condition de performance qui est l'atteinte, à l'issue de chaque échéance, d'un niveau minimum de valeur théorique de l'action.

Cette valeur théorique est calculée en fonction de la formule suivante :
(5,5 fois l'EBITDAR - la dette financière) / nombre d'actions

PRESENCE DU BENEFICIAIRE A L'ECHEANCE CONCERNEE DE LA PERIODE D'ACQUISITION

L'acquisition d'actions gratuites à une Echéance donnée suppose qu'à cette Echéance le bénéficiaire ait la qualité de salarié de la Société (ou de l'une des sociétés liées à la Société dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce) ou la qualité de mandataire social de la Société.

Les principales caractéristiques des actions attribuées sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	25 mai 10
Date d'attribution des actions	16 juin 10
Nombre maximum d'actions attribuables	114 783
Nombre maximum d'actions attribuées	114 783
Nombre maximal d'actions restant à acquérir	114 783

La dilution potentielle à provenir de l'acquisition des actions est de 1,98 % (sur la base du nombre d'actions existantes à la date du 31 décembre 2010 et dans l'hypothèse d'une acquisition à 100 %), et hors incidence des options de souscription d'actions (note 11.3) et de l'emprunt obligataire convertible en actions (note 12.4).

La contribution patronale de 10 % sur la valeur d'attribution de ces actions a été constatée.

Durant l'exercice 2010, aucune action n'a été attribuée. Cependant, une charge représentative de la quote-part de charge correspondant au solde des actions à attribuer a été constatée. Conformément aux dispositions de la norme IFRS2, cette quote-part de charge s'élève à 16 K€. Ce montant a été obtenu en multipliant le nombre d'actions restant à attribuer au 31/12/2010 par la juste valeur de l'action (soit le cours de l'action à cette date, soit 2,61 €) et par la probabilité que les conditions d'attribution et de performance soient remplies. La quote-part prise en compte est obtenue en répartissant linéairement la charge calculée (IFRS 2.15).



6.5 CONDITIONS STATUTAIRES AUXQUELLES SONT SOUMISES LES MODIFICATIONS DU CAPITAL ET DES DROITS SOCIAUX

Outre les déclarations de franchissements de seuils prévus par l'article L. 233-7 du Code de Commerce, toute personne, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir, directement ou indirectement au sens des articles L. 233-9 et L. 233-10 du Code de Commerce, un nombre de titres représentant une fraction égale à 2,5 % du capital social ou des droits de vote, ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la société, dans un délai de quinze jours à compter du jour où chacun des seuils est atteint, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social, en précisant le nombre d'actions et de droits de vote détenus.

L'obligation déclarative ci-dessus s'entend pour toute fraction de 2,5 % du capital à compter du premier seuil de 2,5 % et cesse d'être exigée au-delà d'une participation de 33 1/3 % du capital.

A défaut d'avoir été régulièrement déclaré dans les conditions qui précèdent, et si la demande en est faite (et consignée dans le procès verbal de l'assemblée générale) par un ou plusieurs actionnaires détenant 2,5 % au moins du capital social ou des droits de vote, les actions dont la détention aurait dû être déclarée sont privées de droit de vote dans les conditions fixées par la loi.

Répartition du capital au 31/12/2010	% du capital	% des droits de vote
Financière Accès Industrie	80,89 %	86,88 %
Accès Finance	1,16 %	1,25 %
Accès Investissement	1,21 %	0,65 %
IRDI	2,98 %	3,20 %
Auto détention	0,18 %	0,10 %
Management	0,86 %	0,94 %
Autres nominatifs	0,32 %	0,34 %
Porteurs	12,38 %	6,65 %
Actions non regroupées	0,76 %	0,00 %

6.6 IDENTITE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, il est précisé l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote.

Principaux actionnaires au 31/12/2010	% du capital	% des droits de vote
Financière Accès Industrie	80,89 %	86,88 %
IRDI	2,98 %	3,20 %

6.7 ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Conformément à l'article L. 225-100-3 du Code de Commerce, introduit par la loi n°2006-387 du 31 mars 2006, nous vous exposons certains éléments qui seraient susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

6.7.1 Structure du capital de la société au 31 décembre 2010

Répartition du capital au 31/12/2010	% du capital	% des droits de vote
Financière Accès Industrie	80,89 %	86,88 %
Accès Finance	1,16 %	1,25 %
Accès Investissement	1,21 %	0,65 %
IRDI	2,98 %	3,20 %
Auto détention	0,18 %	0,10 %
Management	0,86 %	0,94 %
Autres nominatifs	0,32 %	0,34 %
Porteurs	12,38 %	6,65 %
Actions non regroupées	0,76 %	0,00 %

6.7.2 Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions

Néant.

6.7.3 Participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L.233-7 et L.233-12 du Code de Commerce

Néant.

6.7.4 Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et description de ceux-ci

Néant.

6.7.5 Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier

Néant.

6.7.6 Accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

Néant.

6.7.7 Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Directoire ainsi qu'à la modification des statuts de la société

Les membres du Directoire sont révocables par l'assemblée générale sur proposition du Conseil de surveillance.

Le Conseil de surveillance donne son avis sur toutes propositions de modifications statutaires (sauf celles légalement requises ou rendues nécessaires pour recapitaliser la société).

6.7.8 Pouvoirs du Directoire, en particulier l'émission ou le rachat d'actions

Le Directoire est doté des pouvoirs prévus par la loi.

6.7.9 Accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts

Néant.

6.7.10 Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Directoire ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Cf. note 5.2



7 INFORMATIONS DIVERSES

7.1 ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte que l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2010, est inférieure à 3 %.

7.2 OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du Code de Commerce et dans le cadre de l'autorisation donnée lors de la précédente assemblée générale ordinaire du 19 mai 2009 d'intervenir sur le marché des actions de la Société, en vue des objectifs décrits dans notre plan de rachat d'actions, il est précisé que 64 935 (1,11 %) actions de la société étaient détenues par notre société au 31 décembre 2010.

Bilan du programme de rachat d'actions au 31 décembre 2010

Informations	Montants
Pourcentage de capital auto détenu	0,18 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	54 935
Nombre de titres détenus en portefeuille	10 501

7.3 RENOUVELLEMENT D'AUTORISATIONS DIVERSES

Il est proposé à l'assemblée générale de renouveler les diverses autorisations préalablement données.

7.4 TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices figure en Annexe 1 du présent rapport.

7.5 DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE CONSENTIES PAR L'ASSEMBLEE DES ACTIONNAIRES AU DIRECTOIRE

Le tableau figure en Annexe 2 du présent rapport.

Annexe 1 du Rapport de gestion

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES 31 DECEMBRE 2010

Nature des indications en K€	Exercices écoulés				
	2006	2007	2008	2009	2010
<u>Capital en fin d'exercice</u>					
Capital social	1 554	1 735	1 754	1 754	1 738
Nombre d'actions ordinaires existantes	77 700 847	86 729 400	5 849 016	5 849 016	5 794 081
Nombre d'actions à dividendes prioritaire (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer	23 232 251	13 612 268	840 282	689 101	803 884
<u>Opérations et résultats de l'exercice</u>					
Chiffre d'Affaires hors taxes	37 685	47 972	57 997	50 175	51 829
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciation et provisions	-10 950	3 219	18 419	13 611	13 423
Impôt sur les bénéfices	19	19	0	0	0
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-11 282	1 147	413	-5 408	2 260
Résultat distribué	0	0	0	0	0
<u>Résultat par action</u>					
Résultat après impôt, participation des salariés avant amortissement, dépréciations et provisions	-0,14	0,04	3,15	2,32	2,32
Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-0,15	0,01	0,07	-0,93	0,39
Dividendes distribués à chaque action	0	0	0	0	0
<u>Personnel</u>					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	236	310	347	363	372
Montant de la masse salariale de l'exercice	6 431	8 595	10 692	9 786	10 722
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc....)	2 608	3 407	3 973	3 938	4 254

Fait à Tonneins,
Le 31 mars 2011.

Le Directoire

Annexe 2 du Rapport de gestion

TABLEAU DES DELEGATIONS

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 alinéa 7 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous présenter un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale au directoire (ou anciennement au conseil d'administration) dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 dudit Code.

Néant

Fait à Tonneins,
Le 31 mars 2011.

Le Président du Directoire



Access

0 025 06 06 06

COMPTES ET
ANNEXE
CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2010

**BILAN CONSOLIDÉ ACTIF**

en milliers d'euros	Notes	31.12.2010	31.12.2009
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles nettes	5	109 028	118 079
Immobilisations financées par crédit bail	6	988	1 193
Ecart d'acquisition	7	0	0
Immobilisations incorporelles	8	2 290	2 037
Actifs financiers	9	986	801
Clients et autres débiteurs	11	0	0
Créances d'impôts sur le résultat	17	3 328	4 695
Total actifs non courants		116 620	126 805
Actifs courants			
Actifs financiers	9	203	236
Stocks et en-cours	10	1 721	1 439
Clients et autres débiteurs	11	19 541	17 012
Créances d'impôt sur les résultats	17	1 714	77
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	2 226	2 835
Total actifs courants		25 405	21 599
TOTAL DES ACTIFS		142 025	148 404

BILAN CONSOLIDÉ PASSIF

en milliers d'euros	Notes	31.12.2010	31.12.2009
Capitaux propres			
Capital	13	1 738	1 755
Réserves liées au capital	13	14 809	15 106
Actions propres	13	-29	-316
Réserves consolidées	13	21 636	28 699
Ecart de conversion	13	-3	1
Résultat de l'exercice	13	2 132	-7 189
Intérêts minoritaires	13	1	1
Total capitaux propres	13	40 284	38 057
Passifs non courants			
Dettes financières	14	61 028	76 519
Provisions	15	152	241
Fournisseurs et autres créditeurs	16	0	17
Dettes d'impôts sur les résultats	17	0	179
Total passifs non courants		61 180	76 956
Passifs courants			
Dettes financières	14	29 013	23 402
Provisions	15	96	369
Fournisseurs et autres créditeurs	16	11 267	9 620
Dettes d'impôts sur les résultats	17	185	0
Total passifs courants		40 561	33 391
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		142 025	148 404

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

en milliers d'euros	Notes	31.12.2010	31.12.2009
Ventes de marchandises / Produits		208	98
Prestations de services		58 475	55 025
Chiffre d'Affaires		58 683	55 123
Achats consommés	18	-3 381	-2 406
Charges externes	19	-18 740	-16 784
Charges de personnel	20	-17 199	-15 821
Impôts et taxes		-957	-2 208
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)	21	-10 322	-17 401
Autres produits	22	682	297
Autres charges	22	-20	-106
Résultat opérationnel courant		8 746	694
Autres charges opérationnelles	23	-1 310	-1 343
Résultat opérationnel		7 436	-649
Coût de l'endettement financier net	24	-3 998	-4 642
Autres produits financiers	24	17	55
Autres charges financières	24	-1 043	-1 031
Résultat financier		-5 024	-5 618
Résultat avant impôt		2 412	-6 267
Impôts	17	-309	-898
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 103	-7 165
Attribuable aux :			
Groupe		2 103	-7 165
Intérêts minoritaires		0	0
Résultat net par action en euros	26	0,369	-1,242
Résultat net par action dilué en euros	26	0,421	-1,190
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 103	-7 165
Autres éléments du résultat global	25	29	-24
TOTAL DU RESULTAT GLOBAL POUR LA PERIODE		2 132	-7 189



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en milliers d'euros	Notes	Capital émis	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves Consolidées	Résultat Consolidé	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Au 31/12/2008		1 755	15 106	-241	28 319	153	45 092	1	45 093
Acquisition d'actions propres	13.1			-75	-7		-82		-82
Attribution d'actions gratuites	13.5				234		234		234
Affectation du résultat 2008	13.3				153	-153	0		0
Résultat de l'exercice 2009	13.3					-7 189	-7 189		-7 189
Autres					1		1		1
Au 31/12/2009		1 755	15 106	-316	28 700	-7 189	38 056	1	38 057
Acquisition-cessions d'actions propres	13.1			8	-8		0		0
Réduction de capital par élimination d'actions propres	13.1	-17	-261	278			0		0
Attribution d'actions gratuites	13.5		-36		134		98		98
Affectation du résultat 2009	13.3				-7 189	7 189	0		0
Résultat de l'exercice 2010	13.3					2 132	2 132		2 132
Autres				1	-4		-3		-3
Au 31/12/2010		1 738	14 809	-29	21 633	2 132	40 283	1	40 284

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En milliers d'euros	Notes	31.12.2010	31.12.2009
Résultat net des sociétés intégrées		2 132	-7 189
+/- dotations nettes aux amortissements et provisions	21	9 506	17 176
+/- gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	14.1	-99	-182
+/- charges et produits calculés liés aux stocks-options et assimilés	13.5	98	234
+/- autres produits et charges calculés	14.1	551	508
+/- plus ou moins values de cession, nettes d'impôt	23	-333	-48
+/- autres flux liés à l'activité		0	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		11 855	10 499
+/- charge d'impôt (y compris variation des impôts différés)	17.4	-264	1 188
+ coût de l'endettement financier net	24	4 000	4 642
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		15 591	16 329
- impôt versé			
+/- variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		-1 016	3 450
Flux net de trésorerie généré par l'activité		14 575	19 779
- décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5-6-8	-2 441	-7 360
+ encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	5-6-8	1 910	869
- décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	13	-273	-120
+ encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	13	162	251
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-642	-6 360
+ augmentation de capital		0	0
+/- rachat et revente d'actions propres	13.1	-6	-82
+ encaissements liés aux nouveaux emprunts		6 502	0
- remboursements d'emprunts	14.1	-16 629	-8 498
- intérêts financiers nets versés	24	-4 000	-4 642
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-14 133	-13 222
+/- incidence des variations des cours des devises		7	17
Variation de trésorerie		-193	214
Trésorerie d'ouverture		-3 503	-3 717
Trésorerie de clôture		-3 696	-3 503



Note 1 Informations relatives au Groupe

En date du 31 mars 2011, le Directoire a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés du Groupe ACCES INDUSTRIE pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

1.1 Faits caractéristiques de l'exercice

La période de décélération s'est poursuivie, pour le Groupe, au début de l'exercice 2010. Chacune des sociétés du Groupe a renoué avec la croissance au second semestre pour retrouver, en fin d'année, un volume d'activité comparable à celui précédant la crise. Grâce à d'importants efforts, la chute des prix de location a pu être enrayerée, mais ceux-ci restent encore faibles et pénalisent la rentabilité du Groupe, particulièrement en Espagne.

En France, les taux d'utilisation ayant retrouvé leurs niveaux habituels, l'accent a été mis sur la maîtrise des prix de locations avec la mise en place de contrôles de rentabilité pour chaque dossier et d'une politique de yield management.

En Espagne, malgré l'arrêt de la chute des prix et des taux d'utilisation satisfaisants, la rentabilité de la société n'a pas retrouvé de niveau suffisant. Un nouveau plan de restructuration a donc été initié en fin d'année 2010, avec la fermeture programmée début 2011, des agences de Valence et Gérone, la réduction des structures du siège et le renvoi vers les autres sociétés du Groupe d'une partie du parc de machines. Les coûts de ce plan de restructuration figurent sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat.

Au Maroc, courant 2010, une seconde agence a été ouverte à Tanger ; des machines ont été envoyées par le Groupe vers cette nouvelle agence dont l'activité a vraiment décollé en septembre, permettant à MAROC ELEVATION de presque quadrupler son Chiffre d'Affaires mensuel entre le début et la fin de l'année.

Enfin, le Portugal, quant à lui, poursuit son développement de l'activité « mini-pelles ». Cette filiale a renoué avec la rentabilité au second semestre 2010.

Le Groupe ACCES INDUSTRIE a maintenu ses investissements à un niveau très faible afin de dégager la trésorerie nécessaire aux remboursements de son crédit syndiqué qui se sont élevés à 16 000 K€ sur l'exercice. Le montant de la partie « revolving » restant dû au 31/12/2010 s'élève à 6 500 K€.

Sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 25 mai 2010, le Directoire, lors de sa séance du 16 juin 2010, a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 114 783 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants.

L'Assemblée Générale du 25 mai 2010 a autorisé le transfert de la cotation des titres ACCES INDUSTRIE du marché réglementé Euronext Paris compartiment C vers le marché multilatéral de négociation Alternext de Nyse – Euronext Paris. Néanmoins, il reste obligatoire pour le Groupe ACCES INDUSTRIE de publier ses comptes 2010 selon les normes IFRS.

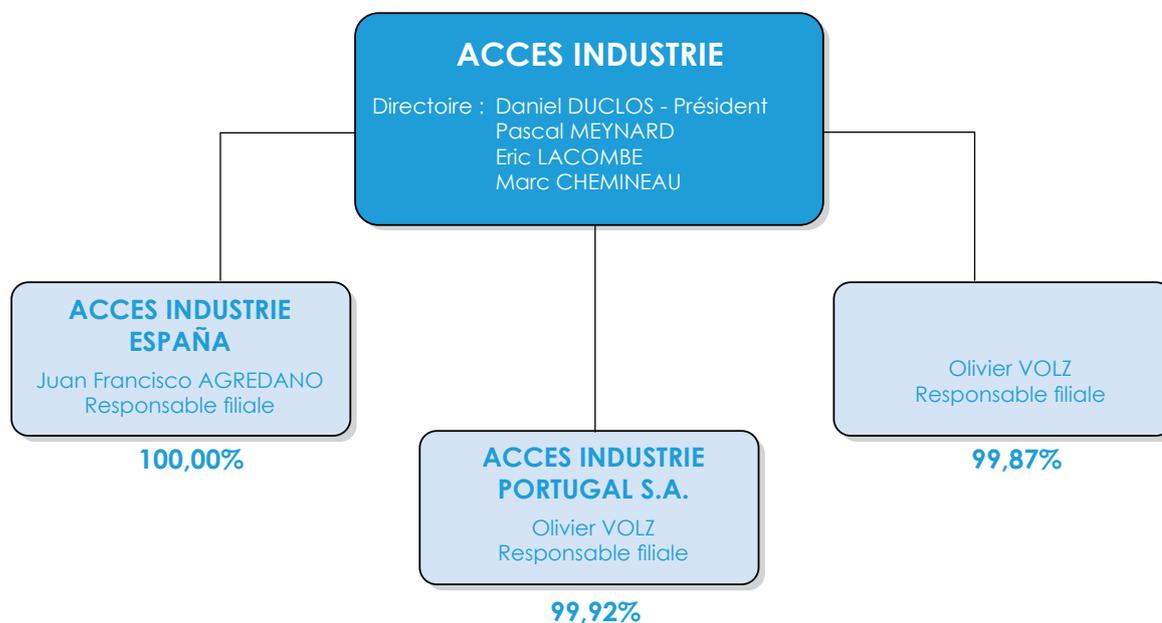
Le mode d'amortissement des machines destinées à la location a été revu à compter du 1er janvier 2010 ; la durée d'amortissement de certaines machines a été allongée afin de traduire dans les comptes la durée réelle d'utilisation de ces machines (voir notes 2.3 changement comptable et 21 Dotations aux amortissements et provisions).

1.2 Activité du Groupe

La société a pour objet en France et à l'Etranger :

- la construction, réparation, location, vente, entretien de machines et matériels pour l'industrie et le bâtiment,
- la participation de la société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement,
- et, généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son développement ou son extension.

1.3 Organigramme juridique du Groupe



1.4 Identité de la société mère

La société mère du Groupe est ACCES INDUSTRIE dont le siège social est situé 2, rue du Pont de Garonne, 47400 Tonneins.

La société mère est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance de droit français, soumise notamment aux dispositions du Code de Commerce. Par ailleurs, la société ACCES INDUSTRIE est détenue, au 31/12/2010 :

- à 80,89 % par FINANCIERE ACCES INDUSTRIE dont le siège social est à Tonneins (47). FINANCIERE ACCES INDUSTRIE est une holding sans autre activité que la détention de titres de sa filiale, dont le capital est détenu, principalement par les fonds gérés par Butler Capital Partners (50,1%) et par ATJ (49,9%), elle-même contrôlée par Daniel DUCLOS,
- à 0,18 % par ACCES INDUSTRIE (actions d'auto-contrôle).



Note 2 Principes et méthodes comptables

2.1 Principes de préparation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en Euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (000 €) sauf indication contraire.

En application des règlements européens 1606/2002 et 1725/2003 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'approuvées par l'Union Européenne au 31 décembre 2010. Le site internet de la Commission Européenne sur lequel le référentiel utilisé est disponible est :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Les états financiers sont établis sur la base du coût historique et, quand cela est nécessaire, par évaluation à la juste valeur par la contrepartie du résultat.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'ACCES INDUSTRIE et de ses filiales au 31 décembre 2010. La date de clôture d'exercice de toutes les sociétés du Groupe est le 31 décembre. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les comptes ne seront définitifs qu'après l'approbation par l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 27 mai 2011.

2.2 Couverture du risque de taux

Concernant la couverture des risques de marché en matière d'évolution des taux d'intérêt, le Groupe ACCES INDUSTRIE a eu recours durant l'exercice, à des instruments financiers dérivés. Ces dérivés sont destinés à couvrir la juste valeur de passifs comptabilisés (couverture de juste valeur). Néanmoins, étant donné que les instruments financiers détenus ne satisfont pas aux conditions de la comptabilité de couverture, les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

2.3 Changements comptables

2.3.1 Modification des durées d'amortissement des machines destinées à la location

Le Groupe ACCES INDUSTRIE disposait, au 31/12/2009, d'un parc de 5 440 machines destinées à la location d'une valeur nette comptable de 107 674 K€.

Ces machines étaient amorties sur 10 ans à hauteur de 85% de leur valeur à neuf ; elles avaient donc une valeur résiduelle égale à 15% de leur valeur à neuf au bout de 10 ans.

Compte tenu de la date de fabrication des plus anciennes de ces machines (à partir de 1995), le Groupe a constaté que leur durée d'utilisation réelle dépassait cette durée d'amortissement de 10 ans. Cet état de fait est largement imputable à la politique d'entretien du parc mise en place par ACCES INDUSTRIE.

La durée réelle d'utilisation est variable selon le type de machines : synthétiquement, plus celles-ci sont destinées à atteindre des hauteurs élevées, plus leur structure est de conception robuste ; en outre, les machines de grande hauteur sont statistiquement utilisées moins d'heures par jour et plus délicatement que les machines plus « petites ».

Parallèlement, pour les machines dont la durée de vie a été portée à 15 ans ou plus, le pourcentage de valeur à neuf amortie a été porté de 85% à 90%.

Les durées d'amortissement et les pourcentages de valeur résiduelle par type de machines sont donc les suivants :

Famille	Nouvelles durées de vie (en années)	Nouvelles valeurs résiduelles en %	Anciennes durées de vie (en années)	Anciennes valeurs résiduelles en %
Ciseau E < 10 m	10	15 %	10	15 %
Nacelle / VL	10	15 %	10	15 %
Piaf 560 & 550	11	15 %	10	15 %
Push + Monte Charge	11	15 %	10	15 %
Toucan	11	15 %	10	15 %
Chariot Industriel	12	15 %	10	15 %
Ciseau E > 11m	12	15 %	10	15 %
Mat Droit ATN (Piaf 880R et 1000R)	12	15 %	10	15 %
Mini Pelle	12	15 %	10	15 %
Piaf 810 (chenille)	12	15 %	10	15 %
Ciseau D	12	15 %	10	15 %
Boom D <= 12 m	15	10 %	10	15 %
Boom E <= 13 m	15	10 %	10	15 %
Boom E >= 14 m	15	10 %	10	15 %
Boom D 14-21 m	15	10 %	10	15 %
Chariot Frontal	15	10 %	10	15 %
Chariot télescopique	15	10 %	10	15 %
Flèche 14-15 m (S40 et S45)	15	10 %	10	15 %
Flèche 16-22 m	18	10 %	10	15 %
Boom D > 21 m	18	10 %	10	15 %
Flèche > 22 m	18	10 %	10	15 %

Boom = bras articulé
E= à énergie électrique / D = à énergie diesel

Ces modifications ont eu pour effet direct sur les comptes une réduction de la dotation aux amortissements 2010 de 6 143 K€.

Les effets indirects de ces modifications sur les comptes sont :

- une amélioration du résultat social de ACCES INDUSTRIE qui, sinon, aurait été négatif et n'aurait pas donné droit au versement d'un intéressement. Les frais de personnel auraient donc été diminués de l'intéressement provisionné pour un montant de 176 K€ (+ 10 K€ de contribution sociale),
- une modification des impôts différés, à la fois sur le retraitement des amortissements dérogatoires, le retraitement des amortissements liés aux anciens crédits-bails et enfin l'activation des impôts différés sur les déficits 2009 de ACCES INDUSTRIE,
- une modification de la répartition de ces impôts différés entre les rubriques « courant » et « non courant ».

L'incidence du changement comptable sur la dotation aux amortissements des périodes futures s'élèvera à :

- - 6 000 K€ en 2011
- - 2 000 K€ en 2012
- - 2 000 K€ en 2013
- - 2 000 K€ en 2014
- - 2 000 K€ en 2015
- - 1 300 K€ en 2016
- + 1 000 K€ en 2017
- + 19 000 K€ pour les exercices 2018 et suivants.



Les comptes impactés par le changement comptable sont les suivants :

Comptes de bilan impactés par le changement comptable :

en milliers d'euros	31.12.2010	Montant du poste en l'absence de modification comptable	Impact
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles nettes	109 028	102 885	6 143
Créances d'impôts sur le résultat	3 328	4 893	-1 565
Total actifs non courants			4 578
Actifs courants			
Créances d'impôt sur les résultat	1 714	19	1 695
Total actifs courants			1 695
TOTAL DES ACTIFS			6 272
Capitaux propres			
Résultat de l'exercice	2 132	-3 954	6 086
Total capitaux propres			6 086
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs	11 267	11 081	186
Total passifs courants			186
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			6 272

Comptes de résultat impactés par le changement comptable :

en milliers d'euros	Notes	31.12.2010	Montant du poste en l'absence de modification comptable	Impact
Charges de personnel		-17 199	-17 013	-186
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)	21	-10 322	-16 465	6 143
Résultat opérationnel courant				5 957
Résultat opérationnel				5 957
Résultat avant impôt				5 957
Impôts		-309	-438	129
RESULTAT DE L'EXERCICE				6 086
TOTAL DU RESULTAT GLOBAL POUR LA PERIODE				6 086

Les autres méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent.

2.3.2 Normes et interprétations applicables obligatoirement aux comptes du 31/12/2010

Les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne qui trouvent à s'appliquer de façon obligatoire aux comptes consolidés du Groupe ACCES INDUSTRIE à compter du 1er janvier 2010 sont les suivantes :

- **IAS 27 révisée, répartition des pertes d'une filiale en part groupe et intérêts minoritaires.**
Cette révision précise la notion de segments opérationnels auxquels sont alloués les goodwill.
Cette révision n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

- **IAS 39 amendée, instruments financiers – éléments éligibles à la couverture.**
Cet amendement précise les deux aspects de la comptabilité de couverture.
Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

- **IFRS 1 réorganisée, première adoption des IFRS.**
Cette réorganisation concerne les premiers adoptants des normes IFRS.
Le Groupe n'est pas concerné par cette réorganisation.

- **IFRS 2 complétée, paiements fondés sur des actions.**
Ces compléments portent sur des développements qui figuraient déjà dans deux interprétations ; ils concernent les cas où les biens et services reçus en contrepartie d'une rémunération basée sur les actions est difficile à identifier d'une part et sur les paiements fondés sur les actions à l'intérieur des groupes d'autre part.
Les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010 ne sont pas concernés par ces compléments.

- **IFRS 3 révisée, évaluation du goodwill.**
Cette révision offre la possibilité de modifier l'évaluation du goodwill en y incorporant la part des intérêts minoritaires, et modifie le calcul et l'affectation de certains coûts liés à l'acquisition d'une cible.
Cette révision n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

- **IFRIC 12 nouvelle interprétation, accords de concession de services.**
Cette interprétation concerne les concessions de service public-privé.
Le Groupe n'est pas concerné par cette interprétation.

- **IFRIC 15 nouvelle interprétation, contrats pour la construction de biens immobiliers.**
Cette interprétation porte sur la comptabilisation des produits et des charges correspondantes par des entités qui pratiquent la construction des biens immobiliers.
Le Groupe n'est pas concerné par cette interprétation.

- **IFRIC 16 amendée, couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger**
Cet amendement traite de la détention d'un instrument de couverture.
Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

- **IFRIC 17 nouvelle interprétation, distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires**

Cette interprétation concerne les distributions par l'entité, à ses propriétaires, d'actifs autres que des liquidités.

Le Groupe n'est pas concerné par cette interprétation.

- **IFRIC 18 nouvelle interprétation, transferts d'actifs par les clients**

Cette interprétation concerne les distributeurs d'énergie, de fluides ou de services de télécommunication.

Le Groupe n'est pas concerné par cette interprétation.

2.3.3 Amendements de normes existantes consécutifs aux nouveaux textes exposés au point 2.3.2.

- **IAS 27 révisée, répartition des pertes d'une filiale en part groupe et intérêts minoritaires.**

Cette révision n'ayant pas d'impact sur les comptes consolidés 2010, les amendements d'autres normes consécutifs à la révision de IAS 27 n'ont pas non plus d'impact sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010. Les autres normes concernées sont :

- IAS 1 : Présentation des états financiers,
- IAS 7 : Tableau des flux de trésorerie,
- IAS 21 : Effets des variations des cours des monnaies étrangères,
- IAS 28 : Participations dans des entreprises associées,
- IAS 31 : Participations dans des co-entreprises,
- IAS 32 : Instruments financiers : présentation,
- IAS 33 : Résultat par action,
- IAS 39 : Amélioration des IFRS,
- IFRS 1 : Première adoption des IFRS,
- IFRS 4 : Contrats d'assurance,
- IFRS 5 : Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

- **IAS 3 révisée, évaluation du goodwill.**

Cette révision n'ayant pas d'impact sur les comptes consolidés 2010, les amendements d'autres normes consécutifs à la révision de IAS 3 n'ont pas non plus d'impact sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010. Les autres normes concernées sont :

- IAS 12 : Impôt sur le résultat,
- IAS 16 : Immobilisations corporelles,
- IAS 28 : Participations dans des entreprises associées,
- IAS 32 : Instruments financiers : présentation,
- IAS 33 : Résultat par action,
- IAS 34 : Information financière intermédiaire,
- IAS 36 : Dépréciation d'actifs,
- IAS 37 : Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels,
- IAS 38 : Immobilisations incorporelles,
- IAS 39 : Amélioration des IFRS,
- IFRS 1 : Première adoption des IFRS,
- IFRS 2 : Paiements fondés sur des actions,
- IFRS 7 : Instruments financiers : informations à fournir,
- IFRIC 9 : Réévaluation des dérivés incorporés.



- **IFRIC 17** nouvelle interprétation, distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires.

Cette nouvelle interprétation n'ayant pas d'impact sur les comptes consolidés 2010, les amendements d'autres normes consécutifs à la nouvelle interprétation de IFRIC 17 n'ont pas non plus d'impact sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010. Les autres normes concernées sont :

- IAS 10 : Evènements postérieurs à la période de reporting,
- IFRS 5 : Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

- **IFRIC 18** nouvelle interprétation, transferts d'actifs par les clients.

Le Groupe n'étant pas concerné par cette nouvelle interprétation n'ayant pas d'impact sur les comptes consolidés 2010, les amendements d'autres normes consécutifs à la nouvelle interprétation de IFRIC 18 n'ont pas non plus d'impact sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010. Les autres normes concernées sont :

- IFRS 1 : Première adoption des IFRS.

2.3.4 Amendements résultant de la procédure d'amélioration annuelle des IFRS.

- **IAS 1R** présentation des états financiers

Cette amélioration porte sur le classement d'une dette en courant ou non courant. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

- **IAS 7** tableau des flux de trésorerie

Cette amélioration porte sur le classement en flux d'investissement. Cet amendement n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

- **IAS 17** contrats de location

Cette amélioration porte sur le classement des contrats de location de terrains. Les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010 ne sont pas concernés par cette amélioration.

- **IAS 36** dépréciations d'actifs

Cette amélioration porte sur l'allocation du goodwill aux unités génératrices de trésorerie dans le cadre des tests de dépréciation. Les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010 ne sont pas concernés par cette amélioration.

- **IAS 38** dépréciations d'actifs

Cette amélioration porte sur l'évaluation dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. Les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010 ne sont pas concernés par cette amélioration.

- **IAS 39** amélioration des IFRS

Ces améliorations portent sur les contrats signés lors d'un regroupement d'entreprises, la clarification sur recyclage des pertes ou gains de couverture en cas d'opérations de couverture de flux de trésorerie et les dérivés incorporés (option de remboursement anticipé de prêt avec indemnité actuarielle).

Le Groupe est seulement concerné par la clarification sur recyclage des pertes ou gains de couverture en cas d'opérations de couverture de flux de trésorerie et cette amélioration n'a pas d'impact sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2010.

- **IFRS 2** paiements fondés sur des actions

Cette amélioration porte sur le champ d'application de la norme. Cette amélioration n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

- **IFRS 5** actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Cette amélioration porte sur le programme de cession partielle de titres d'une filiale impliquant la perte de contrôle exclusif. Les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010 ne sont pas concernés par cette amélioration.

- **IFRS 8** secteurs opérationnels

Cette amélioration porte sur la présentation des actifs sectoriels. Cette amélioration n'a pas d'impact sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

- **IFRIC 9** réévaluation des dérivés incorporés

Cette amélioration porte sur le champ d'application pour les contrats signés lors d'un regroupement d'entreprise. Les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010 ne sont pas concernés par cette amélioration.

- **IFRIC 16** couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger

Cette amélioration porte sur la détention de l'instrument de couverture. Les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010 ne sont pas concernés par cette amélioration.

2.3.5 Normes et interprétations applicables de manière volontaire aux comptes consolidés au 31/12/2010

Le Groupe ACCES INDUSTRIE n'a pas opté pour l'application anticipée des normes et interprétations suivantes, applicables par anticipation à l'exercice ouvert le 1er janvier 2010 :

- **IAS 1** amendée, informations à fournir sur la variation des autres éléments du résultat global.

Cet amendement n'a pas été anticipé dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

- **IAS 21** effets des variations des cours des monnaies étrangères.

Cet amendement n'a pas été anticipé dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

- **IAS 24** informations relatives aux parties liées.

Cette révision n'a pas été anticipé dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

• **IAS 28 participation dans des entreprises associées.**

Cet amendement n'a pas été anticipé dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

• **IAS 31 participation dans des coentreprises.**

Cet amendement n'a pas été anticipé dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

• **IAS 32 amendée, classement des émissions de droits.**

Cet amendement n'a pas été anticipé dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

• **IAS 34 amendée, information financière intermédiaire.**

Cet amendement, portant sur les événements et transactions significatives n'a pas été appliqué par anticipation dans les comptes intermédiaires du 31 décembre 2010.

• **IAS 39 amendée, comptabilisation et évaluation.**

Cet amendement, portant sur les événements et transactions significatives n'a pas été appliqué par anticipation dans les comptes intermédiaires du 31 décembre 2010.

• **IFRS 1 amendée, exemption limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS 7 pour les premiers adoptants.**

Les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010 ne sont pas concernés par cet amendement.

• **IFRS 1 amendée, amendement consécutif à l'interprétation IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres.**

Les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010 ne sont pas concernés par cet amendement.

• **IFRS 3R amendée, regroupement d'entreprise.**

Cet amendement porte sur l'ajustement de prix concernant les acquisitions réalisées avant le 01/07/2009.

Le Groupe n'est pas concerné par cet amendement.

• **IFRS 7 amendée, lié à l'amendement de IFRS 1 sur l'exemption limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS 7 pour les premiers adoptants.**

Les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010 ne sont pas concernés par cet amendement.

• **IFRS 8 amendement consécutif à la norme IAS 24 révisée.**

Les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010 ne sont pas concernés par cet amendement.

• **IFRIC 13 amendée, programme de fidélisation client.**

Cet amendement porte sur la juste valeur des avantages accordés aux clients.

Cet amendement n'a pas été anticipé dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

• **IFRIC 14 amendée, actifs de régimes à prestations définies et obligations de financement minimum.**

Cet amendement n'a pas été anticipé dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

• **IFRIC 19 amendée, extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres.**

Cet amendement n'a pas été anticipé dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2010.

2.4 Méthodes de consolidation

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse. Les sociétés contrôlées exclusivement sont consolidées par intégration globale.

Toutes les transactions internes significatives sont éliminées en consolidation. Les pertes internes ne sont éliminées qu'à condition que la valeur des éléments d'actifs cédés ne soit pas supérieure à la valeur recouvrable de ces éléments.

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part de résultat et d'actif net non détenus par le Groupe. Ils sont présentés séparément au compte de résultat et séparément de la part revenant au Groupe au sein des capitaux propres, au bilan consolidé.

2.5 Estimations et jugements comptables

L'établissement des comptes consolidés conformément aux règles édictées par les IFRS implique que le Groupe ACCES INDUSTRIE procède à un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Celles-ci sont continuellement mises à jour, et sont fondées sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Ces estimations et hypothèses concernent notamment les éléments suivants :

- provisions pour dépréciation de l'actif courant note 11.3
- activation des impôts différés note 17.1
- évaluation des plans dont le paiement est fondé en actions note 13.4
- évaluation des engagements de retraite note 15.3
- test de perte de valeur sur la marque note 8
- instruments financiers de couvertures de taux note 14.6



2.6 Précisions sur certains traitements comptables

2.6.1 Conversion des monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe.

Concernant MAROC ELEVATION, la filiale marocaine du Groupe, celle-ci dispose d'une autonomie économique et financière et est donc considérée comme étant autonome du point de vue des critères généraux de conversion. Sa monnaie fonctionnelle est donc celle dans laquelle elle tient ses comptes localement : le Dirham (MAD).

La méthode de conversion appliquée est celle du cours de clôture :

- conversion du bilan : tous les éléments d'actif et de passif de la filiale marocaine sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- la filiale étant une société issue d'une création organique, il n'y a pas d'écart d'acquisition ni d'écart d'évaluation,
- conversion du compte de résultat : le résultat et les éléments du compte de résultat de la filiale marocaine sont convertis au cours moyen de l'exercice,
- les écarts constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont comptabilisés en capitaux propres :
 - pour la part revenant au Groupe, sur une ligne distincte intitulée « Ecart de conversion »,
 - pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

2.6.2 Distinction entre actifs courants et actifs non courants

La classification en courant et non courant retenue est la suivante :

- Les actifs courants sont ceux dont l'échéance est inférieure à 12 mois ou pour lesquels l'entreprise ne dispose pas de droits inconditionnels d'en différer le paiement au-delà de 12 mois,
- Les actifs non courants sont tous les actifs ne répondant pas aux critères de classification des actifs courants.

2.6.3 Immobilisations corporelles et incorporelles

2.6.3.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Ces coûts d'acquisition incluent le coût de remplacement d'une partie de l'actif lorsqu'ils sont encourus, si les critères de comptabilisation à l'actif sont satisfaits. Les amortissements sont pratiqués en fonction de la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement en fonction des catégories de biens sont les suivantes :

Nature de biens	Durée d'amortissement	Prise en compte valeur résiduelle
Constructions et ouvrages assimilés	30 ans	Non
Menuiseries extérieures	25 ans	Non
Chauffages collectifs	25 ans	Non
Chauffages individuels	15 ans	Non
Étanchéités	15 ans	Non
Ravalements avec amélioration	15 ans	Non
Électricités	25 ans	Non
Plomberies sanitaires	25 ans	Non
Ascenseurs	15 ans	Non
Matériels destinés à la location	10 à 18 ans	Oui (10% ou 15% Valeur Brute)
Autres matériels et outillages	5 ans	Non
Matériels de transport – automobiles	4 ans	Non
Matériel de transport – tracteurs routiers, remorques, VU	7 ans	Non
Matériels de bureau, informatique et mobilier	3 - 5 ans	Non

Les durées d'utilisation des constructions et agencements sont conformes à la réglementation applicable au secteur HLM.

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire. Les amortissements sont calculés sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers des nacelles (catégorie « Matériels destinés à la location »), les valeurs résiduelles sont nulles.

Les durées d'utilité initiales et résiduelles des actifs sont revues à chaque clôture et ajustées si nécessaire.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de la décomptabilisation de l'actif ; le résultat de cette décomptabilisation est inscrit aux postes « Autres produits » ou « Autres charges » du compte de résultat consolidé selon que ce résultat se traduit par un gain ou par une perte.

L'ensemble du matériel destiné à la location (nacelles et chariots) est amorti sur une durée de 10 ans à 18 ans et sur 85% ou 90 % de sa valeur brute (après prise en compte d'une valeur résiduelle de 15% ou 10 % de la valeur brute en fin de période d'amortissement).

Les coûts de rénovation engagés sur du matériel destiné à la location arrivant en fin de durée d'amortissement et permettant une augmentation probable de sa durée de vie sont inscrits en immobilisation.

Conformément à la norme IAS 17, les acquisitions d'immobilisations effectuées sous forme de crédit-bail sont comptabilisées à l'actif pour leur juste valeur, ou si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location et amortie selon les modalités ci-dessus lorsque ces contrats ont pour effet de transférer substantiellement au preneur tous les risques et avantages inhérents à la propriété du bien. La dette résultant de ce type d'acquisition est constatée en dettes financières.

2.6.3.2 Ecarts d'acquisition

A la date d'acquisition, les écarts d'acquisition sont initialement évalués à leur coût, celui-ci étant égal à l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part de l'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et des passifs éventuels identifiables (dès lors que ceux-ci existaient avant l'opération).

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais sont alloués aux Unités Génératrices de Trésorerie auxquels ils correspondent et font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les Unités Génératrices de Trésorerie correspondent aux quatre entités juridiques : ACCES INDUSTRIE, ACCES INDUSTRIE ESPAÑA, ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. et MAROC ELEVATION.

La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables des Unités Génératrices de Trésorerie, aux actifs nets correspondants (y compris écarts d'acquisition). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 3 ans et d'une valeur terminale actualisée au coût du capital du Groupe. En cas de perte de valeur la dépréciation est inscrite en résultat opérationnel. Les dépréciations comptabilisées relatives aux écarts d'acquisition sont irréversibles.

2.6.3.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées initialement au coût. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprise est la juste valeur à la date d'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles générées en interne (coûts de développement de logiciels et de refonte du site internet du Groupe), sont capitalisées et les dépenses engagées sont comptabilisées en immobilisation. Les critères d'IAS 38.57, notamment en terme d'avantages économiques futurs, sont remplis. Les amortissements sont pratiqués en fonction de la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes :

- Logiciels et progiciels 3 à 5 ans
- Marque non amortie (durée de vie indéfinie)

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

2.6.3.4 Perte de valeur

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication qu'un actif a perdu de la valeur. Si une telle indication existe, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est requis pour un actif, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée selon un plan d'affaires ne comprenant pas d'augmentation de capacités ni de restructurations futures.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs.

Si la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de sa valeur et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable.

Pour déterminer la valeur d'usage, les flux futurs de trésorerie estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Les dépréciations constatées sur des activités qui se poursuivent sont comptabilisées en résultat dans la catégorie des charges appropriée compte tenu de la fonction de l'actif déprécié.

A l'exception des goodwill (totalement dépréciés), une appréciation est effectuée, à chaque date de clôture, pour vérifier s'il existe une indication qu'une perte de la valeur comptabilisée précédemment est susceptible de ne plus exister ou d'avoir diminué. Cette appréciation est réalisée à partir des critères suivants :

- pour l'appréciation de la marque : la valeur de la marque est déterminée à partir des cash-flows de l'année en cours et des 9 années suivantes. Ces cash-flows sont évalués à 0,20 % du Chiffre d'Affaires.
 - pour 2010 : il s'agit du Chiffre d'Affaires constaté,
 - de 2011 à 2015 : c'est le Chiffre d'Affaires figurant dans le plan d'affaires,
 - de 2016 à 2019 : il s'agit du Chiffre d'Affaires 2015 selon le plan d'affaires augmenté de 2% par an. Le plan d'affaires mentionné ci-dessus est approuvé par la direction.
 La juste valeur de la marque est égale à l'actualisation de ces cash-flows au taux des OAT 10 ans, soit 3,362 % au 31/12/2010.



Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable. La valeur comptable augmentée suite à une reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée sur cet actif au cours des exercices antérieurs. Après la comptabilisation d'une reprise de perte de valeur, la dotation aux amortissements est ajustée pour les périodes futures afin que la valeur comptable révisée de l'actif, diminuée de sa valeur résiduelle éventuelle, soit répartie de façon systématique sur la durée d'utilité restant à courir.

2.6.4 Actifs financiers

Sont considérés comme étant des éléments financiers :

- les immeubles de placement et les fonds sur contrats de liquidités, regroupés dans le poste « créances financières »,
- les prêts accordés,
- les dépôts et cautionnements.

2.6.5 Actions propres

Les actions propres sont déduites des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres du Groupe.

2.6.6 Stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus faible de leur coût de revient (y compris coûts indirects de production) et de leur valeur nette de réalisation. Le coût de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision est constatée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

2.6.7 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées initialement à leur juste valeur et ultérieurement à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constatée lorsqu'il devient probable qu'une créance ne pourra pas être encaissée en totalité. La dépréciation est constatée en perte au compte de résultat.

2.6.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme (ayant une échéance de moins de trois mois), liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité.

La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant à l'actif du bilan correspond à la trésorerie telle que définie ci-dessus.

2.6.9 Distinction entre passifs courants et passifs non courants

La classification en courant et non courant retenue est la suivante :

- Les passifs courants sont :
 - les passifs dont l'échéance est inférieure à 12 mois ou pour lesquels l'entreprise ne dispose pas de droits inconditionnels d'en différer le paiement au-delà de 12 mois,
 - emprunts à remboursement conditionné : pour les emprunts remboursables à vue en cas de non-respect de certaines conditions liées à la situation financière de l'emprunteur, les passifs sont classés en tant que passifs courants sauf si les deux conditions ci-dessous sont remplies :
 - le prêteur s'est engagé, préalablement à la date de clôture, à ne pas exiger le remboursement de l'emprunt en cas de manquement ; et,
 - l'engagement a été pris pour un délai minimum de 12 mois suivant la date de clôture.
- Les passifs non courants sont tous les passifs ne répondant pas aux critères de classification des passifs courants.

2.6.10 Impôts

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à les recouvrer ou à les payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables sauf :

- quand le passif d'impôt différé résulte de la reconnaissance initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte imposable ; et,
- pour les différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, lorsqu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôts différés lié à une différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ;
- pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôts différés. Les actifs d'impôts différés non reconnus sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôts exigibles, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

2.6.11 Avantages au personnel

Les seuls avantages au personnel du Groupe ACCES INDUSTRIE portent sur les engagements de retraites. Ces derniers sont d'un montant peu significatif et le Groupe ne dispose pas d'actifs en couverture de ces engagements.

2.6.11.1 Indemnités de fin de carrière

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe accorde à ses salariés des régimes de retraite, prévoyance et frais médicaux. En France, chaque employé bénéficie d'une indemnité de fin de carrière. Pour les autres pays, les régimes dépendent de la législation locale du pays, de l'activité et des pratiques historiques de la filiale concernée.

Au-delà des régimes de bases, les régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce dernier cas totalement ou partiellement couverts par des placements dédiés (actions, obligations, contrats d'assurance ou autres formes de placements dédiés...).

Les engagements de départ en retraite sont calculés annuellement conformément aux dispositions de la convention collective de la métallurgie. La méthode utilisée est celle des unités de crédits projetées ; elle prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié.

Les hypothèses d'évaluation sont :

- départ à l'initiative du salarié,
- âge de départ à la retraite : selon l'année de naissance de chaque salarié conformément à la législation,
- rémunération en fin de carrière calculée à partir des rémunérations actuelles en intégrant une réévaluation annuelle de 2,5 % pour les cadres et de 2 % pour les non cadres,
- taux de charges sociales : 45 % pour les Etam et 47 % pour les cadres,
- turn-over : moyen pour les cadres et fort pour les non cadres,
- table de mortalité : Insee 2009,
- taux actualisation : taux des OAT sur 10 ans, soit 3,362 % au 31/12/2010,
- convention collective : métallurgie.

Les montants comptabilisés au bilan et au compte de résultat sont indiqués respectivement dans les notes 15 et 21.

2.6.11.2 Indemnités en cas de révocation et/ou de rupture du contrat de travail des membres du Directoire, à l'initiative de l'employeur

La société n'est manifestement pas engagée à révoquer et/ou à mettre fin aux contrats de travail de ces dirigeants ; en conséquence, les indemnités prévues dans un tel cas n'ont pas donné lieu à comptabilisation.

2.6.12 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre cette obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total du montant provisionné, le remboursement est comptabilisé en produit uniquement si le remboursement est quasi-certain.



La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt. L'effet de l'actualisation n'a pas d'impact significatif et par conséquent est non appliqué.

2.6.13 Prêts et emprunts

Tous les prêts et emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables.

Ces coûts sont étalés en fonction des caractéristiques de l'emprunt.

Conformément à IAS 32.15, le montant des instruments financiers composés (OCA) est ventilé en une composante dette à hauteur de leur juste valeur et en composante capitaux propres pour la partie excédant cette juste valeur.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts sont évalués au coût amorti. Toute différence entre les produits et la valeur de remboursement est comptabilisée en résultat sur la durée de l'emprunt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif ou lorsqu'ils sont décomptabilisés.

La juste valeur de la composante « dette » d'un emprunt convertible est déterminée à l'aide du taux d'intérêt de marché. Ce montant est comptabilisé au passif selon la base de son coût amorti jusqu'à l'extinction de la dette lors de la conversion des obligations ou lorsqu'elles parviennent à échéance. Le reliquat du produit de l'émission est affecté à l'option de conversion et comptabilisé net d'impôt dans les « capitaux propres ».

2.6.14 Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont comptabilisées initialement à leur juste valeur et ultérieurement à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.6.15 Produits des activités ordinaires

L'activité du Groupe ACCES INDUSTRIE consiste en la location de nacelles élévatrices. Les produits d'activité sont constitués des loyers perçus, ainsi que de la facturation de prestations complémentaires (transport, assurance, entretien et réparation, carburant).

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Les critères de reconnaissance spécifiques suivants doivent également être remplis pour que les produits des activités ordinaires puissent être reconnus.

Le produit des activités ordinaires est comptabilisé lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur.

Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des rabais et remises et déduction faite des ventes intragroupes.

2.6.16 Résultat financier

Il inclut les charges et produits d'intérêts, les dépréciations des autres immobilisations financières. Il intègre également la composante financière du coût des pensions et d'actualisation des actifs et passifs, ainsi que l'abandon des dettes avec clause de retour à meilleure fortune.

2.6.17 Résultat opérationnel et résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel est la différence entre l'ensemble des charges et produits ne résultant pas des activités financières, des sociétés mises en équivalence, des activités arrêtées ou en cours de cession, des autres produits et charges opérationnels et de l'impôt.

Les autres produits et charges opérationnels sont les produits et charges de nature inhabituelle, peu fréquents, non récurrents et anormaux dont la présentation séparée permet de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Le résultat opérationnel courant est la différence entre le résultat opérationnel et les autres produits et charges opérationnels.

2.6.18 Résultat par action

Le résultat net de base par action présenté en pied de compte de résultat est issu du rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de ce même exercice, hors actions propres.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté afin de prendre en compte l'effet dilutif des instruments financiers émis par ACCES INDUSTRIE.

Note 3 Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est constitué des sociétés suivantes :

- Accès Industrie :
Siège social : Tonneins (47) – France
- Accès Industrie España :
Siège social : Sabadell – Espagne
- Accès Industrie Portugal S.A. :
Siège social : Avanca – Portugal
- Maroc Elévation :
Siège social : Casablanca - Maroc

Sociétés	31.12.2010			31.12.2009		
	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Acces Industrie (AI)			Mère			Mère
AI España	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
AI Portugal S.A.	99,92%	99,92%	IG	99,92%	99,92%	IG
Maroc Elévation	99,87%	99,87%	IG	99,87%	99,87%	IG

IG : Intégration Globale



Note 4 Information sectorielle

Un secteur géographique est une composante distincte de l'entreprise engagée dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et exposée à des risques et une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels opère le Groupe.

Un secteur d'activité est une composante distincte de l'entreprise qui est engagée dans la fourniture d'un produit ou service unique ou d'un groupe de produits ou services liés, et qui est exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Les activités d'ACCES INDUSTRIE sont constituées :

- 99,54 % de prestations de locations et services associés (contre 99,53 % en 2009) ;
- 0,46 % de négoce et produits d'activités annexes (contre 0,47 % en 2009).

En raison de la marginalité des activités « négoce » et « activités annexes », le Groupe considère n'exercer qu'une seule activité. Les secteurs opérationnels retenus dans les états de reporting internes de la société et utilisés par les principaux décideurs opérationnels correspondent seulement aux secteurs géographiques d'implantation du Groupe.

Par ailleurs, la clientèle du Groupe est très atomisée et le client le plus important ne représente que 1,14 % de son Chiffre d'Affaires.

Par conséquent le premier et unique niveau d'information sectorielle retenu par le Groupe est le secteur géographique : France / Espagne / Portugal / Maroc.

	France	Espagne	Portugal	Maroc	MDL (1) entrées durant le dernier mois (2)	MDL (1) inactives	TOTAL
Actifs sectoriels							
Au 31 décembre 2008							
Nombre d'agences	27	6	2	1	-	-	36
Nombre de MDL (1)	4 051	736	370	33	1	303	5 494
Au 31 décembre 2009							
Nombre d'agences	29	5	2	1	-	-	37
Nombre de MDL (1)	4 203	643	411	72	9	187	5 525
Au 31 décembre 2010							
Nombre d'agences	29	7	2	2	-	-	40
Nombre de MDL (1)	4 064	630	412	165	4	305	5 580

(1) MDL = machines destinées à la location

(2) machines destinées à la location en attente d'affectation géographique.

Informations sectorielles de l'exercice 2010 :

En milliers d'euros	France	Espagne	Maroc	Portugal	Eliminations	TOTAL 31/12/2010
Produits des activités ordinaires						
Ventes à des clients externes	48 873	5 412	1 241	3 157		58 683
Ventes inter-secteurs	2 729	134		22	-2 885	0
Total des activités ordinaires	51 602	5 546	1 241	3 179	-2 885	58 683
Résultats opérationnels courants	7 726	-199	397	822		8 746
Résultat opérationnel	7 136	-230	397	133		7 436
Charges financières nettes	-4 135	-483	-140	-266		-5 024
Résultat avant impôts	3 001	-713	257	-133		2 412
Impôt sur le résultat	-240	18	-65	-22		-309
Résultat global de l'exercice	2 763	-695	219	-155		2 132

Actifs et passifs

Actifs sectoriels (actif immobilisé)	96 761	7 918	2 708	6 108		113 495
Autres actifs courants	18 689	3 355	1 185	1 973		25 202
Autres actifs non courants	2 913	415	0	0		3 328
Total actifs	118 363	11 688	3 893	8 081		142 025
Capitaux propres	46 502	-6 982	-30	794		40 284
Dettes financières	71 377	10 191	2 919	5 554		90 041
Autres passifs courants	9 530	1 190	305	523		11 548
Autres passifs non courants	152	0	0	0		152
Total passifs	127 561	4 399	3 194	6 871		142 025

Autres informations sectorielles

Investissements

Immobilisations corporelles brutes	1 501	221	446	37		2 205
Immobilisations incorporelles brutes	243	3	0	1		247
Immobilisations financières	260	0	13	0		273
Dépréciations	73 845	10 155	1 015	3 980		88 995
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	9 079	255	199	189		9 722
Dotation amortissements des immobilisations incorporelles	182	2	0	1		185



Informations sectorielles de l'exercice 2009 :

en milliers d'euros	France	Espagne	Maroc	Portugal	Eliminations	TOTAL 31/12/2010
Produits des activités ordinaires						
Ventes à des clients externes	46 749	4 720	607	3 047		55 123
Ventes inter-secteurs	3 246	134		45	-3 425	0
Total des activités ordinaires	49 995	4 854	607	3 092	-3 425	55 123
Résultats opérationnels courants	1 377	-1 334	17	634		694
Résultat opérationnel	332	-1 602	17	604		-649
Charges financières nettes	-4 588	-618	-70	-342		-5 618
Résultat avant impôts	-4 256	-2 220	-53	262		-6 267
Impôt sur le résultat	-976	72	13	-7		-898
Résultat global de l'exercice	-5 243	-2 148	-53	255		-7 189

Actifs et passifs

Actifs sectoriels (actif immobilisé)	109 653	6 600	1 492	4 601		122 346
Autres actifs courants	16 769	2 521	417	1 656		21 363
Autres actifs non courants	4 281	399	15	0		4 695
Total actifs	130 703	9 520	1 924	6 257		148 404
Capitaux propres	43 113	-5 650	-231	825		38 057
Dettes financières	81 856	10 974	1 196	5 895		99 921
Autres passifs courants	8 934	606	137	312		9 989
Autres passifs non courants	241	17	0	179		437
Total passifs	134 144	5 947	1 102	7 211		148 404

Autres informations sectorielles**Investissements**

Immobilisations corporelles brutes	6 575	159	132	29		6 895
Immobilisations incorporelles brutes	287	2	0	0		289
Immobilisations financières	88	27	5	0		120
Dépréciations	67 112	12 550	421	1 839		81 922
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	15 791	522	166	222		16 701
Dotation amortissements des immobilisations incorporelles	332	2	0	0		334

Note 5 Immobilisations corporelles nettes (hors crédit-bail)

L'évolution des immobilisations corporelles nettes est la suivante :

en milliers d'euros	Terrains et Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisa- tions en cours - Avances et acomptes	TOTAL
Au 31 décembre 2008, net des amortissements cumulés et dépréciations	2 103	120 757	4 733	788	128 381
Acquisitions	1 665	3 048	1 808	308	6 829
Sorties de l'actif	-55	-2 460	-285		-2 800
Amortissements cumulés des sorties d'actif	4	1 934	209		2 147
Dotations aux amortissements de l'exercice	-109	-15 288	-867		-16 264
Dotations/Reprises de provisions de l'exercice		-198			-198
Transferts compte à compte	669	67	10	-746	0
Autres transferts et divers (montants nets)		-16			-16
Au 31 décembre 2009, net des amortissements cumulés et dépréciations	4 277	107 844	5 608	350	118 079
Acquisitions	271	1 387	604	-57	2 205
Sorties de l'actif	-751	-1 466	-438		-2 655
Amortissements cumulés des sorties d'actif	48	1 200	204		1 452
Dotations aux amortissements de l'exercice	-172	-9 264	-944		-10 380
Dotations/Reprises de provisions de l'exercice		306			306
Transferts compte à compte	2	128	6	-136	0
Autres transferts et divers (montants nets)	1	16	2	2	21
Au 31 décembre 2010, net des amortissements cumulés et dépréciations	3 676	100 151	5 042	159	109 028

Au 31 décembre 2009

Coût ou juste valeur	4 445	180 294	8 781	350	193 870
Amortissements cumulés	-168	-72 002	-3 173	0	-75 343
Dépréciation		-448			-448
Valeur nette comptable	4 277	107 844	5 608	350	118 079

Au 31 décembre 2010

Coût ou juste valeur	3 967	180 361	8 954	159	193 441
Amortissements cumulés	-291	-80 064	-3 912	0	-84 267
Dépréciation		-146			-146
Valeur nette comptable	3 676	100 151	5 042	159	109 028



Principaux mouvements des immobilisations corporelles (hors crédit bail)

Les mouvements de l'exercice correspondent principalement à la poursuite de l'acquisition de machines dans le cadre du développement du Groupe

Les acquisitions :

Les investissements ont encore fortement diminué, l'essentiel de la trésorerie étant affectée au remboursement de la dette.

- *Terrains et constructions* :
271 K€ se décomposant en :
 - acquisition d'un terrain mitoyen au siège social 131 K€
 - agencement des terrains 61 K€
 - honoraires de notaire sur acquisition de locaux 12 K€
 - divers aménagements des constructions existantes 67 K€
- *Installations techniques, matériels et outillages* :
1 387 K€ + 128 K€ (transferts des immobilisations en cours de l'exercice précédent) correspondant à :
 - des acquisitions de machines destinées à la location neuves 956 K€
 - l'acquisition de machines destinées à la location d'occasion 434 K€
 - l'acquisition de divers accessoires et outillages 83 K€
 - l'activation des coûts de rénovation des nacelles 40 K€
- *Autres immobilisations corporelles* :
610 K€ s'analysant ainsi :
 - réalisation d'agencements pour les agences 243 K€
 - achat de matériels de transports 246 K€
 - achat de matériels informatiques et de bureau 96 K€
 - achat de mobilier et divers 25 K€

Immobilisations en cours :

- Les principaux postes d'immobilisations en cours concernent :
 - l'immobilier à hauteur de 147 K€ pour l'aménagement des nouvelles agences, la construction du futur SAV et l'extension du siège social
 - divers autres postes pour 12 K€

Les sorties de l'actif :

- *Terrains et constructions* :
les sorties d'actifs de 751 K€ correspondent à :
 - des agencements abandonnés suite à des déménagements d'agences 32 K€
 - un des bâtiments du siège cédé à un organisme de financement 719 K€
- *Installations techniques, matériels et outillages* :
les sorties d'actif pour 1 466 K€ portent sur des nacelles obsolètes cédées ou mises au rebut ainsi que des nacelles cédées à un tiers. Ainsi, sur l'exercice, sont intervenues notamment :
 - cession de machines à un tiers 1 006 K€
 - autres cessions et mises au rebut 460 K€
- *Autres immobilisations corporelles* :
les sorties d'un montant de 438 K€ se répartissent en :
 - sortie d'agencement et installation pour 304 K€
 - sortie de matériels de transports pour 114 K€
 - sortie de matériels informatiques et de bureau pour 20 K€

Les dépréciations :

Les dépréciations sont constatées lorsque la diminution de la valeur de marché des actifs ou leur dégradation physique excède les seuls effets attendus du passage du temps ou de leur utilisation normale.

Note 6 Immobilisations financées par crédit-bail

en milliers d'euros	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Avances et acomptes	TOTAL
Au 31 décembre 2008, net des amortissements cumulés et dépréciations	0	0	1 050	0	1 050
Acquisitions			0		0
Sorties de l'actif			-744		-744
Amortissements cumulés des sorties d'actif			744		744
Dotations aux amortissements de l'exercice			-238		-238
Autres transferts et divers (montants nets)	381				381
Au 31 décembre 2009, net des amortissements cumulés et dépréciations	381	0	812	0	1 193
Acquisitions			0		0
Sorties de l'actif			-1 289		-1 289
Amortissements cumulés des sorties d'actif			1 289		1 289
Dotations aux amortissements de l'exercice	-9		-196		-205
Reclassement d'immobilisation financière					0
Au 31 décembre 2010, net des amortissements cumulés et dépréciations	372	0	616	0	988

Au 31 décembre 2009

Coût	381		4 401		4 782
Amortissements cumulés			-3 589		-3 589
Dépréciation					0
Valeur nette comptable	381	0	812	0	1 193

Au 31 décembre 2010

Coût ou juste valeur	381		3 112		3 493
Amortissements cumulés	-9		-2 496		-2 505
Dépréciation					0
Valeur nette comptable	372	0	616	0	988

Description des immobilisations corporelles financées par crédit-bail ou location financière

Les immobilisations corporelles financées par crédit-bail ou location financière inscrites en « autres immobilisations corporelles » sont constituées de matériels de transports.

Celles inscrites en « constructions » correspondent à un bâtiment dorénavant utilisé pour les besoins de l'activité d'ACCES INDUSTRIE.

Principaux mouvements des immobilisations corporelles financées par crédit-bail ou location financière

- Les sorties de l'actif : correspondent à la vente de matériels de transport obsolètes et entièrement amortis



Note 7 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition historiques d'une valeur brute de 4 006 K€ sont intégralement dépréciés.

en milliers d'euros	31.12.2010		31.12.2009	
Ecarts d'acquisition	Al France	Al Espagne	Al France	Al Espagne
Valeur brute	3 201	804	3 201	804
Dépréciation	-3 201	-804	-3 201	-804
Valeur nette	0	0	0	0

Il n'existe pas d'écarts d'acquisition négatifs.

Note 8 Immobilisations incorporelles

en milliers d'euros	Brevets et licences	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations en cours - Avances et acomptes	TOTAL
Coût au 31 décembre 2008, net des amortissements et dépréciation cumulés	1 929	0	154	2 083
Augmentations	48		240	288
Sorties de l'actif	-144			-144
Amortissements cumulés des sorties d'actif	-190			-190
Dotations aux amortissements de l'exercice	203		-203	0
Valeur nette au 31 décembre 2009	1 846	0	191	2 037
Augmentations	112		136	248
Dotations aux amortissements de l'exercice	-185			-185
Reprises de provisions de l'exercice	190			190
Valeur nette au 31 décembre 2010	1 963	0	327	2 290

Au 31 décembre 2009

Coût (valeur comptable brute)	2 694		191	2 885
Amortissements cumulés	-658			-658
Dépréciation	-190		0	-190
Valeur nette comptable	1 846	0	191	2 037

Au 31 décembre 2010

Coût (valeur comptable brute)	2 806		327	3 133
Amortissements cumulés	-843			-843
Dépréciation	0		0	0
Valeur nette comptable	1 963	0	327	2 290

Description des immobilisations incorporelles

- La marque « ACCES INDUSTRIE » a été acquise pour 1 524 K€ en mars 2001.
N'ayant pas de durée définie, la marque ne fait pas l'objet d'un amortissement mais, conformément aux normes IFRS, d'un test annuel de dépréciation.
En normes IFRS, le test annuel consiste à comparer la valeur nette comptable de la marque à sa valeur recouvrable, sachant que la valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité. Dans le cas présent, la valeur d'utilité correspond à la capitalisation des loyers théoriques.

La méthode de valorisation conduit à un montant suffisant pour couvrir l'actif (cf point 2.6.3.4) ; la provision de 190 K€ dotée en 2009 a donc à être reprise sur l'exercice.

- Les développements informatiques : les coûts internes de production des logiciels sont immobilisés. Le montant de ces coûts internes s'est élevé à 136 K€ en 2010.



Note 9 Actifs financiers

9.1 Analyse de la variation des actifs financiers

en milliers d'euros	Créances financières	Prêts au personnel	Dépôts et cautionnements	TOTAL
Montant au 31 décembre 2008, net des dépréciations cumulées	477	43	1 069	1 589
Augmentations		45	75	120
Diminutions	-81	-44	-125	-250
Variation des dépréciations			-41	-41
Reclassement en immobilisations corporelles financées par crédit-bail	-381			-381
Valeur nette au 31 décembre 2009	15	44	978	1 037
Augmentations		24	249	273
Diminutions		-33	-129	-162
Variation des dépréciations			41	41
Valeur nette au 31 décembre 2010	15	35	1 139	1 189
Au 31 décembre 2009				
Coût (valeur comptable brute)	15	44	1 019	1 078
Dépréciation			-41	-41
Valeur nette comptable	15	44	978	1 037
Au 31 décembre 2010				
Coût (valeur comptable brute)	15	35	1 139	1 189
Dépréciation				0
Valeur nette comptable	15	35	1 139	1 189

Les actifs financiers ont une valeur comptable qui correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur du fait de leur échéance à court terme.

- Les dépôts et cautionnements :
Leur augmentation est principalement imputable à l'ouverture de nouvelles agences durant l'exercice. Les diminutions des dépôts et cautionnements proviennent de remboursements de cautions suite à des déménagements d'agences.

Le Groupe ne détient aucun autre actif financier échu, impayé et non déprécié.

9.2 Analyse des actifs financiers par nature

en milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Créances financières	0	0
Prêts au personnel	15	18
Dépôts et cautionnements versés	971	783
Total actifs financiers non courants	986	801
Créances financières	15	15
Prêts au personnel	20	27
Dépôts et cautionnements versés	168	194
Total actifs financiers courants	203	236
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	1 189	1 037

9.3 Analyse des actifs financiers par échéance

en milliers d'euros	31.12.2010	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Créances financières	15	15	0	0
Prêts au personnel	35	20	15	0
Dépôts et cautionnements versés	1 139	168	147	824
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	1 189	203	162	824

Note 10 Stocks et encours

Les stocks sont principalement constitués de pièces et accessoires destinés à la maintenance des équipements loués. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Ces pièces et accessoires correspondent aux machines en état de location dans le parc.

en milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Stocks de matières premières et fournitures		
Valeur brute	1 777	1 532
Dépréciation	-56	-93
Valeur nette	1 721	1 439

Le montant du stock à la clôture de l'exercice 2010 a augmenté en raison de la constitution du stock de pièces nécessaire au fonctionnement des nouvelles agences.



Note 11 Clients et autres débiteurs

11.1 Analyse des créances par nature

en milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Actifs non courants		
Valeur brute des créances clients	0	0
Total clients et autres débiteurs non courants	0	0
Actifs courants		
Valeur brute des créances clients	17 661	16 112
Dépréciation des créances clients	-1 178	-1 549
Avances et acomptes	910	1 304
Créances sociales	32	32
Créances fiscales (hors IS)	697	431
Compte courant	76	51
Créances sur cession d'immobilisations	889	200
Débiteurs divers	259	294
Dépréciation des débiteurs divers	0	-12
Charges constatées d'avance	195	149
Total clients et autres débiteurs courants	19 541	17 012
TOTAL DES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS	19 541	17 012

Les actifs courants sont définis comme des actifs que l'entreprise s'attend à pouvoir réaliser, vendre ou consommer dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

- l'augmentation des créances clients est constatée en raison de la remontée du Chiffre d'Affaires, (pour le Maroc, essentiellement en fin d'année) et de l'allongement du délai de règlement au Portugal.

Les créances clients ont une valeur comptable qui correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur du fait de leur échéance à court terme.

Les créances cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage ne sont pas décomptabilisées car ACCES INDUSTRIE conserve les risques et avantages sur ces créances. Ces créances se présentent sous forme d'effets escomptés non échus dont les montants au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009 représentent respectivement 5 586 K€ et 5 143 K€.

Les créances clients sont rétablies à leur valeur nominale avec annulations des dépôts de garantie correspondants, par contrepartie des concours bancaires.

L'affacturage ne concerne que l'entité française et permet de financer partiellement son besoin en fond de roulement.

11.2 Analyse des créances par échéance

Aucune créance n'a une échéance supérieure à un an.

11.3 Détail des créances dépréciées

en milliers d'euros	Clients douteux France	Clients douteux Espagne	Clients douteux Portugal	Clients douteux Maroc	Sous total clients douteux	Créance suite à liquidation de la filiale Italienne	TOTAL
Valeur brute des créances douteuses	571	851	216	48	1 686	12	1 698
Dépréciations	-446	-851	-216	-36	-1 549	-12	-1 561
Valeurs nettes au 31 décembre 2009	309	0	0	12	137	0	458
Valeur brute des créances douteuses	937	257	212	52	1 458	0	1 458
Dépréciations	-680	-256	-203	-39	-1 178	0	-1 178
Valeurs nettes au 31 décembre 2010	257	1	9	13	280	0	280

Note 12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :

en milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Banques	1 919	2 470
Valeurs mobilières de placement	307	365
Total Trésorerie Active	2 226	2 835
Affacturage (France)	-5 149	-5 659
Effets escomptés (Espagne)	-769	-676
Concours bancaires	-4	-3
Total Trésorerie Passive	-5 922	-6 338
TOTAL TRESORERIE NETTE	-3 696	-3 503

La trésorerie passive fait partie des dettes financières inscrites au passif du bilan (cf. point 14.1).

L'affacturage correspond à la partie des créances remises au factor et financées par celui-ci.

Le montant des lignes de crédits confirmées et non utilisées par le Groupe sont :

en milliers d'euros	Montant total utilisable au 31/12/2010	Montant utilisé au 31/12/2010	Montant restant disponible
Affacturage	6 525	5 149	1 376
Escompte	1 500	769	731
Crédit revolving	10 000	6 500	3 500
TOTAL	18 025	12 418	5 607



Note 13 Capital émis et réserves

13.1 Montant du capital au 31/12/2010

Le 8 janvier 2008, conformément à la décision de l'assemblée générale mixte des actionnaires en date du 18 décembre 2007, les actions de la Société ACCES INDUSTRIE ont été regroupées par échange de 15 actions anciennes d'une valeur nominale de 0,02 € chacune contre une nouvelle action d'une valeur nominale de 0,30 €.

Capital social d'ACCES INDUSTRIE

	31.12.2010	31.12.2009
Nombre d'actions autorisées	5 794 081	5 849 016
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	5 794 081	5 849 016
Valeur nominale des actions (en euro)	0,30 €	0,30 €
Capital (en euros)	1 738 224,30	1 754 704,80

Nombre d'actions d'autocontrôle :

	31.12.2010	31.12.2009
Actions d'autocontrôle	10 501	64 935
Pourcentage d'autocontrôle	0,18%	1,11%

Le nombre d'action en circulation, soit le nombre d'actions autorisées diminué du nombre d'actions auto-détenues, est de 5 783 580 au 31/12/2010.

13.2 Evolution du nombre d'actions durant l'exercice

	Date - période	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital (en €)
Situation initiale	01/01/10	5 849 016	0,30 €	1 754 705
Réduction du capital par élimination des actions d'autocontrôle	25/08/10	-54 935	0,30 €	-16 481
Situation de clôture	31/12/10	5 794 081	0,30 €	1 738 224

13.3 Options de souscriptions d'actions

Il a été consenti, au bénéfice de l'ensemble des membres du personnel et éventuellement des mandataires sociaux de la Société et des Sociétés qui lui sont liées, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de son capital (ainsi que des options donnant droit à l'achat d'actions préalablement rachetées par la Société).

Les options de souscription consenties en vertu de cette autorisation ne pourront donner droit à un nombre total supérieur à 350 000 actions.

En toute hypothèse, un même salarié ou mandataire social possédant déjà plus de 10 % du capital de la Société ne pourra bénéficier d'une telle option.

Cette autorisation ayant été donnée pour une période de 5 ans à compter du 6 avril 2001, la norme IFRS 2 n'est pas applicable. Cette autorisation emporte, au profit des bénéficiaires des options, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions susceptibles d'être souscrites au fur et à mesure des levées d'options.

Le prix de souscription fixé par le conseil d'administration, au jour où l'option sera consentie ne pourra être inférieur à 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour où l'option sera consentie, aucune option ne pouvant être consentie moins de vingt séances de Bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital.

Les options consenties en vertu de cette autorisation devront être exercées dans un délai de 10 ans à compter de la date à laquelle elles auront été consenties.

Faisant usage de cette autorisation, il a été décidé au cours d'une réunion du Directoire, le 3 mai 2001, de consentir au bénéfice des salariés ou mandataires sociaux de la Société et des Sociétés qui lui sont liées, des options de souscription donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital.

Les principales caractéristiques du plan d'option mis en place sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	06 avril 01
Date d'attribution des options	03 mai 01
Nature des options	Souscription
Nombre d'options maximal à émettre (avant regroupement)	350 000
Nombre d'options émises et attribuées (avant regroupement)	134 800
Nombre d'options émises et attribuées (après regroupement)	8 987
dont aux mandataires sociaux	743
dont aux 10 premiers salariés non-mandataires	533
Début de la période d'exercice des options	03 mai 04
Fin de la période d'exercice des options	02 mai 11
Durée de blocage des options	3 ans
Durée de validité des options	10 ans
Prix d'exercice d'une option (avant regroupement)	9,97 €
Prix d'exercice d'une option (après regroupement)	149,55 €
Nombre d'options non exerçables (salariés ayant quitté définitivement la société ou les sociétés qui lui sont liées)	7 203
Nombre d'options exerçables au 31/12/2010	1 784
Nombre d'options souscrites au 31/12/2010	0

A ce jour, aucune option n'a été exercée ; leur prix d'exercice est de 149,55 € (après regroupement), soit très supérieur au cours de l'action au 31 décembre 2010. La dilution potentielle à provenir de l'exercice des options de souscription est de 0,03 % (sur la base du nombre d'actions exerçables à la date du présent document de base et dans l'hypothèse d'un exercice à 100 %), et hors incidence des attributions d'actions gratuites (note 13.4) et de l'emprunt obligataire convertible en actions (note 14.4).



13.4 Attributions d'actions gratuites

L'application de la norme IFRS 2 nous amène à passer une charge dans nos comptes liée aux actions gratuites attribuées.

Cette norme impose de comptabiliser en charge les transactions dont le paiement est fondé en actions avec des membres du personnel ; cette charge représente pour l'entreprise, le coût du service qu'elle reçoit. Cependant, l'impact réel d'une émission d'actions gratuites est un impact de dilution des actionnaires existants uniquement et n'a aucun effet sur la société outre la comptabilisation d'une augmentation de capital au montant nominal.

Nous tenons à préciser que cette charge est purement théorique et qu'aucun décaissement de cash n'y est associé. De plus, son montant, est évalué au cours de bourse au moment de la décision d'attribution des actions soit, pour le plan d'attribution 2006, 12,45 € alors que le cours au 31 décembre 2010 est de moins de 3 €.

Plan d'attribution 2006

Dans le cadre de l'opération de restructuration du 7 avril 2006, sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 29 mars 2006, le Directoire a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 4 023 323 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants. A la suite du regroupement d'actions réalisé en début d'exercice 2008, le nombre d'actions gratuites a été divisé par 15 et arrondi au nombre d'actions inférieur, soit 268 221 actions.

L'application de cette norme amène à passer sur la durée d'acquisition des 268 221 actions gratuites une charge d'exploitation de plus de 3,3 M€.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition (telle que définie ci-dessous) et sous réserve de la réalisation de conditions de performances de la Société et de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe à l'Echéance (telle que définie ci-dessous) concernée de la Période d'Acquisition.

PERIODE D'ACQUISITION

Les actions attribuées gratuitement par le Directoire de la Société le 16 juin 2006 pourront être acquises à l'une des quatre échéances de la période d'acquisition qui a commencé à courir le jour de la décision d'attribution :

- la première échéance est fixée au deuxième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2008 ;
- la deuxième échéance est fixée au troisième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2009 ;
- la troisième échéance est fixée au quatrième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2010 ;
- la quatrième échéance est fixée à la date à laquelle, postérieurement à la troisième échéance interviendrait un changement de contrôle au sein du capital de la Société dès lors que ce changement de contrôle interviendrait au plus tard au dixième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2016.

CONDITIONS DE PERFORMANCE

L'acquisition des actions est soumise à la réalisation d'une condition de performance qui est l'atteinte, à l'issue de chaque échéance, d'un niveau minimum de valeur théorique de l'action.

Cette valeur théorique est calculée en fonction du cours de bourse et de la formule suivante :
(5,5 fois l'EBITDAR – la dette financière) / nombre d'actions

PRESENCE DU BENEFICIAIRE A L'ECHEANCE CONCERNEE DE LA PERIODE D'ACQUISITION

L'acquisition d'actions gratuites à une échéance donnée suppose qu'à cette échéance le bénéficiaire ait la qualité de salarié de la Société (ou de l'une des sociétés liées à la Société dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de Commerce) ou la qualité de mandataire social de la Société.

Les bénéficiaires ont ainsi acquis définitivement 50% des actions gratuites de la première échéance, soit 67 056 actions.

Les principales caractéristiques des actions attribuées sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	29 mars 06
Date d'attribution des actions	16 juin 06
Nombre maximum d'actions attribuables (avant regroupement)	5 532 070
Nombre maximum d'actions attribuées (avant regroupement)	4 023 323
Nombre maximum d'actions attribuées (après regroupement)	268 221
Nombre d'actions émises le 25/07/08 pour attribution de la 1ère échéance	67 056
Nombre d'actions ne remplissant plus les conditions d'émission	50 291
Nombre maximal d'actions restant à acquérir (après regroupement)	201 165

La dilution potentielle à provenir de l'acquisition des actions est de 2,61 % (sur la base du nombre d'actions existantes à la date du 31 décembre 2010 et dans l'hypothèse d'une acquisition à 100 %), et hors incidence des options de souscription d'actions (note 13.3) et de l'emprunt obligataire convertible en actions (note 14.4).

Il n'a pas été tenu compte de la cotisation patronale de 10% car ces actions ont été attribuées antérieurement à sa date d'application (16/10/2007).

Il y a 50 291 actions qui ne remplissent plus les conditions car le bénéficiaire n'est plus présent dans le Groupe.

Durant l'exercice 2010, aucune action n'a été attribuée. Cependant, une charge représentative de la quote-part de charge correspondant au solde des actions à attribuer a été constatée. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, cette quote-part de charge s'élève à 82 K€. Ce montant a été obtenu en multipliant le nombre d'actions restant à attribuer au 31/12/2010 par la juste valeur de l'action (soit le cours de l'action à cette date, soit 12,45 € après regroupement) et par la probabilité que les conditions d'attribution et de performance soient remplies. La quote-part prise en compte est obtenue en répartissant linéairement la charge calculée pour chacune des quatre tranches (IFRS 2.15). Compte tenu du montant de 314 K€ constaté en charge lors des exercices précédents, la réserve totale constituée au titre des actions pouvant être acquises s'élève à 396 K€ au 31/12/2010.

Plan d'attribution 2010

Sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 25 mai 2010, le Directoire, lors de sa séance du 16 juin 2010, a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 114 783 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition (telle que définie ci-dessous) et sous réserve de la réalisation de conditions de performances de la Société et de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe à l'Echéance (telle que définie ci-dessous) concernée de la Période d'Acquisition.

PERIODE D'ACQUISITION

Les actions attribuées gratuitement par le Directoire de la Société le 16 juin 2010 pourront être acquises à l'une des quatre échéances de la période d'acquisition qui a commencé à courir le jour de la décision d'attribution :

- la première échéance est fixée au deuxième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2012 ;
- la deuxième échéance est fixée au troisième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2013 ;
- la troisième échéance est fixée au quatrième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2014 ;
- la quatrième échéance est fixée à la date à laquelle, postérieurement à la troisième échéance interviendrait un changement de contrôle au sein du capital de la Société dès lors que ce changement de contrôle interviendrait au plus tard au dixième anniversaire de la décision d'attribution, soit le 16 juin 2020.

CONDITIONS DE PERFORMANCE

L'acquisition des actions est soumise à la réalisation d'une condition de performance qui est l'atteinte, à l'issue de chaque échéance, d'un niveau minimum de valeur théorique de l'action.

Cette valeur théorique est calculée en fonction de la formule suivante :
 (5,5 fois l'EBITDAR - la dette financière) / nombre d'actions

PRESENCE DU BENEFICIAIRE A L'ECHEANCE CONCERNEE DE LA PERIODE D'ACQUISITION

L'acquisition d'actions gratuites à une échéance donnée suppose qu'à cette échéance le bénéficiaire ait la qualité de salarié de la Société (ou de l'une des sociétés liées à la Société dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de Commerce) ou la qualité de mandataire social de la Société.

Les principales caractéristiques des actions attribuées sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	25 mai 10
Date d'attribution des actions	16 juin 10
Nombre maximum d'actions attribuables	114 783
Nombre maximum d'actions attribuées	114 783
Nombre maximal d'actions restant à acquérir	114 783

La dilution potentielle à provenir de l'acquisition des actions est de 1,98 % (sur la base du nombre d'actions existantes à la date du 31 décembre 2010 et dans l'hypothèse d'une acquisition à 100 %), et hors incidence des options de souscription d'actions (note 11.3) et de l'emprunt obligataire convertible en actions (note 12.4).

La contribution patronale de 10 % sur la valeur d'attribution de ces actions a été constatée.

Durant l'exercice 2010, aucune action n'a été attribuée. Cependant, une charge représentative de la quote-part de charge correspondant au solde des actions à attribuer a été constatée. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, cette quote-part de charge s'élève à 16 K€. Ce montant a été obtenu en multipliant le nombre d'actions restant à attribuer au 31/12/2010 par la juste valeur de l'action (soit le cours de l'action à cette date, soit 2,61 €) et par la probabilité que les conditions d'attribution et de performance soient remplies. La quote-part prise en compte est obtenue en répartissant linéairement la charge calculée (IFRS 2.15).



Note 14 Emprunts et dettes financières

Toutes les nacelles préalablement financées par crédit-bail ont fait l'objet d'un rachat anticipé le 07/11/2007, suite à la mise en place du crédit syndiqué NATIXIS.

A l'exception des instruments financiers de couverture de taux (voir note 14.6), les passifs financiers ont une valeur comptable qui correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur du fait de leur échéance à court terme.

14.1 Analyse de la variation de la dette financière

en milliers d'euros	Emprunts Obligataires convertibles	Contrats de crédit bail immobilier et véhicules	Crédit syndiqué NATIXIS	Autres dettes auprès des établissements de crédit	Découverts et concours bancaires (1)	Autres (intérêts courus, cautions reçues...)	TOTAUX
Valeur nette au 31 décembre 2008	12 909	1 620	85 610	271	5 544	628	106 582
Augmentation - souscription							0
Diminutions - remboursements		-411	-8 000	-88			-8 499
Variation des intérêts courus						189	189
Charges réparties	37		492				529
Effets d'actualisation	508					-182	326
Autres variations					794		794
Valeur nette au 31 décembre 2009	13 454	1 209	78 102	183	6 338	635	99 921
Augmentation - souscription			6 500				6 500
Diminutions - remboursements		-536	-16 000	-92			-16 628
Variation des intérêts courus						-280	-280
Charges réparties	36		455				491
Effets d'actualisation	551					-98	453
Autres variations					-416		-416
Valeur nette au 31 décembre 2010	14 041	673	69 057	91	5 922	257	90 041

(1) il s'agit du reclassement des avances de trésorerie accordées par l'organisme d'affacturage à ACCES INDUSTRIE et des effets remis à l'escompte par ACCES INDUSTRIE ESPAÑA.

Les tranches A et B du crédit syndiqué Natixis ont été intégralement souscrites.

Les effets d'actualisation de la colonne « Autres » pour -98 K€ correspondent à l'ajustement de la juste valeur de la couverture de taux (voir point 14.6).

14.2 Analyse des dettes financières par nature

en milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Dettes financières non courantes		
Emprunt obligataire convertible	13 699	13 112
Dettes sur contrats de location-financement	325	757
Dettes auprès des établissements de crédit	47 002	62 647
Juste valeur de la couverture de taux	0	0
Cautions reçues	2	2
Total dettes financières non courantes	61 028	76 518
Dettes financières courantes		
Emprunt obligataire convertible	342	342
Dettes sur contrats de location-financement	348	452
Dettes auprès des établissements de crédit	22 146	15 638
Juste valeur de la couverture de taux	10	108
Cautions reçues	7	6
Concours Bancaires et découverts	5 922	6 338
Intérêts courus sur emprunts	238	519
Total dettes financières courantes	29 013	23 403
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	90 041	99 921

14.3 Analyse des dettes financières par échéance de remboursement

en milliers d'euros	TOTAL	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire convertible	14 041	342	13 699	0
Dettes sur contrats de location-financement	673	348	281	44
Dettes auprès des établissements de crédit	69 148	22 146	47 002	0
Juste valeur de la couverture de taux	10	10	0	0
Concours Bancaires et découverts	5 922	5 922	0	0
Cautions reçues	9	7	0	2
Intérêts courus sur emprunts	238	238	0	0
Sous-total échéancier des dettes financières	90 041	29 013	60 982	46
Intérêts futurs	4 957	2 171	2 786	0
DETtes FINANCIERES ET INTERETS FUTURS	94 998	31 184	63 768	46

Concernant les intérêts futurs, le calcul des intérêts sur le crédit syndiqué (note 14.5), a été effectué sur la base du taux d'intérêt Euribor un mois majoré du taux de marge maximum de 2% applicable par les organismes prêteurs.

14.4 Emprunt obligataire convertible en actions

L'application de la norme IAS 32 nous amène à passer une charge dans nos comptes liée à la méthode de comptabilisation de l'obligation convertible émise en avril 2006.

Cette norme impose de passer en charge financière des intérêts « théoriques » correspondant à la différence entre le taux de refinancement d'ACCES INDUSTRIE au moment de l'émission de l'obligation soit 7,67% et le taux réel de l'obligation soit 3%.

Nous tenons à préciser que cette charge est purement théorique et qu'aucun décaissement de cash n'y est associé.

L'application de cette norme amène à passer sur la durée de vie de l'obligation une charge financière de 2,4 M€.



14.4.1 Caractéristiques de l'emprunt obligataire convertible en actions

Le Groupe a procédé en 2006 à l'émission de 8 046 648 obligations convertibles en actions au prix de 1,89 € soit un montant total de souscription de 15 208 K€ minoré des frais et honoraires qui s'élèvent à 245 K€.

Chaque OCA porte intérêt au taux nominal annuel de 3% de sa valeur nominale. La durée des OCA est de 7 ans soit le 07/04/2013. Après regroupement, 15 OCA donneront droit à une action ; les OCA seront dans la monnaie lorsque la valeur de l'action atteindra 1,89 € x 15, soit 28,35 €.

Chaque OCA sera remboursée en numéraire pour son montant principal majoré des intérêts dus à la date d'échéance sauf remboursement anticipé ou conversion.

Chaque OCA sera convertible en actions nouvelles entre la date d'Emission et la date d'échéance au gré des obligataires.

Les principales caractéristiques de l'emprunt obligataire convertible mis en place sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	29 mars 06
Date d'émission des OCA	07 avril 06
Nombre d'OCA émises	8 046 648
Taux de rémunération des OCA	3,00%
Début de la période de conversion des OCA	07 avril 06
Fin de la période de conversion des OCA	07 avril 13
Prix d'émission d'une OCA	1,89
Nombre d'OCA émises	8 046 648
Nombre d'actions auxquelles les OCA émises donnent droit avant regroupement	8 046 648
Nombre d'actions auxquelles les OCA émises donnent droit après regroupement	536 443
Nombre d'OCA converties au 31/12/2010	0
Nombre d'OCA non exercées au 31/12/2010	8 046 648

La dilution potentielle éventuelle à provenir de la conversion des OCA en actions est de 9,28 % (sur la base du nombre d'actions existantes à la date du 31 décembre 2009 et dans l'hypothèse d'une conversion de 100% des OCA), et hors incidence des options de souscription d'actions (note 13.3) et des attributions gratuites d'actions (note 13.4).

Conformément à la note IAS 32.15, le montant des OCA émises (minoré des coûts liés à leur émission) a été ventilé en une composante dette et en une composante capitaux propres pour la partie excédent la valeur de la composante dette.

Cette dernière est déterminée en utilisant le taux moyen de financement des crédits-bails constaté durant l'exercice 2006, soit 7,67 %.

14.4.2 Comptabilisation des OCA à l'origine

Valeur totale des OCA	15 208 K€
Coûts d'émission	- 254 K€
Valeur nette des OCA	14 954 K€

- Composante capitaux propres	3 677 K€
- Composante dette	11 277 K€
Partie des coûts d'émission rapportée au résultat	27 K€
Actualisation de la dette	42 K€
Intérêts courus non échus	342 K€
Total dette au 31/12/2006	11 689 K€

Conformément à la norme IAS 12.61, un impôt différé passif a été constaté sur la composante capitaux propres dont la contrepartie a été imputée directement à la valeur comptable de cette composante capitaux propres.

Un impôt différé actif est comptabilisé sur l'actualisation de la partie dette de manière à obtenir une charge d'intérêt nette d'impôt.

14.4.3 Analyse de la variation de la dette en OCA

en milliers d'euros	Taux d'intérêt utilisé	Valeur brute	Coûts d'émission	Actualisation	Intérêts	TOTAL
Au 31/12/2008		11 531	-154	1 190	342	12 909
Coûts d'émission rapportés au résultat	0	0	37	0	0	37
Impact lié au coût amorti	7,670%	0	0	508	0	508
Intérêts courus	3,000%	0	0	0	0	0
Au 31/12/2009		11 531	-117	1 698	342	13 454
Coûts d'émission rapportés au résultat	0	0	36	0	0	36
Impact lié au coût amorti	7,670%	0	0	551	0	551
Intérêts courus	3,000%	0	0	0	0	0
Au 31/12/2010		11 531	-81	2 249	342	14 041

14.5 Crédit syndiqué

14.5.1 Caractéristiques du crédit syndiqué

ACCES INDUSTRIE a conclu le 8 octobre 2007 une convention de crédit d'un montant de 100 000 K€ avec la banque Natixis.

Ce crédit se décompose en 3 tranches dont les caractéristiques sont les suivantes :

Tranches	Tranche A	Tranche B	Tranche C
Montant disponible	50 000	40 000	10 000
Forme	Crédit moyen terme	Ouverture de crédit confirmé	Crédit réutilisable
Destination	Refinancement de l'endettement existant	Financement des investissements du Groupe	Financement des besoins de trésorerie (TVA...)
Modalité des tirages	En une fois	Au plus 10 tirages	Maxi 5 tirages en cours

14.5.2 Analyse de la variation de la dette « Crédit syndiqué »

Durant l'exercice 2010, les montants suivants ont été remboursés :

- sur la tranche A : le montant prévu selon l'échéancier, soit 8 000 K€
- sur la tranche B : le montant prévu selon l'échéancier, soit 8 000 K€

Concernant la tranche C, un montant de 6 500 K€ est utilisé au 31/12/2010.

Les coûts liés à ce refinancement sont rapportés au résultat au même rythme que les échéances de remboursement du capital.

en milliers d'euros	Valeur brute TA	Valeur brute TB	Valeur brute TC	Coûts d'émission	TOTAL
Au 31/12/2008	48 000	40 000	0	-2 390	85 610
Emission	0	0	0	0	0
Remboursement	-8 000	0	0	0	-8 000
Etalement des coûts d'émission	0	0	0	492	492
Au 31/12/2009	40 000	40 000	0	-1 898	78 102
Emission	0	0	6 500	0	6 500
Remboursement	-8 000	-8 000	0	0	-16 000
Etalement des coûts d'émission	0	0	0	455	455
Au 31/12/2010	32 000	32 000	6 500	-1 443	69 057



14.5.3 Respect des ratios

Parmi les clauses du crédit syndiqué figurent l'engagement, de la part d'ACCES INDUSTRIE, de respect semestriel d'un certain nombre de ratios financiers. Ces ratios ont été respectés au 30 juin 2010 et sont respectés au 31 décembre 2010.

14.6 Gestion du risque de taux

Compte tenu de son exposition au risque de taux d'intérêts, le Groupe a recours à des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à ce risque. Il provient de son endettement financier à taux variable. Des contrats de couverture (caps) ont été souscrits ; le montant de ces contrats de couverture évolue dans le temps de manière à ce que la totalité du capital restant dû sur les tranches A et B soit couvert. Ces opérations s'inscrivent dans une logique de limitation des risques et non dans une logique de spéculation.

Les contrats de couverture (caps) souscrits ont eu les impacts de -899 K€ sur le résultat de l'exercice, compte tenu des faibles taux d'intérêts constatés durant l'exercice

Les instruments dérivés de taux sont évalués à leur juste valeur au bilan. Néanmoins, dans la mesure où ils ne satisfont pas strictement aux conditions de la comptabilité de couverture, les variations de leur juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Au 31/12/2010, la juste valeur des instruments dérivés de taux est négative et s'élève à -10 K€.

Cette juste valeur correspond à la valeur de marché de ces instruments financiers à la date de clôture

La répartition de la dette du Groupe entre taux fixe et taux variable en tenant compte des instruments financiers est la suivante :

En milliers d'euros	Taux variable	Taux variable plafonné	Taux fixe	Intérêts courus et divers	Total
TOTAL au 31/12/2008	13 544	80 000	17 107	-4 069	106 582
Emprunt obligataire convertible			15 208	-1 754	13 454
Dettes sur contrats de location-financement			1 209		1 209
Dettes auprès des établissements de crédit		80 000	183	-1 898	78 285
Juste valeur de la couverture de taux				108	108
Concours Bancaires et découverts	6 338				6 338
Cautions reçues			8		8
Intérêts courus sur emprunts				519	519
TOTAL au 31/12/2009	6 338	80 000	16 608	-3 025	99 921
Emprunt obligataire convertible			15 208	-1 167	14 041
Dettes sur contrats de location-financement			673		673
Dettes auprès des établissements de crédit		70 500	91	-1 443	69 148
Juste valeur de la couverture de taux				10	10
Concours Bancaires et découverts	5 922				5 922
Cautions reçues			9		9
Intérêts courus sur emprunts				238	238
TOTAL au 31/12/2010	5 922	70 500	15 981	-2 362	90 041

Analyse de sensibilité à la variation des taux d'intérêt :
Les éléments figurant dans la colonne « taux variable » ainsi que ceux figurant dans la colonne « taux variable plafonné » pour la partie excédant le plafond, sont sensibles à une variation du taux d'intérêt. Ces éléments sont la partie non couverte du crédit syndiqué, les effets remis à l'escompte par ACCES INDUSTRIE ESPAÑA et l'affacturage de ACCES INDUSTRIE. Une variation de 1%, en plus ou en moins, des taux d'intérêt constatés au cours de l'exercice aurait eu un impact sur les charges financières de 113 K€, montant à rapprocher du coût du financement de l'exercice qui s'est élevé à 3 998 K€

Note 15 Provisions pour risques et charges

en milliers d'euros	Provisions pour risques	Provisions pour charges	Provisions pour IDR	TOTAL
Au 31 décembre 2008	160	13	166	339
Dotations de l'exercice	90	280	-15	355
Utilisations durant l'exercice	-22	-13		-35
Reprise des provisions non utilisées	-49			-49
Au 31 décembre 2009	179	280	151	610
Dotations de l'exercice	25		-3	22
Utilisations durant l'exercice		-262		-262
Reprise des provisions non utilisées	-122			-122
Au 31 décembre 2010	82	18	148	248
Non courant 31/12/2009	90		151	241
Courant 31/12/2009	89	280		369
TOTAL	179	280	151	610
Non courant 31/12/2010	10		142	152
Courant 31/12/2010	72	18	6	96
TOTAL	82	18	148	248

15.1 Provisions pour risques

Elles se décomposent de la façon suivante :

- Provisions pour litiges prud'homaux :

Les actions en cours au 31 décembre 2010 ont été provisionnées à hauteur de 82,5 K€ conformément aux recommandations des conseils du Groupe.

- Provisions pour autre litige :

Dans le cadre de l'accident subi par un chauffeur dans le cadre de ses fonctions, la société ACCES INDUSTRIE ESPAÑA pourrait être amenée à verser une quote-part de l'indemnité qui sera versée à cet ancien salarié. Une provision de 60 K€ avait été constituée. Compte tenu de l'antériorité du litige et des éléments du dossier, le montant de cette provision a été entièrement repris en 2010.

Evaluation des engagements d'indemnités de fin de carrière en milliers d'euros

	31.12.2010	31.12.2009
Valeur actuelle totale des engagements à l'ouverture	151	166
Variation de l'exercice	-3	-16
Valeur actuelle totale des engagements à la clôture	148	151

15.2 Provisions pour charges

La provision pour charges correspond à :

- un rappel de taxe professionnelle 2006 à venir pour un montant, net de plafonnement à la valeur ajoutée, de 18 K€.

15.3 Provisions pour Indemnités de Départ à la Retraite

Les engagements de la société sont de 148 K€ au 31 décembre 2010 contre 151 K€ au 31 décembre 2009. Pour les régimes de pensions et d'indemnités de fin de carrière à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses de base de ces calculs ont été déterminées pour chaque pays, les hypothèses spécifiques (taux de rotation du personnel, augmentation de salaire) sont fixées société par société.

Evolution des engagements de fin de carrière au cours des exercices précédents	France	Espagne	Portugal	Maroc	TOTAL
Exercice 2006 et antérieurs	66	0	0	-	66
31/12/2007 - Résultat	65	0	0	-	65
31/12/2008 - Résultat	36	0	0	0	36
31/12/2009 - Résultat	-16	0	0	0	-16
31/12/2010 - Résultat	-3	0	0	0	-3
Provision IFC	148	0	0	0	148

Analyse de sensibilité à la variation des taux d'intérêt : compte tenu du faible montant de ces engagements, l'impact en valeur absolue d'une variation du taux d'actualisation aurait été non significatif.



Note 16 Fournisseurs et autres créditeurs

16.1 Analyse des dettes par nature

en milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Passifs non courants		
Dettes sociales	0	10
Dettes fiscales (hors IS)	0	7
Total fournisseurs et autres créditeurs non courants	0	17
Passifs courants		
Fournisseurs	3 324	2 881
Avances et acomptes reçus	250	290
Dettes sociales	4 086	2 785
Dettes fiscales (hors IS)	3 178	3 495
Fournisseurs d'immobilisations	188	143
Autres dettes	241	26
Total fournisseurs et autres créditeurs courants	11 267	9 620
TOTAL DES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	11 267	9 637

Les dettes fournisseurs ont une valeur comptable qui correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur du fait de leur échéance à court terme. L'accroissement du poste fournisseurs traduit d'une part l'augmentation de l'activité par rapport à l'exercice précédent et d'autre part, l'augmentation des charges d'entretien des machines (due au vieillissement du parc).

16.2 Analyse des dettes par échéance

en milliers d'euros	31.12.2010	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs	3 324	3 324		
Avances et acomptes reçus	250	250		
Dettes sociales	4 086	4 086		
Dettes fiscales (hors IS)	3 178	3 178		
Fournisseurs d'immobilisations	188	188		
Autres dettes	241	241		
TOTAL	11 267	11 267	0	0

Note 17 Impôts sur les résultats

17.1 Situation fiscale du Groupe et de chaque société le composant

Au 31/12/2010, la situation de chaque entité du Groupe au regard des déficits reportables est la suivante :

- **ACCES INDUSTRIE** : le résultat fiscal 2010 de ACCES INDUSTRIE s'élève à + 3 016 K€, ramenant le montant des déficits fiscaux reportables à 41 830 K€. L'actualisation des prévisions pluriannuelles selon un plan d'affaires approuvé par la Direction du Groupe fait ressortir un résultat fiscal prévisionnel bénéficiaire les exercices suivants. Selon le plan d'affaires approuvé par la Direction, la récupération de l'impôt correspondant au report déficitaire se poursuivra sur les exercices 2011 à 2016. L'impôt différé actif au titre du résultat déficitaire de l'exercice 2009 d'un montant de 3 880 K€ n'avait pas été constaté dans les comptes. Après imputation du bénéfice fiscal de 2010, le reliquat de déficit 2009 d'un montant de 864 K€ a donné lieu à activation sur l'exercice 2010. Dans la présentation des états financiers, ce montant d'impôt différé actif est compensé par des impôts différés passifs (découlant notamment des retraitements d'amortissements dérogatoires et de crédit-bails).
- **ACCES INDUSTRIE ESPAÑA** : les déficits fiscaux reportables cumulés s'élèvent à 4 896 K€ au 31/12/2010. Ces déficits fiscaux sont reportables pendant 15 ans. Compte tenu des résultats des exercices 2008, 2009 et 2010 fortement déficitaires, l'impôt différé actif correspondant n'a pas été activé. Les perspectives de résultat des exercices à venir rendent cependant probable la récupération de l'impôt afférent aux exercices 2007 et antérieurs ; ceux-ci sont donc inscrits à l'actif pour un montant de 270 K€.
- **ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.** : le résultat 2010 est bénéficiaire fiscalement de 117 K€ et il existe des déficits fiscaux reportables au titre de 2009 pour 202 K€. Selon les perspectives des prévisions pluriannuelles, ce déficit pourra être imputé en totalité sur le résultat fiscal bénéficiaire de 2011. L'impôt correspondant au solde du déficit 2009, minoré du bénéfice 2010, soit 20 K€ a donc été activé dans les comptes.
- **MAROC ELEVATION** : Les déficits fiscaux antérieurs s'élèvent à 1 592 KDhs (soit 142 K€ au cours de clôture) et le résultat fiscal 2010 est égal à 1 127 KDhs (soit 101 K€ au cours de clôture) ; aucune activation d'impôts différés n'a été constatée pour cette filiale.

17.2 Impôt différé sur la CVAE

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

A la suite du changement fiscal mentionné ci-dessus, le Groupe a réexaminé le traitement comptable de l'impôt en France au regard des normes IFRS, en tenant compte des derniers éléments d'analyse disponibles sur le traitement comptable des impôts et taxes, et notamment ceux fournis par l'IFRIC.

Le Groupe a considéré que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduisait en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

- la CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la taxe professionnelle et sera donc comptabilisée en 2010 comme cette dernière en charges opérationnelles ;
- la CVAE, qui selon l'analyse du groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Pour conduire son analyse, la société a notamment pris en considération les décisions de rejet d'ajout du sujet à son agenda formulées par l'IFRIC en mars 2006 et mai 2009 sur la question du champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». L'IFRIC a en effet précisé que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le Groupe a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques mentionnées dans cette conclusion, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE. La CVAE de l'exercice 2010, d'un montant de 567 K€ a été inscrite sur la ligne « Impôt sur le résultat » du compte de résultat.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat conduit à comptabiliser dès le 31/12/2009 des impôts différés relatifs aux différences temporelles existant à cette date, par contrepartie d'une charge nette au compte de résultat de l'exercice, la loi de finances ayant été votée en 2009. L'évolution de ces différences temporelles au cours de l'exercice 2010 ont conduit à constater un produit de 73 K€ affecté à la ligne « impôt sur le résultat ».



17.3 Ventilation des dettes et créances d'impôt

Les ventilations des dettes et créances d'impôt, entre impôt courant et impôt différé, sont les suivantes :

en milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Créances d'impôts courants	19	50
Créances d'impôts non courants	271	287
Impôts différés actifs courants	1 695	27
Impôts différés actifs non-courants	3 057	4 408
Total créance d'impôts sur les résultats	5 042	4 772
Dettes d'impôts courants	0	0
Impôts différés passifs courants	185	0
Impôts différés passifs non courants	0	179
Total dette d'impôts sur les résultats	185	179

- Les créances d'impôts sur le résultat sont constituées principalement de l'activation des impôts différés des sociétés du Groupe qui sont en position déficitaire.
- La ventilation entre « courant » et « non courant » a été effectuée sur la base des résultats prévisionnels.

17.4 Analyse des créances et dettes d'impôt par échéance de remboursement

en milliers d'euros	TOTAL	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Créances d'impôt	290	19	271	0
Impôts différés actifs	4 752	1 695	3 057	0
Total impôts sur les résultats - Actif	5 042	1 714	3 328	0
Dettes d'impôts sur le résultat	0	0	0	0
Impôts différés passifs	185	185	0	0
Total impôts sur les résultats - Passif	185	185	0	0

17.5 Détail des charges et produits d'impôt

Les charges et produits d'impôts courants et différés sont les suivants :

en milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Produits d'impôts - comptes sociaux	0	0
Charges d'impôts - comptes sociaux	-8	0
CVAE de l'exercice	-567	0
Produits d'impôts différés	1 233	2 413
Charges d'impôts différés	-966	-3 311
Charge (-) ou Produit (+) d'impôts de l'exercice	-309	-898

- Le produit d'impôts différés se décompose de la manière suivante :

	2010	2009
Effets d'actualisation	+ 184 K€	+ 169 K€
Retraitement des frais d'emprunts	+ 11 K€	+ 100 K€
Retraitement des amortissements de crédit-bails	+ 579 K€	+ 1 597 K€
Activation des déficits	+ 288 K€	+ 65 K€
Retraitement des cessions d'immobilisations IG	+ 50 K€	0 K€
CVAE différée et IDA sur CVAE	+ 73 K€	+ 445 K€
Divers	+ 48 K€	+ 37 K€
TOTAL	1 233 K€	2 413 K€

- La charge d'impôts différés à :

	2010	2009
Amortissements dérogatoires	- 497 K€	- 1 519 K€
Retraitement de la juste valeur des couvertures de taux	- 33 K€	- 61 K€
Retraitement des amortissements de crédit-bails	- 111 K€	- 117 K€
Retraitement provision intra-groupe	- 164 K€	- 182 K€
Différences temporaires fiscales	- 2 K€	- 17 K€
Retraitement des cessions intra-groupe	- 82 K€	- 45 K€
CVAE différée et ID sur CVAE	- 24 K€	- 1 335 K€
Autres	- 53 K€	- 35 K€
TOTAL	- 966 K€	- 3 311 K€

17.6 Autres informations relatives aux impôts différés

17.6.1 Impôts différés relatifs aux éléments directement comptabilisés dans les capitaux propres :

Les éléments directement comptabilisés dans les capitaux propres sont :

- les écarts de conversion sur les capitaux propres et le résultat de la filiale marocaine ; ces écarts de conversion s'élèvent à - 4 K€ sur l'exercice 2010 (+ 2 K€ en 2009) et ont un impact non significatif en matière d'impôt différé,
- l'élimination du résultat sur les cessions d'actions propres ; ce retraitement a généré un impôt différé passif de 3 K€,
- la charge liée à l'attribution d'actions gratuites (note 13.5) ne donne pas lieu à constatation d'impôt différé.



17.6.2 Crédits d'impôt non utilisés :

Les crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé s'élèvent à :

en milliers d'euros	Déficits fiscaux			
	Accès Industrie	Accès Industrie España	Maroc Elevation	Totaux
Résultats fiscaux de l'exercice (déficit = +)	-3 016	915	-101	-2 202
Déficits fiscaux antérieurs	3 880	* 3 999	142	8 021
Activation des déficits fiscaux antérieurs	-864			-864
Solde des déficits fiscaux n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'un impôt différé	0	4 913	41	4 954
Taux d'imposition	33,33%	30,00%	30,00%	
Crédits d'impôt non utilisés	0	1 474	12	1 486

* Les déficits fiscaux antérieurs de ACCES INDUSTRIE ESPAÑA correspondent aux déficits fiscaux des exercices 2008 et 2009.

17.6.3 Preuve d'impôt :

en milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Résultat net consolidé de l'exercice	2 132	-7 189
Impôts sur les résultats - reclassement de la CVAE	567	0
Impôts sur les résultats - autres (négalif si produit)	-258	898
Résultat consolidé avant impôts sur les résultats - autres	1 874	-6 291
<i>Taux d'impôt de la société mère</i>	33,33%	33,33%
Charge (-) ou produit (+) d'impôts théorique	-625	2 097
Absorption des déficits fiscaux n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôt différé actif	288	0
Déficits ne donnant pas lieu à activation d'impôt	-387	-1 879
Bénéfices fiscaux constatés sans impôt	1 021	0
Variation et écart du taux d'impôts	-37	-79
Différences permanentes	-28	-36
Produits sans impôt	0	0
Charges sans impôt	0	-107
Actualisation OCA	0	0
C.V.A.E. de l'exercice	-567	0
C.V.A.E. différée	73	-1 335
IS sur CVAE	-24	445
Autres	-23	-4
Charge (-) ou Produit (+) d'impôts de l'exercice	-309	-898

Note 18 Achats consommés

Ce poste se décline comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Achats pièces détachées	3 586	2 471
Variations pièces détachées	-232	-87
Achats marchandises	33	22
Variations achats marchandises	-6	0
Production stockée	0	0
Achats consommés	3 381	2 406

La forte augmentation de la consommation de pièces est due au vieillissement du parc de machines qui a pour effets cumulés :

- les machines récentes dépassent la période de garantie et les pièces ne sont plus prises en charge par le constructeur ;
- les machines plus anciennes nécessitent davantage de travaux d'entretien et de maintenance.

De plus, certains travaux (remplacement des flexibles des machines) qui étaient auparavant sous-traités sont maintenant assurés par les techniciens de ACCES INDUSTRIE, ce qui a pour effet de minorer la rubrique de charges externes « entretiens et réparations » (note 19) et d'augmenter la rubrique « Achats de pièces détachées ».

Note 19 Charges externes

Ce poste se décline comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Achats sous-traitance	524	524
Achats non stockés-Matériels et Fournitures	2 735	2 198
Sous traitance	136	137
Redevances et charges locatives	5 767	4 886
Entretiens et réparations	1 902	2 224
Primes d'assurance	1 075	1 042
Services extérieurs - Divers	45	38
Personnel extérieur	89	40
Honoraires	878	799
Publicité	266	306
Transport	2 930	2 340
Déplacement, missions & réceptions	1 368	1 460
Frais postaux & télécommunications	608	654
Services bancaires	85	73
Autres services	679	545
Transfert de charges	-348	-481
Charges externes	18 740	16 784



Note 20 Charges de personnel et effectifs

20.1 Effectif total

Effectif de fin de période	31.12.2010	31.12.2009
Cadres	65	66
Non cadres	406	386
Total effectif de fin de période	471	452

20.2 Effectif moyen

Effectif moyen de la période	2010	2009
Cadres	64,5	67,4
Non cadres	399,6	384,8
Total effectif moyen de la période	464,1	452,2

L'augmentation des effectifs a pour causes :

- ouvertures d'agences : en 2010, 3 agences ont été ouvertes. Si l'ouverture des 2 agences espagnoles s'est effectuée par reclassement géographique du personnel existant (donc sans recrutements), l'ouverture de la seconde agence marocaine, ainsi que le fort développement de cette filiale ont eu pour effet un accroissement de l'effectif moyen de 4 personnes et de l'effectif de clôture de 6 personnes,
- techniciens réseau : afin de répondre au besoin croissant d'entretien des machines, les équipes de techniciens en agence ont été renforcées en France et au Portugal.

20.3 Frais de personnel

Ce poste se décline comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Rémunérations du personnel (hors intéressement)	12 444	11 753
Intéressement	176	0
Charges sociales	4 884	4 603
Production immobilisée (logiciels internes + rénovation nacelles)	-229	-212
Remboursements de frais de formation	-76	-322
Charges de personnel	17 199	15 821

La production immobilisée reprend les coûts du personnel interne affecté au développement des logiciels immobilisés et à la rénovation des nacelles. Les transferts de charges correspondent principalement à des remboursements de frais de formation de la part de l'organisme de suivi des formations.

Note 21 Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)

Ce poste se décline comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Dotation aux amortissements sur immobilisations	10 397	16 575
Variation des provisions sur immobilisations	-490	460
Variation des provisions sur stocks (note 10)	-37	-15
Variation des provisions sur actif circulant (note 11.3)	455	350
Variation des provisions pour risques et charges (note 15)	0	47
Variation des provisions d'indemnités de départ en retraite (note 15)	-3	-16
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)	10 322	17 401

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises), en l'absence de modification comptable d'amortissement, aurait été le suivant :

Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises) proforma

en milliers d'euros	31.12.2010 pro-forma	31.12.2009
Dotation aux amortissements sur immobilisations	16 540	16 575
Variation des provisions sur immobilisations	-490	460
Variation des provisions sur stocks (note 10)	-37	-15
Variation des provisions sur actif circulant (note 11.3)	455	350
Variation des provisions pour risques et charges (note 15)	0	47
Variation des provisions d'indemnités de départ en retraite (note 15)	-3	-16
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)	16 465	17 401

Note 22 Autres charges / produits

L'analyse des autres produits et charges est la suivante :

en milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Autres produits	682	297
Autres charges	20	106

Les autres charges sont principalement constituées de moins-values sur cession de nacelles obsolètes.
Les autres produits regroupent divers éléments, notamment la récupération de créances qui avaient été considérées comme étant irrécouvrables.



Note 23 Autres produits et charges opérationnels

en milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Autres produits opérationnels	0	0
Restructuration Espagne - transport des machines des agences Espagne aux agences France	-16	-111
Restructuration Espagne - remise en état des machines revenues d'Espagne en France	-222	-278
Restructuration Espagne - provisions pour licenciements	-223	0
Restructuration Espagne - autres charges	-215	-13
Indemnités de licenciement	-207	-446
Coûts de fermeture d'agences	-279	-262
Coûts engagés sur un projet immobilier abandonné	-50	0
Charge pour attribution d'actions gratuites	-98	-234
Autres charges opérationnelles	-1 310	-1 343

Compte tenu de leur montant, ainsi que de leur caractère anormal, inhabituel et peu fréquent, certaines charges ont été classées en « autres produits et charges opérationnels » :

- **Restructurations Espagne :**

* *Restructuration 2008* : étant donnée la forte réduction de l'activité en général et du secteur du bâtiment en particulier en Espagne, 247 machines situées en 2008 en Espagne ont été transférées en France, Portugal et Maroc. Compte tenu de leur mauvais état général, toutes ces machines ont été révisées et réparées par l'atelier central de réparation d'ACCES INDUSTRIE avant d'être expédiées vers leur nouvelle agence d'affectation. Durant l'exercice 2010, il y a encore eu des coûts relatifs aux machines nécessitant les réparations les plus importantes.

* *Restructuration 2011* : malgré le précédent plan de restructuration, la filiale espagnole a continué à générer d'importantes pertes. Un nouveau plan de restructuration a donc été mis en place entre fin 2010 et début 2011, dont les différents volets sont :

- une recapitalisation par incorporation de créance afin de reconstituer les fonds propres de la société ; cette recapitalisation est intervenue en novembre 2010,
- la fermeture des agences de Valence et Gérone en janvier 2011 et le licenciement du personnel de ces agences,
- la restitution à ACCES INDUSTRIE du nombre de machines utilisées par ces 2 agences (soit 140 machines) début 2011,
- le licenciement, en janvier 2011 d'une partie du personnel du siège social de Barcelone.

Les coûts liés à cette seconde restructuration ont été constatés ou provisionnés en 2010.

- *Indemnités de licenciement :*

Compte tenu de leur caractère important et inhabituel, les indemnités de licenciement ont été considérées comme étant des charges opérationnelles.

- *Coûts de fermeture d'agences :*

Les locaux des agences d'Aix et de Paris Nord ayant été jugés inappropriés à notre activité, tant du fait de leur vétusté que de leur configuration non adaptée à notre fonctionnement actuel, leur baux ont été résiliés avant leur échéance au profit de locaux neufs et correspondant à nos besoins. De ce fait, ont été constatés en charges opérationnelles

- en 2009 : le montant des loyers restants dus jusqu'à la date d'expiration des baux, ainsi que, pour Aix-en-Provence, le montant des travaux de remise en état de l'agence ;
- en 2010 : la valeur nette comptable des agencements et installation abandonnés, ainsi que, pour Paris Nord, le montant des travaux de remise en état de l'agence.

Note 24 Charges / Produits financiers

Le détail du résultat financier net est le suivant :

en milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Coût de l'endettement financier net		
Emprunts bancaires	-3 564	-4 061
Intérêts sur emprunt obligataire	-456	-456
Intérêts sur crédit-bail	23	-125
TOTAL	-3 998	-4 642
Autres produits financiers		
Revenu des créances	8	36
Actualisation des créances	5	13
Changement d'évaluation	0	0
Juste valeur des instruments de couverture de taux	0	0
Autres produits financiers	4	6
TOTAL	17	55
Autres charges financières		
Impact lié au coût amorti	-551	-508
Juste valeur des instruments de couverture de taux	99	182
Frais liés aux financements	-491	-528
Intérêts d'affacturage et d'escompte	-138	-136
Variation des provisions	41	-41
Autres charges financières	-3	-1
TOTAL	-1 043	-1 031
RESULTAT FINANCIER	-5 024	-5 618

Durant l'exercice 2010, les taux d'intérêts ont encore diminué par rapport à 2009.

Les couvertures de taux mises en place l'ont donc été à des conditions plus avantageuses.

A cette réduction du taux d'intérêt s'est ajouté le fait qu'une partie de l'emprunt bancaire Natixis a été remboursée durant l'exercice, expliquant ainsi la diminution des intérêts d'emprunts bancaires.

La comptabilisation pour leur juste valeur des instruments de couvertures de taux mis en place en début d'exercice 2008 dans le cadre de la convention du crédit syndiqué (cf. points 14.5 et 14.6) s'est traduite par la constatation d'un produit financier de 99 K€, soit la différence entre leur juste valeur au 31/12/2010 (- 10 K€) et celle qu'ils avaient au 31/12/2009 (- 108 K€).

Note 25 Autres éléments du résultat global

en milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Ecart de conversion	34	1
Produits	34	1
Ecart de conversion	-5	-25
Charges	-5	-25
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL	29	-24

L'effet d'impôt sur les autres éléments du résultat global n'est pas significatif.



Note 26 Résultats par action

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la Société (cf. Note 13.1).

	31.12.2010	31.12.2009
Résultat aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	2 132	-7 189
Nombre d'actions (en milliers)		
- Nombre d'actions en début d'exercice	5 849	5 849
- Nombre d'actions propres en début d'exercice	-65	-46
- Nombre pondéré d'actions propres acquises durant l'exercice		-15
- Nombre pondéré d'actions gratuites attribuées	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	5 784	5 788
Résultat de base par action (€ par action)	0,369	-1,242

Résultat dilué

Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif.

Les options de souscription d'actions ont un prix d'exercice (149,55 € après regroupement) très significativement supérieur au cours moyen du marché sur la période (3,943 € de cours moyen pour l'année 2009). Les stocks options ne sont donc pas considérées comme étant dilutives. Le nombre moyen encore en circulation n'a pas été réintégré dans le calcul du résultat dilué par action.

Le prix ajusté des actions gratuites non encore acquises est supérieur au prix de marché des actions existantes. Les actions gratuites restant à attribuer n'ont donc pas d'effet dilutif et ont été retenues pour 0.

Les obligations convertibles en actions ayant un prix d'exercice (1,89 €) très supérieur à la valeur moyenne du marché (après regroupement, 15 OCA donnent droit à une action), le nombre moyen en circulation n'est pas réintégré dans le calcul du résultat dilué par actions.

	31.12.2010	31.12.2009
Résultat aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	2 132	-7 189
Frais financiers liés aux OCA	456	456
Effet d'impôt différé sur les frais financiers liés aux OCA	-152	-152
Résultat net dilué	2 436	-6 885
Nombre moyen d'actions (en milliers)	5 784	5 788
Actions ordinaires potentiellement dilutives		
- options de souscriptions d'actions	0	0
- actions gratuites	0	0
- obligations convertibles en actions	0	0
Nombre d'actions à retenir pour le résultat dilué par action	5 784	5 788
Résultat dilué par action (€ par action)	0,421	-1,190

Note 27 Information avec les parties liées

27.1 Comptes bilanciels

Nature	Montants 2010 concernant les entreprises (en K€) liées	Montants 2009 concernant les entreprises (en K€) liées
Créances		
Clients et comptes rattachés	0	1
Autres créances	76	51
Dettes	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	0	0

Sur les exercices 2008 et 2009, la seule société étant considérée comme une partie liée est la société mère : FAI.

27.2 Comptes de produits et charges

Sociétés	Nature des opérations	Montants 2010	Montants 2009
Financière Accès Industrie	Produits divers	2	2
	Assurances	-5	-5
	Produits financiers	1	0

27.3 Rémunérations des dirigeants

Les dirigeants concernés sont : les membres du Directoire, les membres du Conseil de Surveillance, les Directeurs Généraux, les Directeurs Généraux Délégués et les personnes répondant à la définition « key personnel » de la norme IAS 24 .9.

Organes de direction	Rémunérations allouées au titre de l'année 2010 (en K€)	Rémunérations allouées au titre de l'année 2009 (en K€)
Rémunérations	818	914
Indemnités de départ en retraite	11	14
Indemnités de rupture de contrat / mandat	Non valorisé	Non valorisé
Charge d'attribution d'actions gratuites	98	234



Note 28 Engagements hors bilan

28.1 Sûretés réelles accordées

en milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Nantissement du fonds de commerce au profit de NATIXIS	120 000	120 000
Nantissement des actions (valeur nominale) au profit de NATIXIS		
- Accès Industrie Portugal S.A.	898	898
- Accès Industrie España	5 608	4 088
Nantissement et hypothèques sur immeubles dans le cadre des emprunts bancaires et crédits-bails contractés pour les financer.		
- Capital restant dû des emprunts bancaires garantis (Atelier Européen)	317	372
Délégation de paiement des indemnités dues au titre de la police d'assurance "homme clé" Alter Ego au profit de NATIXIS	5 000	5 000
Garantie de paiement de loyer pour le siège social d'Accès Industrie España	27	27
Garantie de paiement de loyer pour l'agence de Papiol accordée par Banco Sabadell	9	9
Ligne d'escompte permanente des banques "Banco Sabadell" et "BBVA" en faveur d'Accès Industrie España	1 500	1 500
Lettre de confort d'ACCES INDUSTRIE à BBVA en garantie de la ligne d'escompte d'Accès industrie España	300	300
Garantie de paiement de loyer pour le siège social de Maroc Elévation	indéfinie	indéfinie
Garantie de paiement de loyer pour les véhicules de Maroc Elévation en location longue durée	indéfinie	indéfinie

28.2 Engagements reçus

Les engagements reçus par le Groupe sont ceux de la société Accès Finance.

en milliers d'euros	31.12.2010	31.12.2009
Garanties à première demande accordées par Accès Finance à BPQA	129	129

Note 29 Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

29.1 Risques liés à l'endettement

Taux moyen de financement par emprunt en 2010 : 4,294 % (rappel : 4,550 % en 2009)

Durée moyenne des financements :

7 ans à l'origine, les montants restant dus étant remboursables dans les 4 prochaines années.

Le Groupe a levé la totalité des tranches A (crédit moyen terme) et B (crédit confirmé) du crédit syndiqué mis en place en 2007 et l'endettement financier net du Groupe s'élève à 87 815 K€ au 31/12/2010.

Ce crédit syndiqué contient divers engagements limitant les capacités pour le Groupe à émettre de nouveaux emprunts et à procéder à de nouveaux investissements. L'endettement du Groupe va donc continuer à décroître durant les prochains exercices.

29.2 Dépendance à l'égard des taux de financement

Le crédit syndiqué Natixis mis en place en novembre 2007 a permis le refinancement d'une partie importante du parc existant à taux variable. Les investissements réalisés depuis sont financés exclusivement par cet emprunt. Le montant en principal restant dû au titre de cet emprunt s'élève à 70 500 K€ au 31/12/2010.

Durant l'exercice, plusieurs contrats de garantie de taux ont été appliqués :

- un contrat portant sur un montant de 30 000 K€ limitant le taux à 4,25 % jusqu'au 07/01/2011 ;
- un contrat portant sur un montant de 30 000 K€ limitant le taux à 4,25 % jusqu'au 07/01/2011 ;
- un contrat portant sur un montant de 40 000 K€ fixant le taux à 2,2 % jusqu'au 07/01/2010 ;
- un contrat portant sur un montant de 40 000 K€ fixant le taux à 2,0 % jusqu'au 07/01/2010 ;
- un contrat portant sur les montants de 80 000 K€ (du 07/01/2010 au 07/05/2010), de 76 000 K€ (du 07/05/2010 au 07/11/2010) et de 72 000 K€ (du 07/11/2010 au 07/01/2011) au taux de 1,50 %.

La Société n'est donc soumise à aucun risque de taux sur son endettement moyen et long terme. Ce risque ne porte que sur sa trésorerie passive à hauteur de 5 922 K€, soit 6,7 % de son endettement financier net.

29.3 Exposition au risque de change

ACCES INDUSTRIE est légèrement exposée au risque de change :

- au titre de ses coûts d'approvisionnement en machines : une évolution brutale des taux de change de l'euro contre dollar US pourrait entraîner des changements dans ces coûts d'approvisionnement. Cependant, ce risque est encore plus limité par le fait que le nombre de machines acquises en devises sur l'exercice 2010 est nul,

- au titre de sa filiale marocaine : la facturation établie par MAROC ELEVATION est libellée en Dirhams. Le poids de cette facturation dans le Chiffre d'Affaires du Groupe est marginal (5,4 % du CA consolidé en 2010) et le risque est donc limité.

Il n'existe pas d'opération de couverture du risque de change.

29.4 Exposition au risque de liquidité

Dans le cadre de sa politique de financement à court terme, le Groupe dispose d'un contrat d'affacturage (société ACCES INDUSTRIE), de lignes d'escompte (ACCES INDUSTRIE ESPAÑA) et d'une ligne de crédit réutilisable dans le cadre du crédit syndiqué Natixis.

La société n'utilise pas la totalité du montant disponible dans le cadre de ce contrat (voir note n° 12).

Les lignes d'affacturage et de crédit bancaire sont donc suffisantes pour faire face aux passifs courants du Groupe et le risque que celui-ci ait des difficultés à honorer ses dettes à leur échéance est donc minime.

Les politiques mises en œuvre pour limiter le risque de liquidité portent sur les axes suivants :

- *limitation des investissements*
 - minimisation des acquisitions de machines, achat de machines d'occasion ;
 - achat de matériel de transport d'occasion ou utilisation de matériel neuf en location ;
 - pas d'ouverture d'agence.
- *mise en place de lignes d'affacturage dans les filiales* : le montant des besoins de trésorerie des filiales et comblés par ACCES INDUSTRIE s'est fortement accru au cours de l'exercice 2010. Avec pour objectif de rendre chacune de ses filiales plus autonome sur ce point, une démarche de mise en place de contrats d'affacturage a été initiée en fin d'exercice 2010.
- *optimisation des prix de location* :
 - poursuite de la mise en place d'une politique tarifaire de « Yield management »,
 - poursuite d'un contrôle, de la part des services centraux, des prix de location appliqués par les agences.
- *réduction des charges* :
 - un second plan de restructuration a été mis en place en Espagne afin d'adapter le dimensionnement de la société ACCES INDUSTRIE ESPAÑA à l'évolution de son Chiffre d'Affaires,
 - maintien d'un contrôle rigoureux de certaines dépenses telles que les coûts de transport ou de marketing.

Ces objectifs sont définis et leur réalisation est suivie au moyen de plans d'affaires revus régulièrement.



29.5 Exposition au risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients.

L'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables est limitée du fait de la politique crédit mise en place :

- la clientèle est diluée : le client le plus important ne représentant que 1,14 % du Chiffre d'Affaires et le solde du client hors groupe le plus élevé au 31/12/2010 s'élève à 191 K€,
- le paiement d'avance pour les clients nouveaux ou de faible importance,
- un service crédit-management performant composé de huit personnes,
- le recours systématique à l'information financière pour tous les autres clients,
- la couverture de ce risque par une assurance crédit,
- pour les clients non couverts, la demande de garanties aux clients (chèques de caution, garantie de paiement de la part de la maison mère du client...),
- la sensibilisation de l'équipe commerciale aux aspects risque client et délais de recouvrement.

Le risque est mesuré mensuellement au moyen de tableaux de bord faisant apparaître le DSO, le montant des dossiers contentieux, le coût de la gestion du poste client ; des objectifs annuels sont fixés pour ce niveau de coût.

Les actifs financiers, quant à eux, sont peu élevés ; ils sont essentiellement constitués de dépôts et cautionnements versés en garantie des locations immobilières des locaux des agences ou des locations de matériel de transport. Ces dépôts et cautionnement sont nombreux et d'un montant unitaire peu élevé. Le risque portant sur ces éléments est donc dilué et très faible.

Ainsi que cela a été précisé dans la note 9.1, les actifs financiers ont une valeur comptable qui correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur du fait de leur échéance à court terme et le Groupe ne détient aucun autre actif financier échu, impayé et non déprécié.

Note 30 Litiges

30.1 Litiges sociaux

Les actions en cours au 31 décembre 2010 ont été provisionnées à hauteur de 82,5 K€ (contre 119 K€ au 31/12/2009).

30.2 Litiges fiscaux

Le contrôle fiscal d'ACCES INDUSTRIE débuté en 2009 s'est achevé en 2010 sans donner lieu à redressement. Aucun litige fiscal n'est en cours au 31/12/2010.

30.3 Autres litiges

un chauffeur de ACCES INDUSTRIE ESPAÑA a été victime d'un accident l'ayant rendu invalide. Compte tenu des nouveaux éléments du dossier intervenus durant l'exercice, la provision de 60 K€ qui avait été constituée a été reprise.

Note 31 Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun fait postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du Groupe n'a été relevé. A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe.

Début 2011, conformément au plan de restructuration prévu, les agences espagnoles de Valence et de Gérone ont été fermées, 140 machines ont été transférées en France depuis l'Espagne et quelques personnes du siège de Sabadell ont été licenciées.



COMPTES ET ANNEXE SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2010



1 BILAN ACTIF

BILAN ACTIF en K€		Brut	Amortis- sements	Net (N) 31/12/10	Net (N-1) 31/12/09
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement	0	0	0	0
	Frais de développement	560	216	344	370
	Concession, brevets et droits similaires	2 215	602	1 613	1 471
	Fonds commercial	3 201	0	3 201	3 201
	Autres immobilisations incorporelles	324	0	324	187
	Avances et acomptes sur immo. incorporelles	0	0	0	0
	Total	6 300	818	5 482	5 230
	Immobilisations corporelles				
	Terrains et aménagements	2 198	163	2 035	1 960
	Constructions	1 754	127	1 627	2 309
	Installations techniques, matériel et outillage industriel	114 255	29 228	85 027	92 774
	Autres immobilisations corporelles	7 426	2 974	4 452	5 106
	Immobilisations en cours	150	0	150	341
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	Total	125 783	32 492	93 291	102 490
	Immobilisations financières				
	Autres participations	6 534	5 608	926	899
	Créances rattachées à des participations	1 634	1 037	597	1 054
	Autres titres immobilisés	29	2	27	316
Prêts	35	0	35	44	
Autres immobilisations financières	958	0	958	658	
Total	9 190	6 647	2 543	2 972	
Total actif immobilisé	141 273	39 957	101 316	110 692	
ACTIF CIRCULANT	Stock et en-cours				
	Matières premières et approvisionnements	1 482	56	1 426	1 216
	Stock produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
	Stock de marchandises	6	0	6	0
	Total	1 488	56	1 432	1 216
	Créances				
	Avances, acomptes versés sur commandes	887	0	887	1 304
	Créances clients et comptes rattachés	7 179	680	6 499	6 901
	Autres créances	18 417	0	18 417	12 624
	Total	26 483	680	25 803	20 829
	Disponibilité et divers				
	Valeur mobilière de placement	0	0	0	60
	Disponibilité	1 566	0	1 566	2 260
	Charges constatées d'avance	91	0	91	67
	Total	1 657	0	1 657	2 387
Total actif circulant	29 628	736	28 892	24 431	
Frais d'émission d'emprunts à étaler	1 831	0	1 831	2 288	
Primes remboursement des obligations	0	0	0	0	
Ecart de conversion actif	5	0	5	7	
TOTAL GENERAL	172 737	40 693	132 044	137 419	

BILAN PASSIF

BILAN PASSIF en K€		Net (N) 31/12/10	Net (N-1) 31/12/09
CAPITAUX PROPRES	Situation nette		
	Capital social	1 738	1 755
	Primes d'émission	14 809	15 106
	Réserve légale	48	48
	Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
	Réserves réglementées	95	60
	Autres réserves	187	187
	Report à nouveau	-5 015	392
	Résultat de l'exercice	2 260	-5 408
	Total	14 122	12 140
	Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	12 460	11 239	
Total capitaux propres	26 582	23 379	
	Provisions pour risques	88	126
	Provisions pour charges	18	280
	Provisions pour risques et charges	106	406
DETTES	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles	15 550	15 550
	Autres emprunts obligataires	0	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	70 805	80 655
	Emprunts et dettes financières divers	9	7
	Total	86 364	96 213
	Dettes diverses		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 625	2 389
	Dettes fiscales et sociales	6 372	5 834
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	158	101
	Autres dettes	9 837	9 097
Total	18 992	17 421	
Total dettes	105 356	113 634	
TOTAL GENERAL		132 044	137 419



2 COMPTE DE RESULTAT

		COMPTE DE RESULTAT (1ère partie) en K€		France	Export	Net (N) 31/12/10	Net (N-1) 31/12/09
PRODUITS EXPLOITATION	Ventes de marchandises		96	159	255	66	
	Production vendue de biens		0	0	0	0	
	Production vendue de services		48 117	3 457	51 574	50 109	
	Chiffre d'affaires net		48 213	3 616	51 829	50 175	
	Production stockée				0	0	
	Production immobilisée				254	292	
	Subventions d'exploitation				50	36	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				1 184	1 378	
	Autres produits				63	48	
		Total produits d'exploitation				53 380	51 929
CHARGES EXPLOITATION	Charges externes						
	Achats de marchandises				69	68	
	Variation de stock de marchandises				-6	0	
	Achats de matières premières et autres approvisionnement				3 336	1 826	
	Variation de stock matières premières et approvisionnement				-197	-100	
	Autres achats et charges externes				16 198	15 566	
		Total			19 400	17 359	
	Impôts, taxes et versements assimilés				1 461	2 139	
	Charges de personnel						
	Salaires et traitements				10 725	9 786	
	Charges sociales				4 252	3 938	
		Total			14 977	13 724	
	Dotations d'exploitation						
	Dotations aux amortissements sur immobilisations				8 560	11 515	
	Dotations aux provisions sur immobilisations				0	0	
	Dotations aux provisions sur actif circulant				585	460	
	Dotations aux provisions pour risques et charges				0	47	
	Total			9 145	12 022		
Autres charges d'exploitation				253	220		
	Total charges d'exploitation			45 236	45 464		
RESULTAT D'EXPLOITATION						8 144	6 465

COMPTE DE RESULTAT 2^{ème} partie

COMPTE DE RESULTAT (2 ^{ème} partie) en K€		Net (N) 31/12/10	Net (N-1) 31/12/09
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 144	6 465
RESULTAT FINANCIER	Produits financiers		
	Produits financiers de participation	34	59
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
	Autres intérêts et produits assimilés	100	4
	Reprises sur provisions et transferts de charges	145	2
	Différences positives de change	1	0
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	Total	280	65
	Charges financières		
	Dotations financières aux amortissements et provisions	1 296	2 009
	Intérêts et charges assimilées	4 147	4 640
	Différences négatives de change	0	0
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	Total	5 443	6 649
RESULTAT FINANCIER	-5 163	-6 584	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 981	-119
RESULTAT EXCEPTIONNEL	Produits exceptionnels		
	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8	16
	Produits exceptionnels sur opérations de capital	3 404	1 642
	Reprises sur provisions et transferts de charges	1 625	298
	Total	5 037	1 956
	Charges exceptionnelles		
	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	417	30
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 148	1 604
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 193	5 610
	Total	5 758	7 245
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-721	-5 289	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		0	0
Impôts sur les bénéfices		0	0
BENEFICE OU PERTE		2 260	-5 408



3 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

3.1 Evènements principaux de l'exercice

Les évènements principaux de l'exercice 2010 sont les suivants :

La période de décélération du Chiffre d'Affaires constatée à partir de mars 2009 s'est poursuivie durant le premier trimestre 2010. Ensuite, la société a renoué avec la croissance pour retrouver, en fin d'année, un volume d'activité comparable à celui précédant la crise économique. Grâce à d'importants efforts, la chute des prix de location a pu être enrayerée, mais ceux-ci restent encore trop faibles et pénalisent la rentabilité de la société.

Les taux d'utilisation ayant retrouvé leurs niveaux habituels, l'accent a été mis sur la maîtrise des prix de location avec la mise en place de contrôles de rentabilité pour chaque dossier et d'une politique de yield management.

Durant l'exercice, seule une nouvelle agence a été ouverte à Saint-Omer, mais celle-ci n'ayant pas produit les résultats escomptés a été fermée en fin d'année. Par ailleurs l'agence de Reims a été transférée dans de nouveaux locaux situées dans la même agglomération, mais mieux adaptées à l'activité.

Le niveau d'investissements a été maintenu à un niveau très faible afin de dégager la trésorerie nécessaire aux remboursements du crédit syndiqué. Ces remboursements se sont élevés à 16 000 K€ sur l'exercice ; le montant de la partie « revolving » du crédit syndiqué restant dû au 31/12/2010 s'élevait à 6 500 K€.

Par contre, les créances sur les filiales se sont fortement accrues passant de 6 126 K€ au 31/12/2009 à 9 123 K€ au 31/12/2010.

ACCES INDUSTRIE ESPAÑA, malgré un net redressement, n'a toujours pas retrouvé un niveau de rentabilité suffisant et un nouveau plan de restructuration a été mis en place début 2011. Ce plan prévoit la fermeture de 2 agences (Gérone et Valence), l'allègement des effectifs du siège et le rapatriement de 140 machines sur ACCES INDUSTRIE en France.

Par contre, l'activité de MAROC ELEVATION s'est accrue, particulièrement en fin d'année avec le démarrage d'une nouvelle agence ouverte à Tanger en mai 2010 et dont l'activité a vraiment démarré en septembre 2010.

Sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 25 mai 2010, le Directoire, lors de sa séance du 16 juin 2010, a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 114 783 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants.

Le mode d'amortissement des machines destinées à la location a été revu à compter du 1er janvier 2010 ; la durée d'amortissement de certaines machines a été allongée afin de traduire dans les comptes la durée réelle d'utilisation de ces machines (voir notes 4.2-changement comptable et 5.1.1.2-Dotations aux amortissements et provisions).

3.2 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun fait postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel de la société ACCES INDUSTRIE n'a été relevé. A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité de la société ACCES INDUSTRIE.

4 PRINCIPES, REGLES ET NORMES COMPTABLES

4.1 Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément au plan comptable général de 1999 et aux principes comptables généralement admis en France.

4.2 Changement comptable

Modification des durées d'amortissement des machines destinées à la location

La société ACCES INDUSTRIE disposait, au 31/12/2009, d'un parc de plus de 5 000 machines destinées à la location d'une valeur nette comptable de 92 741 K€.

Ces machines étaient amorties sur 10 ans à hauteur de 85% de leur valeur à neuf ; elles avaient donc une valeur résiduelle égale à 15% de leur valeur à neuf au bout de 10 ans.

Compte tenu de la date de fabrication des plus anciennes de ces machines (à partir de 1995), le Groupe a constaté que leur durée d'utilisation réelle dépassait cette durée d'amortissement de 10 ans. Cet état de fait est largement imputable à la politique d'entretien du parc mise en place par ACCES INDUSTRIE.

La durée réelle d'utilisation est variable selon le type de machines : synthétiquement, plus celles-ci sont destinées à atteindre des hauteurs élevées, plus leur structure est de conception robuste ; en outre, les machines de grande hauteur sont statistiquement utilisées moins d'heures par jour et plus délicatement que les machines plus « petites ».

Parallèlement, pour les machines dont la durée de vie a été portée à 15 ans ou plus, le pourcentage de valeur à neuf amorti a été porté de 85% à 90%.

Les durées d'amortissement fiscales des machines ont été alignées sur les durées d'amortissements économiques.

Les durées d'amortissement et pourcentages de valeur résiduelle par type de machines sont donc les suivants :

Famille	Nouvelles durées de vie (en années)	Nouvelles valeurs résiduelles en %	Anciennes durées de vie (en années)	Anciennes valeurs résiduelles en %
Ciseau E < 10 m	10	15 %	10	15 %
Nacelle / VL	10	15 %	10	15 %
Piaf 560 & 550	11	15 %	10	15 %
Push + Monte Charge	11	15 %	10	15 %
Toucan	11	15 %	10	15 %
Chariot Industriel	12	15 %	10	15 %
Ciseau E > 11m	12	15 %	10	15 %
Mat Droit ATN (Piaf 880R et 1000R)	12	15 %	10	15 %
Mini Pelle	12	15 %	10	15 %
Piaf 810 (chenille)	12	15 %	10	15 %
Ciseau D	12	15 %	10	15 %
Boom D <= 12 m	15	10 %	10	15 %
Boom E <= 13 m	15	10 %	10	15 %
Boom E >= 14 m	15	10 %	10	15 %
Boom D 14-21 m	15	10 %	10	15 %
Chariot Frontal	15	10 %	10	15 %
Chariot télescopique	15	10 %	10	15 %
Flèche 14-15 m (S40 et S45)	15	10 %	10	15 %
Flèche 16-22 m	18	10 %	10	15 %
Boom D > 21 m	18	10 %	10	15 %
Flèche > 22 m	18	10 %	10	15 %

Boom = bras articulé
E = électrique D = Diesel

Ces modifications ont eu pour effet une réduction de la dotation aux amortissements d'exploitation en 2010 de 3 161 K€ et une réduction de la dotation aux amortissements dérogatoires de 2 441 K€.



L'impact du changement comptable est le suivant :

BILAN

BILAN Impact en K€	31/12/10	Montant du poste en absence de modification comptable	Impact
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	85 027	81 905	3 123
Total actif immobilisé			3 123
TOTAL ACTIF			3 123
Capitaux propres			
Résultat de l'exercice	2 260	-3 117	5 377
Provisions règlementées	12 460	14 901	-2 441
Total capitaux propres			2 936
Dettes			
Dettes diverses	6 372	6 186	186
Total dettes			186
TOTAL PASSIF			3 123

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT Impact en K€	31/12/10	Montant du poste en absence de modification comptable	Impact
Charges d'exploitation			
Charges du personnel	14 977	14 791	186
Dotations d'exploitation	8 560	11 721	-3 161
Total charges d'exploitation			-2 975
RESULTAT D'EXPLOITATION			-2 975
Produits exceptionnels			
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 625	1 705	-79
Total produits exceptionnels			-79
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de capital	3 148	3 109	39
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 193	4 714	-2 520
Total dettes			-2 482
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-2 403
BENEFICE OU PERTE	2 260	-3 117	5 377

Immobilisations

La méthode de base retenue pour l'évaluation des immobilisations est la méthode du coût historique.

• Licence de marque

La licence de marque inscrite pour 1 524 K€ a été acquise par ACCES INDUSTRIE en 2001 auprès d'ACCES FINANCE.

La marque est valorisée sur la base de sa valeur d'utilité, par reconduction de la méthode utilisée lors de son acquisition en 2001.

Compte tenu de l'amélioration des résultats, la provision de 190 K€ constituée au 31 décembre 2009 a été reprise en 2010.

• Amortissements des immobilisations incorporelles

Type d'immobilisation	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans
Droit de crédit-bail	Linéaire	11 ans
Développement et logiciel interne		
Fiscal	Linéaire	Date d'utilisation - 3 ans
Economique	Linéaire	Date de mise en service - 5 ans

• Fonds de commerce : valorisation et provision

Le fonds de commerce acquis en 1999 à ACCES FINANCE ne fait pas l'objet d'un amortissement. Dans l'hypothèse où sa valeur actuelle deviendrait inférieure à sa valeur comptable, une provision pour dépréciation serait enregistrée.

Le test de valorisation réalisé sur la base des cash-flows futurs actualisés confirme qu'aucune provision n'est à constater au 31 décembre 2010.

• Immobilisations corporelles : amortissements

Type d'immobilisation	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement fiscale	CRC 02-10	Amortissement dérogatoire	Valeur résiduelle
Constructions	Linéaire	20 ans	30 ans (agences) ou 50 ans	Oui	Non
Agencements des constructions	Linéaire	5 à 10 ans	10 à 30 ans ou 50 ans	Oui	Non
Matériel de location nacelles neuves (*)	Linéaire	10 à 18 ans	10 à 18 ans	Oui	Oui (10 % ou 15 % VO)
Matériel de location nacelles d'occasion	Linéaire	1 à 18 ans (**)	1 à 18 ans (**)	Oui	Oui (10 % ou 15 % VO)
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans	5 ans	Non	Non
Matériel de transport	Linéaire	1 à 4 ans	4 à 7 ans	Oui	Non
Matériel de bureau et immobilier	Linéaire	3 à 5 ans	3 à 5 ans	Non	Non

* voir détails au point 4.2

** la durée d'utilité restante de la machine (soit 10 ans - l'âge de la machine à la date d'achat)

Les durées d'amortissement correspondent à la durée de vie prévisionnelle des différentes catégories de biens et sont calculées sur le mode linéaire. Un amortissement dérogatoire est constaté pour la différence entre les amortissements fiscaux et comptables.



4.3 Participations

• Titres de participation

Lorsque la quote-part de la société dans la situation nette de la filiale est inférieure à la valeur d'acquisition des titres, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

La situation nette des filiales retenue pour le calcul est retraité en fonction des principes, règles et méthodes comptables, appliqués par la société mère dans les comptes statutaires.

• Créances rattachées à des participations

Au 31 décembre 2008 la Société a accordé un prêt participatif à ACCES INDUSTRIE ESPAÑA de 1 541 K€ correspondant aux factures échues entre les deux sociétés.

Ce prêt est rémunéré au taux Euribor 1 an du 1er janvier de chaque exercice majoré d'une marge de +0,80%. Les intérêts capitalisés s'élèvent à 34 K€ en 2010, soit un montant cumulé d'intérêts de 93 K€.

Au 31 décembre 2010, compte tenu de la situation nette négative de la filiale, la provision pour dépréciation de ce prêt participatif a été portée de 546 K€ à 1 037 K€.

4.4 Actif circulant

• Créances

Les créances sont constatées lors du transfert de propriété des biens vendus ou lors de la réalisation de la prestation. Chaque fois que leur réalisation n'est pas certaine, leur montant est porté en créances douteuses.

• Provisions pour dépréciation des créances clients

La société utilise les services extérieurs de la SFAC pour l'assurance crédit ainsi que les services d'un cabinet de recouvrement pour les dossiers non assurés.

Dès lors que nos dossiers sont remis à la SFAC, les créances sont provisionnées à hauteur de 85 % du montant net des indemnités à recevoir.

Ce pourcentage de provision, qui était de 100 % lors de l'exercice précédent, a été ramené à 85 % afin de prendre en compte la probabilité de récupération des créances ; selon l'historique des exercices précédents, on peut estimer que 15 % du montant de ces créances pourra être encaissé.

Pour les dossiers non couverts par la SFAC, les créances sont provisionnées à 85 % du montant HT dès la remise au service contentieux.

Une provision est comptabilisée pour les clients à risque ou litigieux, afin de tenir compte des risques d'irrecouvrabilité pouvant exister à la date de clôture des comptes.

• Stocks

Les stocks de marchandises SAV destinés à la maintenance des équipements sont évalués au coût moyen pondéré, ils correspondent à un stock de dépannage situé dans les agences.

Une provision est comptabilisée correspondant aux pièces non mouvementées depuis plus de 2 ans.

En septembre 2007, la société JLG FRANCE a mis à disposition d'ACCES INDUSTRIE, gratuitement, un stock de pièces de rechange dans notre magasin central à Tonneins. Ce stock n'est pas valorisé.

• Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

4.5 Engagements pris en matière de retraite

Les engagements de départ en retraite sont calculés annuellement conformément aux dispositions de la convention collective de la métallurgie et à la recommandation du CNC du 1er avril 2003.

La méthode utilisée est celle des unités de crédits projetées ; elle prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié. Les principales hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

- les rémunérations futures sont calculées à partir des rémunérations actuelles en intégrant une réévaluation annuelle de 2,5 % pour le personnel cadre et de 2 % pour le personnel non cadre,
- actualisation au taux des OAT sur 10 ans, soit 3,35 % au 31/12/2010,
- taux de charges de 45 % pour les Etam et 47 % pour les cadres,
- âge de départ à la retraite selon l'année de naissance de chaque salarié conformément à la législation,
- table de mortalité INSEE 2009,
- turnover retenu : moyen pour les cadres et fort pour les non cadres,
- convention collective de la métallurgie.

Conformément à l'article L. 123-13 du Code de Commerce et du caractère non significatif des engagements de retraite et avantages similaires au 31/12/2010, aucune provision n'est comptabilisée concernant les engagements de retraite.

5 INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

5.1 Postes de l'actif

5.1.1 Actif immobilisé

5.1.1.1 Immobilisations incorporelles

- Mouvements principaux

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice figurent dans le tableau suivant :

Libellé (en K€)	Valeur brute en début exercice	Acquisitions	Transferts	Cessions ou mises hors service	Valeur brute en fin d'exercice
Développements informatiques (1)	480	0	80	0	560
Logiciel	664	27	0	0	691
Marque	1 524	0	0	0	1 524
Fonds commercial	3 201	0	0	0	3 201
Immobilisations en cours dév. logiciel (1)	187	217	-80	0	324
Immobilisations en cours logiciels externes	0	0	0	0	0
Total	6 056	244	0	0	6 300

(1) Immobilisation des coûts du personnel interne affecté au développement des logiciels. L'amortissement fiscal est de 3 ans dès l'inscription à l'actif, l'amortissement économique est de 5 ans à compter de la date d'utilisation réelle du logiciel.

- Amortissements et provisions pour dépréciation

Les mouvements des amortissements et provisions sont présentés dans le tableau suivant :

Libellé (en K€)	Amortissements en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Transferts de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements en fin d'exercice
Développements informatiques	110	106	0	0	216
Logiciel	527	75	0	0	602
Licence marque	190	0	0	190	0
Total	827	181	0	190	818

5.1.1.2 Immobilisations corporelles

- Valeurs d'origine – principaux mouvements

Libellé (en K€)	Valeur brute en début exercice	Acquisitions	Transferts (1)	Reclassement en charges	Cessions et mises au rebut	Valeur brute en fin d'exercice
Terrains et aménagements	2 030	33	158	0	23	2 198
Constructions	2 405	73	4	0	728	1 754
Installations techniques matériel et outillage	115 775	1 074	9	0	2 603	114 255
Autres immobilisations corporelles	7 491	312	28	0	405	7 426
Immobilisations en cours	341	146	-199	-138	0	150
Total	128 042	1 638	0	-138	3 759	125 783

(1) La colonne transfert concerne le reclassement des immobilisations en cours.



Terrains :

La variation de ce poste correspond à :

- l'acquisition d'un terrain mitoyen au siège social, 131 K€
- l'agencement de terrains existants, 60 K€
- la cession du terrain correspondant aux constructions cédées, -23 K€

Constructions :

Les mouvements sur ce poste sont :

- des aménagements de constructions existantes, 65 K€
- les honoraires de notaires sur des acquisitions de locaux, 12 K€
- la cession d'un des bâtiments du siège social à un organisme de financement, -697 K€
- la mise au rebut d'agencements suite à des déménagements d'agences, -31 K€

Installations techniques, matériels et outillages :

- l'augmentation de ce poste correspond à l'acquisition de nacelles pour renouveler le parc de machines destinées à la location,
- la diminution est due aux cessions ou à la mise au rebut des nacelles obsolètes.

Autres immobilisations corporelles :

Les variations de ce poste correspondent principalement à :

- la reprise de matériel d'occasion à JLG, 103 K€
- divers autres agencements, 121 K€
- du matériel informatique, 56 K€
- la mise au rebut des agencements lors de déménagements d'agences, -298 K€
- la cession de matériels de transport, -86 K€

Immobilisations en cours :

- les acquisitions correspondent à divers travaux immobiliers,
- les reclassements en charges correspondent aux coûts engagés lors des exercices précédents sur le projet de construction d'un bâtiment pour le SAV, ce projet ayant été abandonné.

Amortissements des immobilisations corporelles

Les mouvements des amortissements sont présentés dans le tableau suivant :

Immobilisations amortissables (en K€)	Montant des amortissements en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Transferts de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant des amortissements en fin d'exercice
Terrains et aménagements	69	94	0	0	163
Constructions	97	78	0	48	127
Installations techniques matériels et outillage (*)	23 001	6 966	0	739	29 228
Autres immobilisations corporelles	2 385	783	0	194	2 974
Total	25 552	7 921	0	981	32 492

(*) L'amortissement exceptionnel sur les machines afin de prendre en compte leur état de vétusté a été ramenée à 120 K€ au 31/12/2010. La dotation aux amortissements de l'exercice a été impactée du fait du changement comptable (point 4.2). Sur la base des règles d'amortissement de l'exercice précédent, le montant des dotations de l'exercice se serait élevé à 10 127 K€ et le montant des reprises de l'exercice se serait élevé à 777 K€.

5.1.1.3 Locations financières et crédits-bails

Mouvements principaux

en K€	Constructions	Nacelles	Véhicules	TOTAL
Valeur en début d'exercice	793	0	4 401	5 194
Augmentations	0	0	0	0
Diminutions	0	0	-1 289	-1 289
Valeur en fin d'exercice	793	0	3 112	3 905

- Amortissements des locations financières et crédits-bails

en K€	Constructions	Nacelles	Véhicules	TOTAL
Valeur d'origine	793	0	3 113	3 906
Amortissements : cumul des exercices antérieurs	198	0	3 590	3 788
Dotation de l'exercice	24	0	196	220
Reprise d'amortissements	0	0	-1 289	-1 289
Total des amortissements en fin d'exercice	222	0	2 497	2 719

5.1.1.4 Liste des filiales et participations

Société en K€	Capital	Quote-part de Capital détenu	Titres valeurs brutes	Prêts - Avances	CA HT	Dividendes
	Réserves et report à nouveau		Titres valeurs nettes	Cautions - Avals	Résultat	Observations
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	873	99,99%	5 608	4 470	6 009	0
	-618		0	54	-1 291	Provision sur prêt = 1 037 K€
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.	900	99,92%	899	1 159	3 179	0
	316		899	0	68	-
MAROC ELEVATION	28	99,87%	26	2 802	1 241	0
	-58		26	indéfinie	53	-

En novembre 2010, la filiale ACCES INDUSTRIE ESPAÑA a procédé à une augmentation de capital de 800 000 € par incorporation d'une partie du compte courant d'ACCES INDUSTRIE.

L'activité de MAROC ELEVATION s'est fortement accrue durant l'exercice, particulièrement sur les 4 derniers mois ; compte tenu des perspectives de résultat à court terme, il n'y a pas lieu de provisionner les titres de cette filiale.

5.1.1.5 Titres de participations

- Principaux mouvements

en K€	Valeur brute début d'exercice	Souscriptions (incorporation de compte courant)	Acquisitions	Cessions	Valeur brute en fin d'exercice
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	4 808	800	0	0	5 608
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.	899	0	0	0	899
MAROC ELEVATION	26	0	0	0	26
TOTAL	5 733	800	0	0	6 533



- Provisions pour dépréciation

en K€	Montant des provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant des provisions en fin d'exercice
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	4 808	800	0	5 608
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.	0	0	0	0
MAROC ELEVATION	26	0	26	0
TOTAL	4 834	800	26	5 608

5.1.1.6 Autres titres immobilisés

- Mouvements principaux

en K€	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Elimination	Cessions	Valeur brute en fin d'exercice
Actions propres contrat de rachat d'actions	278	0	278	0	0
Actions propres contrat de liquidité	37	154	0	162	29
TOTAL	315	154	278	162	29

La Société a conclu le 1er juillet 2008 avec ODDO, intermédiaire financier, deux contrats pour le rachat de ses propres actions :

Contrat de rachat d'actions propres :

Dans le cadre de ce contrat, la Société a déposé sur l'année 2008 au crédit de son compte chez ODDO la somme totale de 250 K€ et 100 K€ en 2009.

En août 2010, aucune action nouvelle n'a été acquise en application de ce contrat et les 54 935 actions qui étaient détenues au 31/12/2009 ont été éliminées par réduction de capital.

Au 31 décembre 2010, le solde des fonds mis à la disposition d'ODDO est de 71 K€.

Contrat de liquidité :

Dans le cadre de ce contrat, la Société a déposé au crédit de son compte chez ODDO le montant de 50 K€. A la clôture le nombre d'actions inscrites dans le contrat de liquidité est de 10 501 actions valorisées :

- en comptabilité à 29 K€ (méthode FIFO),
- au cours de bourses 27 K€ (cours 2,581739 €)

Les mouvements d'actions sur l'exercice 2010 au titre de ce contrat de liquidité se sont montés à :

54 103 actions achetées au cours moyen de 2,8416 €,
53 602 actions vendues au cours moyen de 2,7907 €.

Au 31 décembre 2010, le solde de notre compte de liquidités chez ODDO est de 15 K€.

- Provisions pour dépréciation

en K€	Montant des provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant des provisions en fin d'exercice
Actions propres contrat de rachat d'actions	97	0	97	0
Actions propres contrat de liquidité	4	0	2	2
TOTAL	101	0	99	2

5.1.1.7 *Autres immobilisations financières*

Les principaux mouvements de l'exercice sont :

en K€	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant en fin d'exercice
Créances rattachées à des participations Espagne	1 541	0	0	1 541
Intérêts courus s/ créances rattachées à des participations Espagne	59	34	0	93
Prêts au personnel	44	24	33	35
Dépôts et cautions immobiliers	608	209	78	739
Dépôts et cautions mobiliers	178	26	0	204
Fonds sur contrat de liquidité	15	169	169	15
TOTAL	2 445	462	280	2 627

Ventilation par dates d'échéances des autres immobilisations financières :

en K€	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations Espagne	1 541	0	1 541	0
Intérêts courus s/ créances rattachées à des participations Espagne	93	0	93	0
Prêts au personnel	35	19	16	0
Dépôts et cautions immobiliers	739	44	23	672
Dépôts et cautions mobiliers	204	46	6	152
Fonds sur contrat de liquidité	15	15	0	0
TOTAL	2 627	124	1 679	824



5.1.2 Actif circulant

5.1.2.1 Actif circulant – classement par échéance

Etat des créances en K€	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an
Stock	1 488	1 488	0
Avances et acomptes	887	887	0
Clients douteux ou litigieux	937	937	0
Autres créances clients	6 242	6 242	0
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	128	128	0
Personnel avances et acomptes	21	21	0
Organismes sociaux - créances	5	5	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	367	367	0
Etat – Divers	35	35	0
Groupe et associés	6 465	6 465	0
Créances sur cessions d'immobilisations	1 297	1 034	263
Fonds sur contrat de rachat d'actions	71	71	0
Factorem	9 980	9 980	0
Produits à recevoir	48	48	0
Valeur mobilière de placement	0	0	0
Disponibilités	1 566	1 566	0
Charges constatées d'avance	91	91	0
Charges à répartir (1)	1 831	458	1 373
Ecart conversion actif	5	5	0
TOTAL	31 464	29 828	1 636

(1) Les charges à répartir concernent les coûts d'émission d'emprunt Natixis, la société a décidé de les rapporter au résultat au même rythme que les échéances de remboursement.

5.1.2.2 Etat des stocks et des en-cours

Les stocks nets s'élèvent à 1 432 K€ au 31/12/2010, contre 1 216 K€ au 31/12/2009. Les stocks se composent essentiellement de pièces de rechanges destinées à l'entretien des nacelles et autres machines.

Détail des provisions :

en K€	Montant des provisions en début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant des provisions en fin d'exercice
Provisions autocollants	0	0	0	0
Provisions sur pièces non mouvementées	69	6	19	56
TOTAL	69	6	19	56

Un ajustement sur la provision de -13 K€ a été comptabilisé correspondant aux pièces non mouvementées depuis plus de 2 ans selon la règle suivante :

- pièces dont la dernière consommation date depuis plus de 2 ans et moins de 3 ans : 25%,
- pièces dont la dernière consommation date depuis

plus de 3 ans et moins de 4 ans : 50%,

- pièces dont la dernière consommation date depuis plus de 4 ans et moins de 5 ans : 75%,
- pièces dont la dernière consommation date de plus de 5 ans : 100%.

La provision au 31 décembre 2010 s'élève à 56 K€.

5.1.2.3 Avances et acomptes versés sur commande

Au 31 décembre 2010, les avances et acomptes versés sur commande pour 887 K€ correspondent en partie à l'achat de nacelles et à des fournisseurs divers.

5.1.2.4 Ventilation des clients

Clients en K€	Montant brut 31/12/2010	Montant brut 31/12/2009
410-411-412 - Clients	5 140	5 150
413 - Clients effets et virements à recevoir	1 067	1 519
416 - Clients douteux	937	571
418 - Clients factures à établir	35	107
TOTAL	7 179	7 347

5.1.2.5 Charges constatées d'avance

Le montant des charges constatées d'avance est de 90 K€ correspondant essentiellement à des abonnements et des maintenances logiciels et matériels.

5.1.2.6 Autres informations - Affacturage

Le compte courant du factor présente un solde de 967 K€ créditeur, soit la différence entre le montant du solde des clients chez factorem -5 586 K€ et le montant tiré -6 553 K€.

Le montant de la créance s'établit à 9 980 K€ soit des créances clients chez factorem -5 585 K€, plus le montant de la réserve -465 K€ du dépôt de garantie -938 K€ et le compte CAR -2 990 K€.

5.1.2.7 Provision pour dépréciation des créances

en K€	Montant provision en début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant provision en fin d'exercice
Provision créances clients	446	579	345	680
Provision débiteurs divers	12	0	12	0
TOTAL	458	579	357	680



5.2 Postes de passif

5.2.1 Capital social

- *Composition du capital*

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminution Elimination des actions propres	Valeur en fin d'exercice
Nombre de titres	5 849 016	0,00	-54 935	5 794 081
Valeur nominale (en €)	0,30	0,00	0,30	0,30
Capital social (en €)	1 754 704,80	0,00	-16 480,50	1 738 224,30

- *Options de souscription d'actions*

Les options de souscription d'actions réservées au personnel salarié et aux dirigeants de l'entreprise s'élèvent au 31 décembre 2010 à 1 784 identique au nombre existant au 31 décembre 2009.

Celles-ci peuvent être exercées entre le 03/05/2004 et le 02/05/2011 au prix de 149,55 €. Seuls les détenteurs d'options présents dans l'entreprise peuvent lever leurs options.

en K€	Capital	Prime émission	Réserve légale	Réserve indisponible	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Total
Valeur en début d'exercice	1 755	15 106	48	60	187	392	-5 408	11 239	23 379
Affectation résultat 2009	0	0	0	0	0	-5 408	5 408	0	0
Attribution d'actions gratuites - constitution réserve	0	-35	0	35	0	0	0	0	0
Réduction de capital par élimination d'actions propres	-17	-261	0	0	0	0	0	0	-278
Résultat 2010	0	0	0	0	0	0	2 260	0	2 260
Variation des provisions réglementées	0	0	0	0	0	0	0	1 221	1 221
Divers	0	-1	0	0	0	1	0	0	0
Valeur en fin d'exercice	1 738	14 809	48	95	187	-5 015	2 260	12 460	26 582

5.2.2 Capitaux propres

- *Attribution d'actions gratuites – constitution d'une réserve :*

Sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 25 mai 2010, le Directoire, lors de sa séance du 16 juin 2010, a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 114 783 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition et sous réserve de la réalisation de conditions de performances de la Société et de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe à l'Echéance (telle que définie ci-dessous) concernée de la Période d'Acquisition.

Dans le cadre de cette attribution, une réserve indisponible, affectée aux droits des attributaires, a été dotée d'une somme égale au montant total de la valeur nominale des actions susceptibles d'être émises par voie d'augmentation de capital (soit 35 K€), par prélèvement des sommes nécessaires sur les réserves dont la société a la libre disposition.

- *Réduction de capital par élimination d'actions propres :*

Les 54 935 actions auto-détenues dans le cadre du mandat de rachat ont été annulées par voie de réduction de capital afin de respecter les préconisations de l'AMF ; celle-ci préconise en effet que les actions propres acquises soient annulées dans un délai de 24 mois suivant leur acquisition.

5.2.3 Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont uniquement constituées d'amortissements dérogatoires.

Les mouvements de l'exercice sont :

en K€	Valeur en début d'exercice	Dotations	Reprises	Valeur en fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	11 239	2 163	942	12 460

Parallèlement au changement comptable lié à la modification des durées d'amortissement économique des machines destinées à la location, les durées d'amortissement fiscales ont été modifiées de la même manière afin que chaque machine conserve les mêmes durées fiscale et économique.

Cette modification des durées fiscales a eu pour effet de minorer le montant de la dotation aux amortissements dérogatoires de 2 520 K€ et de minorer les reprises d'amortissements dérogatoires de 79 K€.

5.2.4 Identité de la société mère consolidant les comptes de la Société

Dénomination de la société : FINANCIERE ACCES INDUSTRIE
Siège : 2 Rue du Pont de Garonne
47400 TONNEINS
Forme : SAS
Capital : 100 000 €
% détenu : 80,89 %

5.2.5 Provisions pour risques et charges

en K€	Montant en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (provisions utilisées)	Reprises de l'exercice (provisions non utilisées)	Montant en fin d'exercice
Provisions pour perte de change	7	5	0	7	5
Provisions pour risques	119	25	0	61	83
Provisions pour impôts	18	0	0	0	18
Provisions pour remise en état	59	0	59	0	0
Provisions pour charges diverses	203	0	203	0	0
TOTAL	406	30	262	68	106

Provisions d'un montant individuellement significatif :

Litiges sociaux :

Il existe six dossiers en cours au 31 décembre 2010 en litige prud'homal. Aucun de ceux en cours au 31/12/2009 n'a trouvé de dénouement définitif durant l'exercice, mais les éléments intervenus durant l'exercice ont conduit à minorer la provision correspondante.

Conformément aux recommandations des conseils de la Société, ces demandes ont fait l'objet de provisions à hauteur de 83 K€.

Autres provisions :

- La provision pour impôts correspond à une charge estimée de la taxe professionnelle 2006. Dans le cadre du contrôle fiscal en cours, courant décembre 2009 la Société a reçu une proposition rectificative de la taxe professionnelle. Après calcul du nouveau plafonnement à la valeur ajoutée la charge a été estimée à 18 K€.



5.2.6 Montant des créances et des dettes d'impôt futur

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation et de l'opération de refinancement d'une dette par contrat de crédit-bail se compose comme suit :

Base

• Organic	82 K€
• Participation effort construction	45 K€
• Provision perte de change	5 K€
• Ecart de conversion actif	- 5 K€

TOTAL 127 K€

• Taux d'imposition :	33,33 %
• Créance d'impôts différés :	42 K€

Le montant des déficits fiscaux reportables au 31/12/2010 s'élève à : 41 982 K€
La créance future d'impôt correspondante est de : 13 993 K€

5.2.7 Variation des dettes financières auprès des établissements de crédit

Rubriques en K€	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
Emprunt obligataire	15 208	0	0	15 208
Emprunts auprès des établissements de crédit	80 133	6 500	16 070	70 563
Intérêts courus sur emprunt obligataire	342	0	0	342
Intérêts courus sur emprunts auprès des Ets de crédit	518	0	280	238
Intérêts bancaires courus	4	0	0	4
TOTAL	96 205	6 500	16 350	86 355

Les seuils des covenants liés au crédit syndiqué mis en place en 2007 ont été respectés au 30 juin 2010 et sont respectés au 31 décembre 2010.

5.2.8 Dettes financières auprès des établissements de crédit – classement par échéance

Rubriques en K€	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire	15 208	0	15 208	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	70 563	22 548	48 015	0
Intérêts courus sur emprunt obligataire	342	342	0	0
Intérêts courus sur emprunts	238	238	0	0
Intérêts bancaires courus	4	4	0	0
TOTAL	86 355	23 132	63 223	0

5.2.9 Variation des dettes financières diverses

Rubriques en K€	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
Dépôts et cautions reçues	7	2	0	9
TOTAL	7	2	0	9

5.2.10 Dettes financières diverses – Classement par échéance

Rubriques en K€	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Dépôts et cautions reçues	9	7	0	2
TOTAL	9	7	0	2

5.2.11 Crédits-bails et locations financières

en K€	Constructions	Nacelles	Véhicules	TOTAL
Redevances payées				
Cumuls exercices antérieurs	656	0	4 662	5 318
Redevances afférentes à l'exercice	73	0	450	523
TOTAL	729	0	5 112	5 841
Redevances restant à payer				
à 1 an au plus	70	0	299	369
à plus d'1 an et 5 ans au plus	257	0	56	313
à plus de 5 ans	43	0	0	43
TOTAL	370	0	355	725
Valeur résiduelle				
à 1 an au plus	0	0	6	6
à plus d'1 an et 5 ans au plus	0	0	8	8
à plus de 5 ans	0	0	0	0
TOTAL	0	0	14	14
Montant pris en charge dans l'exercice	73	0	450	523

5.2.12 Autres dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les dettes, autres que financières, sont les suivantes :

Etat des dettes en K€	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés (1)	2 625	2 625	0	0
Dettes sociales et fiscales	6 372	6 372	0	0
Autres dettes	9 837	9 837	0	0
Dettes sur immobilisations	158	158	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
TOTAL	18 992	18 992	0	0

(1) Dont fournisseurs effets à payer 290 K€



5.2.13 Charges à payer

Charges à payer en K€	31/12/10	31/12/09
Intérêts courus sur emprunt obligataire	342	342
Intérêts courus sur emprunt Natixis	238	518
Fournisseurs - factures non parvenues biens et services	969	801
Fournisseurs - factures non parvenues immobilisations	93	51
Dettes fiscales	92	340
Dettes sociales - envers le personnel	1 281	1 039
Dettes sociales - envers les organismes sociaux	477	430
Intérêts bancaires courus	4	4
TOTAL	3 496	3 525

- Les dettes fournisseurs et comptes rattachés sont composés des factures fournisseurs non parvenues.
- Les dettes sociales envers le personnel correspondent pour l'essentiel aux congés à payer pour 979 K€ et aux provisions pour primes 276 K€.

6 INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

6.1 Ventilation du Chiffre d'Affaires

en K€		Exercice 2010	% du CA total	Exercice 2009	% du CA total	Evolution 2009-2010
Ventes	France	96	0,49%	36	0,10%	167%
	UE et autres	159		30		430%
Locations et prestations de service	France	48 117	99,51%	46 251	99,90%	4%
	UE et autres	3 457		3 858		-10%
TOTAL		51 829	100%	50 175	100%	3%

6.2 Effectifs

L'effectif moyen en 2010 a été de :

	31/12/10	31/12/09
Cadres	59,5	62
Non cadres	312,4	301
TOTAL	371,9	363

L'effectif de clôture au 21/12/2010 est de 60 cadres et 312 non cadres, soit 372 salariés

6.3 Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 16 198 K€ en 2010 contre 15 566 K€ en 2009.

Elles comprennent :

• Sous-traitance	513 K€
• Achats de fournitures	2 218 K€
• Locations immobilières et charges locatives	3 291 K€
• Locations mobilières et charges locatives	1 888 K€
• Charges d'entretien et de maintenance	1 634 K€
• Primes d'assurances	850 K€
• Personnel extérieur	77 K€
• Commissions et honoraires	593 K€
• Publicité et relations publiques	199 K€
• Frais de transports	2 519 K€
• Frais de déplacements, mission, réception	1 155 K€
• Charges de courrier et télécommunications	491 K€
• Frais bancaires	28 K€
• Prestations de services	528 K€
• Autres charges externes	214 K€

6.4 Honoraires commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes, au titre du contrôle légal des comptes, figure en charge pour un montant de 214 K€ et pour 3 K€ pour des diligences et prestations directement liées à la mission d'audit.



6.5 Résultat financier

Le résultat financier sur l'exercice s'élève à -5 162 K€.
Il est composé des éléments suivants :

Libellé en K€	Charges	Produits
Dotations aux provisions sur titres	800	0
Dotations aux provisions sur autres immobilisations fin.	491	0
Autres dotations financières	5	0
Intérêts d'emprunts	3 564	0
Intérêts sur emprunt obligataire	456	0
Escomptes accordés	22	0
Commissions de financement (Facto)	104	0
Revenus de créances rattachées participations	0	34
Revenus de comptes courants	0	94
Revenus de créances commerciales	0	2
Reprises de provisions sur titres	0	125
Reprises de provisions sur comptes courants	0	12
Reprises sur autres provisions financières	0	7
Divers	1	6
TOTAL	5 443	280
Résultat financier	-5 163	

6.6 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel sur l'exercice s'élève à -721 K€.

Il est composé des éléments suivants :

Libellé en K€	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	8	0
Amendes fiscales et pénales	16	0
Charges exceptionnelles sur abandons de locaux	284	0
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	2 895	0
Bonis/malis sur rachat d'actions propres	15	8
Cessions d'éléments d'actifs	0	3 396
Charges exceptionnelles (rénovations nacelles Espagne)	238	0
Provisions exceptionnelles s/ risques et charges	0	0
Dotations / reprises provisions prud'hommes	25	61
Provision pour dépréciation de la marque	0	190
Amortissements dérogatoires	2 163	942
Provisions exceptionnelles	6	425
Transferts de charges exceptionnelles	0	7
Divers	108	8
TOTAL	5 758	5 037
Résultat exceptionnel	-721	

6.7 Transferts de charges

Les transferts de charges s'élèvent à 827 K€, ils sont constitués de :

• Remboursements assurances dommages	318 K€
• Remboursement assurance pertes sur créances commerciales	86 K€
• Remboursements formations professionnelles	76 K€
• Remboursement TIPP	43 K€
• Restructuration ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	238 K€
• Divers autres transferts de charges d'exploitation	59 K€
• Transferts de charges exceptionnels	7 K€

6.8 Entreprises liées

Les postes de créances et dettes relatifs aux entreprises liées sont les suivants :

Sociétés	Nature des opérations	Montant en K€
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	Créances rattachées à des participations	1 541
	Intérêts Créances rattachées à des participations	93
	Compte courant	2 478
	Compte courant - machines DL	358
	Créances clients	229
	Dettes fournisseurs	-12
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.	Compte courant	751
	Créance sur cession d'immobilisations	408
	Créances clients	74
MAROC ELEVATION	Compte courant fournitures et prestations de services	233
	Compte courant sur cessions d'immobilisations	2 122
	Compte courant (libellé en dirhams)	447
	Créances clients	401
FINANCIERE ACCES INDUSTRIE	Compte courant	76
	Créances clients	0



Les postes d'immobilisation et de résultat relatifs aux entreprises liées sont les suivants :

Sociétés	Nature des opérations	Montant en K€
ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	Acquisition de machines	-2
	Achats pièces détachées diverses	-2
	Acquisition de nacelles pour revente	-31
	Acquisition de camions pour revente	-27
	Locations nacelles (charge)	-134
	Entretien camions	7
	Cadeaux pour clients	-15
	Transport	-1
	Déplacements, mission, réception	-2
	Locations nacelles (produit)	1 288
	Vente d'outillages et pièces détachées diverses	46
	Refacturations diverses	48
	Refacturations transport	3
	Intérêts sur prêt	34
	Intérêts sur compte courant	48
Cession de machines d'occasion	36	
ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A.	Acquisition de machines	-2
	Locations nacelles (charge)	-22
	Locations nacelles (produit)	1 185
	Vente d'outillages et pièces détachées diverses	21
	Refacturations diverses	23
	Refacturations transport	1
	Intérêts sur compte courant	9
	Cession de matériel de transport d'occasion	10
Cession de machines d'occasion	436	
MAROC ELEVATION	Vente (négoce) de machines	41
	Vente d'outillages et pièces détachées diverses	50
	Assistance technique	148
	Intérêts sur compte courant	36
	Cession de machines d'occasion	1 074
FINANCIERE ACCES INDUSTRIE	Refacturation diverses	2
	Assurances	-4
	Intérêts sur compte courant	1

6.9 Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

Non applicable

6.10 Rémunération des membres des organes de direction et de surveillance

La rémunération des organes de direction et de surveillance de la société ACCES INDUSTRIE pour l'exercice 2010 se présente de la façon suivante :

Catégories	Rémunérations allouées au titre de l'année en K€	
	2010	2009
Organes de surveillance	2	17
Organes de direction	623	650

7 ENGAGEMENTS

7.1 Effets escomptés non échus

Il n'existe aucun effet escompté non échus à la clôture de l'exercice.

7.2 Sûretés réelles accordées

Nantissement de fonds de commerce au profit de Natixis	120 000 K€
--	------------

Nantissement de droit espagnol des actions détenues dans la société ACCES INDUSTRIE ESPAÑA au profit de Natixis	5 608 K€
---	----------

Nantissement de droit portugais des actions détenues dans la société ACCES INDUSTRIE PORTUGAL S.A. au profit de Natixis	898 K€
---	--------

Nantissement et hypothèques sur immeubles dans le cadre des crédits bail contractés pour les financer (Atelier Européen)	317 K€
--	--------

Délégation de paiement des indemnités dues au titre de la Police d'assurance, dans le cadre du contrat « Homme-clé » Alter Ego, au profit de Natixis	5 000 K€
--	----------

Garantie de paiement de loyer pour le siège social de MAROC ELEVATION	indéfinie
---	-----------

Garantie de paiement de loyer pour les véhicules de MAROC ELEVATION en location longue durée	indéfinie
--	-----------

Lettre de confort de ACCES INDUSTRIE SA à BBVA en garantie de la ligne d'escompte de ACCES INDUSTRIE ESPAÑA	300 K€
---	--------

7.3 Crédits-bail et locations financières

Voir § 5.2.11 :

Redevances restant à payer	745 K€
Valeur résiduelle	14 K€

Total	759 K€

7.4 Engagements pris en matière de retraite

Les engagements pris en matière de retraite par la Société s'élevaient à 148 K€ au 31 décembre 2010 contre 151 K€ au 31 décembre 2009.

7.5 Avances et crédits ou engagements pris pour le compte des dirigeants

• Engagement en matière de retraite

Le montant des engagements en matière de pension accordées aux membres des organes de direction s'élève au 31 décembre 2010 à 11 K€.

• Attribution gratuite d'actions

- Plan d'attribution 2006 :

Dans le cadre de l'opération de restructuration du 7 avril 2006, sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 29 mars 2006, le Directoire a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 4 023 323 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants. A la suite du regroupement d'actions réalisé au début de l'exercice 2008, le nombre d'actions gratuites a été divisé par 15 et arrondi au nombre d'actions inférieur, soit 268 211 actions.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition et sous réserve de la réalisation de conditions de performance de la Société et de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe à l'échéance concernée de la Période d'Acquisition.

Le Directoire du 25 juillet 2008 a décidé l'attribution de 67 056 actions gratuites. Au 31 décembre 2010, 150 874 actions gratuites restent à attribuer aux dirigeants d'ACCES INDUSTRIE.

- Plan d'attribution 2010 :

Sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 25 mai 2010, le Directoire, lors de sa séance du 16 juin 2010, a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 114 783 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition et sous réserve de la réalisation de conditions de performance de la société et de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe à l'échéance concernée de la Période d'Acquisition.

Le Directoire du 16 juin 2010, a décidé de l'attribution de 114 783 actions gratuites.

Au 31 décembre 2010, la totalité des actions ont été attribuées aux dirigeants d'ACCES INDUSTRIE.



Les principales caractéristiques des actions attribuées sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	25 mai 2010
Date d'attribution des actions	16 juin 2010
Nombre maximum d'actions attribuables	114 783
Nombre maximum d'actions attribuées	114 783
Nombre maximal d'actions restant à acquérir	114 783

La contribution patronale de 10 % sur la valeur d'attribution de ces actions a été constatée.

- Indemnités en cas de révocation et/ou de rupture du contrat de travail des membres du Directoire

La société n'est manifestement pas engagée à révoquer et/ou à mettre fin aux contrats de travail de ces dirigeants ; en conséquence, les indemnités prévues dans un tel cas n'ont pas donné lieu à comptabilisation.

7.6 Commandes fermes

A la clôture de l'exercice, la société s'est engagée auprès du fournisseur ATN, entreprise liée à la société ACCES INDUSTRIE, pour la commande de 24 machines représentant un montant total de 1 041 K€.

Un acompte de 884 K€ a déjà été versé pour ces commandes.

7.7 Engagements reçus

L'encours d'engagements, représentatif d'engagements de substitution, de garanties à première demande, de cautions de garanties d'emprunts ou de crédit-bail est de 60 K€ au 31 décembre 2010 : garantie à première demande accordée par Accès Finance à BPQA.

7.8 Droit individuel de formation

En 2010, le volume d'heures de formation cumulées correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel de formation par les salariés est de 6 432 heures.

Le nombre d'heures prises par les salariés s'élève à 587 heures en 2010.

Le cumul des heures acquises au 31/12/2010 s'élève à 23 055 heures.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires
ACCES INDUSTRIE SA
2, rue du Pont de Garonne
47400 TONNEINS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ACCES INDUSTRIE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.3.1 de l'annexe relative à l'incidence sur les comptes consolidés au 31 décembre 2010 de la modification des durées d'amortissement des machines destinées à la location et de leur valeur résiduelle.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2.6.3.4 « Perte de valeur » expose les hypothèses retenues par la direction pour apprécier une éventuelle perte de valeur de la marque. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses ainsi que les évaluations qui en résultent.
- Comme indiqué dans la note 2.6.10 « Impôts », la société comptabilise des impôts différés actifs, notamment sur le report en avant de pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de le recouvrer. Nous avons examiné les données et hypothèses retenues par la direction et nous avons apprécié sur cette base le caractère recouvrable des actifs ainsi constatés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Agen et Bordeaux, le 31 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet Aviano et Associés
Frédéric GAUTHIER

PricewaterhouseCoopers Entreprises
Philippe OLAYA

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires
ACCES INDUSTRIE SA
2, rue du Pont de Garonne
47400 TONNEINS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ACCES INDUSTRIE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.2 de l'annexe relative à l'incidence sur les comptes annuels au 31 décembre 2010 de la modification des durées d'amortissement (comptable et fiscal) des machines destinées à la location et de leur valeur résiduelle.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 4.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations incorporelles, et en particulier les principes de calcul des dépréciations relatives à la licence de marque et au fond de commerce. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons apprécié les données et les hypothèses retenues par la Direction, vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- La note 4.4 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participations et en particulier les principes de calcul des dépréciations relatives aux titres de participations et créances rattachées aux participations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de votes vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Agen et Bordeaux, le 31 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet Aviano et Associés
Frédéric GAUTHIERPricewaterhouseCoopers Entreprises
Philippe OLAYA

MODALITÉS DE MISE A DISPOSITION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le rapport financier annuel d'ACCES INDUSTRIE est mis à la disposition des personnes intéressées sur demande adressée :

- directement au siège de la Société
ACCES INDUSTRIE
2, rue du Pont de Garonne
47400 TONNEINS,

ou

- par voie électronique à l'adresse suivante :
finances@acces-industrie.com

Il peut également être consulté ou téléchargé sur le site www.acces-industrie.com rubrique Finance.

Il a fait l'objet d'un dépôt effectif et intégral sous format électronique dans le cadre de l'information réglementée auprès de l'AMF.

ACCES INDUSTRIE

**Société Anonyme à Directoire
et Conseil de surveillance
au capital de 1 738 224,30 €
421 203 993 R.C.S. AGEN**





Acces
Industrie 

2 rue du Pont de Garonne
47400 Tonneins FRANCE

Tél. +33(0)5 53 88 27 98

Fax +33(0)5 53 88 30 90

finances@acces-industrie.com

www.acces-industrie.com 